



Études économiques de l'OCDE ESPAGNE

MARS 2017 (VERSION ABRÉGÉE)



Études économiques de l'OCDE : Espagne 2017 (version abrégée)

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2018), *Études économiques de l'OCDE : Espagne 2017 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris.
https://doi.org/10.1787/eco_surveys-esp-2017-fr

ISBN 978-92-64-30498-7 (PDF)

Série : Études économiques de l'OCDE
ISSN 0304-3363 (imprimé)
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Espagne
ISSN 1995-3372 (imprimé)
ISSN 1999-043X (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Couverture © Inimage Ltd/Westend61.

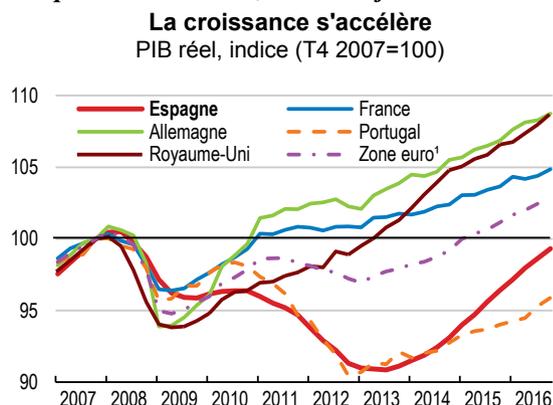
Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2018

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

RÉSUMÉ

La reprise est en cours, mais l'enjeu consiste toujours à rendre la croissance plus inclusive



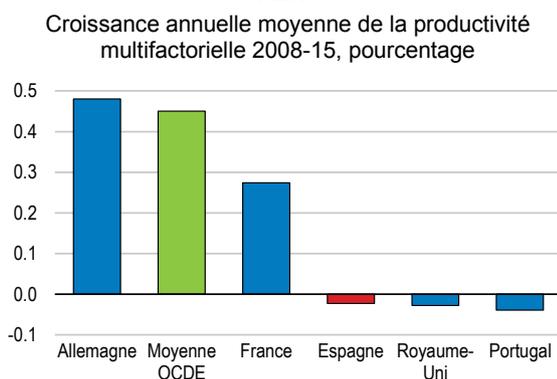
1. Pays membres de la zone euro qui appartiennent également à l'OCDE (16 pays).

Source : OCDE (2017), Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données), mars.

Après une grave récession, l'Espagne connaît une reprise vigoureuse, puisqu'elle a enregistré une croissance moyenne de 2.5 % sur les trois dernières années. Un large éventail de réformes structurelles a contribué à une augmentation durable du niveau de vie. L'orientation très accommodante de la politique monétaire dans la zone euro, la faiblesse des cours du pétrole et, dernièrement, la politique budgétaire expansionniste sont autant de facteurs qui ont soutenu la demande intérieure. Les résultats à l'exportation ont été particulièrement encourageants, puisque l'Espagne a résisté au ralentissement de la croissance des exportations mondiales. Néanmoins, renforcer le bien-être et rehausser le PIB par habitant, notamment par le biais de gains de productivité, tout en rendant la croissance plus inclusive, reste un enjeu pour l'Espagne.

Il est crucial de favoriser l'investissement des entreprises innovantes pour débloquer la croissance de la productivité

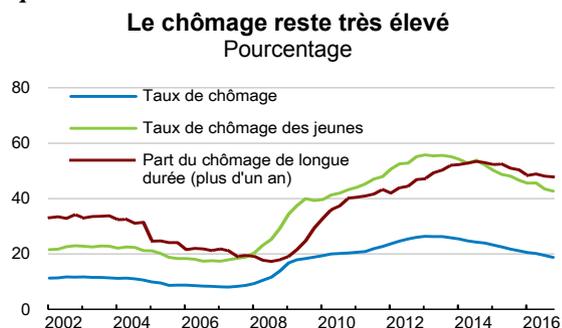
La croissance de la productivité espagnole est faible



Source : OCDE (2016), « Perspectives économiques de l'OCDE n° 100, Volume 2016, Numéro 2 », Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données), novembre.

L'Espagne pâtit depuis longtemps d'une très faible croissance de la productivité, qui limite l'augmentation du niveau de vie. Une mauvaise affectation du capital, bénéficiant à des entreprises peu productives, et un sous-investissement dans l'innovation ont pesé sur la productivité, même si l'affectation du capital s'est améliorée dernièrement. Pour favoriser une répartition plus efficiente du capital et une augmentation de la productivité, il faut notamment réduire les obstacles réglementaires qui entravent la concurrence sur les marchés de produits, favoriser une augmentation de l'investissement dans la recherche-développement (R-D) et l'innovation, et veiller à ce que les ressources en capital bénéficient à un plus large éventail d'entreprises innovantes. Réduire les obstacles à l'entrée sur les marchés et améliorer les conditions-cadre contribueraient également à stimuler l'investissement vert.

Il est possible de rendre la croissance plus inclusive en réduisant le chômage et en améliorant la qualité des emplois



Source : OCDE (2017), *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail* (base de données), février ; et Eurostat (2017), *Emploi et chômage (Enquête sur les forces de travail)* (base de données), février.

Le taux de chômage recule progressivement grâce au redressement de la croissance, mais il demeure très élevé, en particulier pour les jeunes et les chômeurs de longue durée. Les chômeurs de longue durée, qui représentent une part importante des chômeurs, courent des risques de perte de compétences, de démobilitation et de marginalisation. La pauvreté a également augmenté, essentiellement en raison du manque d'emplois de qualité garantissant suffisamment d'heures de travail rémunéré pour offrir des revenus décentes. La solution réside en partie dans la poursuite d'une forte expansion économique, mais il est crucial de renforcer la formation et les services de placement et d'améliorer les dispositifs de revenu minimum garanti.

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Politiques macroéconomiques

En plus d'autres facteurs, les réformes structurelles ont contribué à la reprise économique et permis d'améliorer la compétitivité.

Continuer de mener des réformes structurelles pour aller vers une croissance solide et équilibrée.

La dette publique est élevée et des risques entourent ses perspectives de baisse.

Réaliser les objectifs budgétaires à moyen terme afin de garantir une réduction progressive de la dette publique.

Le système fiscal se caractérise par des niches qui sapent la base d'imposition. Les recettes de taxes environnementales ont diminué en termes réels depuis 2000.

Améliorer l'efficacité du système fiscal en :

- Supprimant les exonérations mal ciblées relatives à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) ;
- Éliminant les taux réduits de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) aux effets régressifs ;
- Augmentant les taxes environnementales.

Réduire le chômage et rendre la croissance plus inclusive

La pauvreté, en particulier la pauvreté infantile, reste élevée et les prestations en espèces, modestes et mal ciblées, ne contribuent guère à faire reculer la pauvreté.

Réviser à la hausse le montant du revenu minimum garanti et des prestations en espèces destinées aux familles avec enfants, tout en élargissant le champ d'application de ces dispositifs.

Le taux de chômage diminue, mais à 19 %, il reste très élevé. Près de la moitié de tous les chômeurs sont sans emploi depuis plus d'un an.

Renforcer l'efficacité des services publics de l'emploi régionaux en :

- Utilisant des outils de profilage et en spécialisant les conseillers ;
- Augmentant les ressources et le taux d'encadrement des demandeurs d'emploi ;
- Améliorant la coordination pour offrir une assistance intégrée aux personnes en recherche d'emploi, au moyen d'un guichet unique pour les services et l'aide dans le domaine social et pour l'emploi.

Les conditions salariales et d'emploi imposées par l'extension des conventions collectives peuvent se révéler trop strictes pour que les entreprises nouvellement créées puissent livrer une concurrence efficace aux entreprises en place.

Demander une représentativité progressivement plus importante des associations patronales lorsque l'extension des conventions collectives est autorisée.

Le niveau élevé des cotisations patronales de sécurité sociale alourdit la pression fiscale sur le travail, ce qui exerce un effet dissuasif en matière d'emploi.

Réduire les cotisations patronales de sécurité sociale sur les bas salaires pour les contrats à durée indéterminée.

Les compétences des adultes sont insuffisantes, ce qui pèse sur la croissance de la productivité. Le taux d'abandon scolaire précoce diminue, mais demeure élevé.

Améliorer la qualité de l'enseignement en améliorant la formation universitaire et la formation en cours d'emploi des enseignants.

Environ 40 % des jeunes sont au chômage, et nombre d'entre eux ont un faible niveau de compétences.

Continuer de développer et de moderniser l'enseignement et la formation professionnels (EFP). Étoffer le système d'EFP en alternance et veiller à ce que les compétences répondent aux besoins des entreprises en permettant aux employeurs de jouer un plus grand rôle dans la formation des jeunes et dans la conception des programmes.

Promouvoir le système d'EFP et les programmes d'enseignement à l'intention des adultes pour aider les chômeurs et les personnes démunies à acquérir les compétences nécessaires

Stimuler l'investissement des entreprises innovantes

Des goulets d'étranglement structurels entravent le jeu de la concurrence.

Mettre pleinement en œuvre la loi sur l'unité du marché et la réforme des services professionnels.

Le sous-investissement dans le capital intellectuel freine la croissance de la productivité. Les dépenses de recherche-développement (R-D) des entreprises sont faibles, et un phénomène massif d'exode des cerveaux prive l'Espagne de chercheurs talentueux.

Réaffecter partiellement les fonds issus de prêts au profit d'aides à la R-D attribuées à des projets et à des chercheurs en fonction de leurs résultats et sur la base d'examen par les pairs internationaux.

Une mauvaise affectation du capital, bénéficiant à des entreprises peu productives dans les différents secteurs, entrave la croissance de la productivité.

Dans les cas où les remises de dette ne sont pas automatiques, réduire la période pendant laquelle les entrepreneurs défaillants sont tenus de rembourser leurs dettes antérieures à partir de leurs futures recettes.

Mettre en place des fonds de placement en obligations de petites et moyennes entreprises (PME) assortis de garanties fournies à la fois par les pouvoirs publics et par les PME.

Accroître les financements publics et privés destinés aux entreprises innovantes en phase d'amorçage ou de démarrage.

ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

1. La reprise économique que connaît l'Espagne depuis 2013 est une des plus fortes de la zone OCDE, grâce à un vaste programme de réformes structurelles (encadré 1), à la politique monétaire très expansionniste menée à l'échelle de la zone euro, à l'assouplissement de la politique budgétaire, et à l'assainissement marqué du système bancaire. Le dynamisme de la croissance et la modération des salaires se sont traduits par une forte progression de l'emploi, qui a fait reculer un chômage très élevé et tiré vers le haut les revenus des consommateurs. Les exportations ont enregistré une croissance vigoureuse malgré l'atonie des marchés mondiaux, compte tenu de l'amélioration de la compétitivité salariale en Espagne, et ont contribué à transformer le déficit des paiements courants en excédent. La croissance économique devrait probablement se poursuivre à un rythme annuel supérieur à 2 % à court terme.

2. À l'avenir, pour préserver le rythme actuel de la croissance et améliorer le niveau de vie de la population, il faudra poursuivre les réformes afin de consolider la reprise de l'économie et d'améliorer son potentiel de croissance, qui a sensiblement diminué. La dette publique s'établissant aux alentours de 100 % du produit intérieur brut (PIB) et le déficit étant toujours proche de 5 % du PIB, les marges de relance budgétaire sont limitées ; il faudrait donc que l'impact budgétaire des nouvelles mesures de dépenses soit aussi neutre que possible. Il importe néanmoins de stimuler la croissance et la productivité en réorientant les dépenses vers des domaines propices à la croissance, tels que l'enseignement, les politiques actives du marché du travail et la recherche-développement (R-D), dans lesquels le niveau des dépenses est inférieur à ceux observés dans des pays comparables et a sensiblement diminué depuis la crise. Les gains de productivité, pour autant qu'ils soient partagés sous la forme d'une augmentation des salaires, seront essentiels pour améliorer le bien-être de l'ensemble des citoyens espagnols et rendre la croissance plus inclusive.

Encadré 1. Vue d'ensemble des dernières réformes engagées en Espagne

Secteur bancaire

Pour rétablir la stabilité financière, les autorités ont lancé en 2012, avec le soutien de l'Union européenne (UE) un programme de réformes qui prévoit notamment un mécanisme de prêt de 100 milliards EUR (dont 40 milliards EUR seulement ont été utilisés). Dans le cadre de ce programme, les banques fragilisées ont été identifiées *via* un examen complet de la qualité des actifs et des tests de résistance indépendants, les banques se sont vu demander de remédier à l'insuffisance de leurs fonds propres (en prenant des mesures de restructuration si nécessaire), et les prêts immobiliers des banques ayant bénéficié d'aides de l'État ont été transférés à une nouvelle structure de défaillance, la Société de gestion des actifs provenant de la restructuration bancaire (SAREB, *Sociedad de Gestión de Activos Procedentes de la Reestructuración Bancaria*). Les actifs transférés à la SAREB, qui représentaient 10 % du PIB et 3 % des actifs bancaires (Medina Cas and Peresa, 2016), ont permis de réduire d'environ 1 point de pourcentage le taux agrégé de CDL des banques. Ce programme a également eu pour effet de renforcer la réglementation du secteur financier, sa surveillance et le système de résolution des défaillances bancaires, afin de faciliter un assainissement plus ordonné et de favoriser davantage la stabilité financière.

Marché du travail

La réforme du marché du travail de 2012 a assoupli la législation sur la protection de l'emploi (LPE) applicable aux travailleurs permanents. Elle visait à définir plus clairement les conditions devant être réunies pour qu'un licenciement soit considéré comme légitime, et a réduit le montant des indemnités prévues en cas de licenciement abusif. La réforme de 2012 a donné la primauté aux accords d'entreprise sur les accords collectifs négociés à plus haut niveau et assoupli les conditions suivant lesquelles les entreprises peuvent déroger à ces accords collectifs

(OECD, 2014a).

Marchés de produits

Adoptée en 2013, la loi sur l'unité du marché vise à harmoniser la réglementation des entreprises entre les différentes régions et à créer un véritable marché unique. Elle simplifie les obligations imposées aux entreprises en matière d'autorisations en développant le recours aux procédures de notification, en réduisant la nécessité d'obtenir des autorisations préalables, et en garantissant que les autorisations délivrées dans une région soient automatiquement reconnues dans les autres (OECD, 2014a).

Enseignement

La loi organique pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement (LOMCE, *Ley Orgánica para la Mejora de la Calidad Educativa*), adoptée en 2013 et mise en œuvre progressivement depuis l'année scolaire 2014/15, vise à réduire les phénomènes de sortie précoce du système d'enseignement et à améliorer les résultats scolaires. Elle se traduit par la mise en place de nouvelles évaluations externes nationales des élèves, par l'octroi d'une autonomie accrue aux établissements en contrepartie d'une plus grande responsabilisation, ainsi que par la modernisation et le développement du système d'enseignement et de formation professionnels (EFP). En 2012 a été mis sur pied un nouveau système d'EFP en alternance fondé sur un double modèle, permettant d'obtenir, d'une part, des certificats du ministère du Travail et, d'autre part, un diplôme du ministère de l'Éducation. Deux objectifs positifs sous-tendent les examens nationaux normalisés : dans l'enseignement primaire, le but est d'identifier les élèves en difficulté pour leur apporter une aide supplémentaire. Au terme de l'enseignement obligatoire et du deuxième cycle du secondaire, le but est de définir les critères que les jeunes doivent satisfaire pour obtenir un diplôme national.

Fiscalité

La réforme des impôts de 2014 a eu pour effet de réduire les taux légaux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), en particulier pour les travailleurs faiblement rémunérés, et simplifié différentes déductions fiscales au titre des revenus du travail, réduisant du même coup le coin fiscal et la pression fiscale sur le travail. Elle a éliminé certains avantages fiscaux liés à l'IRPP sources de distorsions, tels que l'exonération d'impôt sur les achats de logements. En outre, elle a ramené de 30 % à 25 % le taux normal de l'impôt sur les sociétés. Une taxe sur les gaz fluorés a été instaurée en 2014. Comme on le verra ci-après, plusieurs modifications de la réforme de l'impôt sur les sociétés ont été approuvées en décembre 2016.

Retraites

Les réformes de 2011 et de 2013 ont relevé l'âge de la retraite et réduit le taux de remplacement. À la suite de ces réformes, le salaire de référence à partir duquel sont établies les pensions a été révisé, et le montant des prestations de retraite sera lié à l'espérance de vie à l'avenir (OECD, 2015a).

Administration publique

La Commission pour la réforme des administrations publiques (CORA, *Comisión Para la Reforma de las Administraciones Públicas*) a été mise en place en 2012 pour améliorer l'efficacité du secteur public à tous les niveaux – central, régional et local (OECD, 2014b). La réforme, conjuguée à la loi sur la rationalisation et la durabilité de l'administration locale de 2013, a débouché sur des initiatives de grande ampleur visant à clarifier la répartition des compétences entre niveaux d'administration, à réduire les doublons et les chevauchements entre juridictions, et à limiter la création de nouveaux organismes et autres entités publics au niveau local. Le nombre des organismes (par exemple les *Entidades Dependientes del Sector Público*) des administrations régionales a été réduit de 34 % entre 2012 et 2016. Un récent rapport de l'Organisation indique que l'Espagne a progressé dans la mise en œuvre des recommandations issues de l'Examen de l'OCDE sur la gouvernance publique consacré à la CORA (OECD, 2016a).

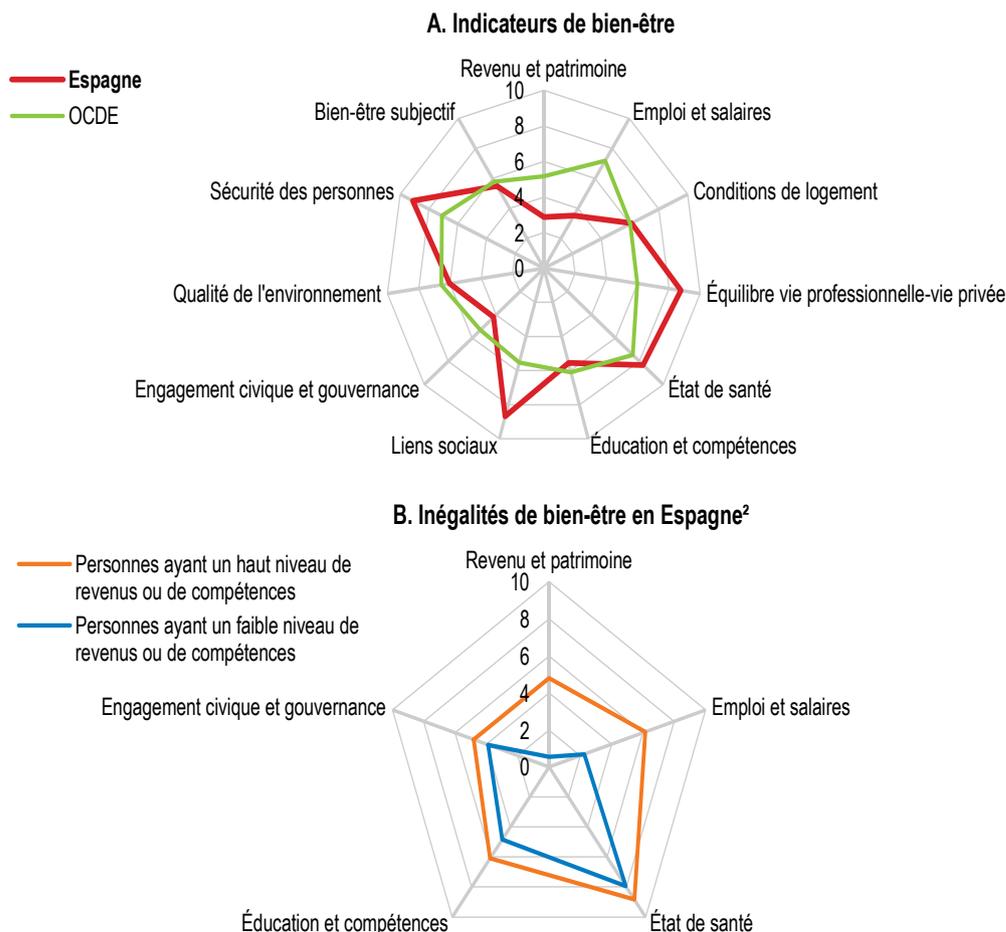
3. Les Espagnols obtiennent de très bons résultats en termes de liens sociaux, d'équilibre vie professionnelle-vie privée, de sécurité des personnes et d'état de santé (graphique 1, partie A). On observe cependant des écarts de bien-être plus marqués par rapport aux autres pays dans des domaines clés tels que le revenu, l'emploi et l'éducation. Ces moyennes dissimulent par ailleurs une forte hétérogénéité, certaines catégories de population se trouvant dans une situation nettement moins enviable que d'autres, notamment dans des domaines essentiels comme le revenu et l'emploi (graphique 1, partie B).

4. La crise a laissé des séquelles préjudiciables au bien-être, les plus visibles étant des niveaux de chômage, de pauvreté et d'inégalités encore très élevés. Il est crucial de ramener davantage de personnes à l'emploi, mais l'Espagne doit également s'attacher à la qualité des emplois créés, afin de veiller à ce que les fruits de la croissance soient plus largement partagés et d'offrir de meilleures perspectives aux nouvelles générations. Le marché du travail se caractérise par une forte proportion de travailleurs temporaires, pour

l'essentiel des jeunes touchant de faibles salaires pour un grand nombre d'entre eux. Les jeunes et les personnes peu qualifiées sont particulièrement touchés par le chômage, et le niveau du chômage de longue durée est très élevé. Ces facteurs risquent d'entraîner un enracinement des inégalités, tout en nuisant à la croissance future et à la cohésion sociale.

Graphique 1. Comment va la vie en Espagne ?

Indicateur du vivre mieux, 2016¹



1. Chaque dimension du bien-être est mesurée à l'aide d'un à quatre indicateurs entrant dans la composition de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE. Ces indicateurs sont assortis de coefficients de pondération égaux, et normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de 0 à 10 (allant du pire au meilleur résultat possible), à l'aide de la formule suivante : $(\text{valeur de l'indicateur} - \text{valeur minimum}) / [\text{valeur maximum} - \text{valeur minimum}] \times 10$.
2. Cette partie du graphique illustre les résultats obtenus pour différentes dimensions du bien-être par des personnes issues de milieux socioéconomiques divers en Espagne. Pour les dimensions « Revenu et patrimoine », « État de santé » et « Engagement civique et gouvernance », les données se rapportent aux personnes appartenant au quintile supérieur ou, à l'inverse, inférieur de la distribution des revenus. Pour la dimension « Emploi et salaires », les données se rapportent aux personnes qui ont les niveaux de formation les plus élevés ou, à l'inverse, les plus faibles – correspondant au niveau 5 ou 6, pour les premiers, et au niveau 0, 1 ou 2, pour les seconds, de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) – ou bien qui appartiennent au quintile supérieur ou, à l'inverse, inférieur de la distribution des revenus d'activité bruts. Pour la dimension « Éducation et compétences », les données se rapportent aux personnes qui appartiennent au quintile supérieur ou, à l'inverse, inférieur de la distribution des individus classés en fonction de l'indice PISA de statut économique, social et culturel. Les résultats sont normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de 0 à 10 (allant du pire au meilleur résultat possible), établie pour les différents pays de l'OCDE, le Brésil et la Russie.

Source : OCDE (2016), *Indicateur du vivre mieux de l'OCDE*, www.oecdbetterlifeindex.org/fr.

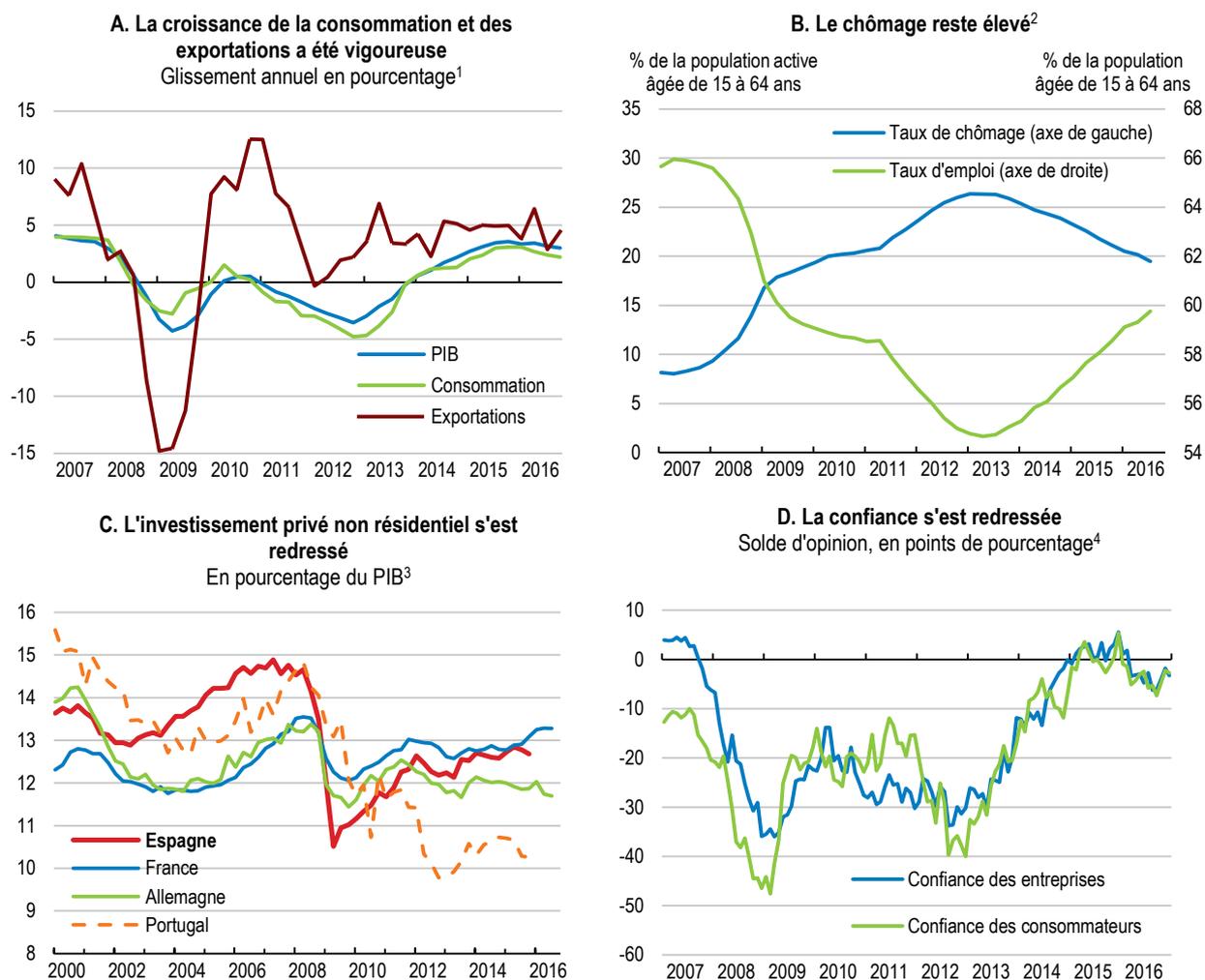
5. Dans ce contexte, les principaux messages de la présente *Étude* sont les suivants :
- La reprise est fermement engagée en Espagne, mais de nouvelles hausses durables du niveau de vie dépendront du renforcement de l'investissement, des compétences et de la productivité. Les pouvoirs publics doivent faire en sorte que les fruits de la croissance bénéficient à tous, et la dynamique de la réforme devrait se poursuivre afin que cet objectif puisse être atteint.
 - La faiblesse de la productivité s'explique en partie par l'insuffisance des compétences, le recours excessif aux travailleurs temporaires, le caractère limité de l'innovation dans les entreprises, l'inefficacité de l'allocation des ressources en capital, affectées à des entreprises peu productives, et l'importance des obstacles à la création et au développement des entreprises.
 - La crise et l'ampleur du chômage qu'elle a provoquée se sont traduits par des phénomènes de pauvreté et des disparités de revenus. Pour rendre la croissance plus inclusive, il faudra continuer de réduire le chômage, mettre en œuvre des mesures plus efficaces de lutte contre la pauvreté et améliorer la qualité des emplois en renforçant les compétences, la formation et l'appariement entre offres et demandes d'emploi.

La reprise économique devrait se poursuivre à un rythme soutenu

6. Le PIB espagnol a enregistré une croissance vigoureuse de 3.2 % en 2015, alors qu'elle s'établissait à 1.4 % en 2014, grâce à l'orientation expansionniste de la politique monétaire, la faiblesse des cours du pétrole, l'assouplissement de l'orientation budgétaire et la dépréciation de l'euro. La réforme du secteur bancaire a contribué à la stabilisation du secteur financier et, partant, à un redressement de la croissance du crédit, en améliorant l'accès des banques aux financements de marché et en permettant d'éviter un ajustement désordonné et perturbateur d'une partie importante du secteur financier (encadré 1). L'assouplissement de l'orientation de la politique budgétaire en 2015-16 a soutenu la demande.

7. La consommation a été particulièrement dynamique, sous l'effet de la hausse du revenu disponible réel, alimentée par la progression de l'emploi, les réductions d'impôts, la diminution des prix, la faiblesse des cours du pétrole et les conditions financières favorables (graphique 2, parties A et C). L'investissement s'est redressé tandis que les conditions financières continuaient de s'améliorer et que la confiance se renforçait (graphique 2, parties B et D). Bien que l'investissement total demeure en deçà de son niveau d'avant la crise, cela tient principalement à un recul marqué de l'investissement dans la construction et, dans une moindre mesure, à une diminution de l'investissement public (graphique 3). Cela dit, l'investissement en équipements a été très dynamique ces dernières années, et il est déjà très proche de son niveau d'avant la crise. Quant aux exportations, elles bénéficient des gains de compétitivité internationale.

Graphique 2. Évolutions économiques



1. En termes réels.
2. Les données se rapportent à la population âgée de 15 à 64 ans.
3. Les données se rapportent à l'investissement total diminué de l'investissement public et de l'investissement en logements. Dans la mesure où les données relatives à l'investissement en logements en Espagne et au Portugal peuvent également recouvrir le parc immobilier d'habitation public, il est possible que l'investissement privé non résidentiel y soit sous-estimé.
4. Un solde d'opinion constitue la synthèse des réponses aux questions posées dans le cadre d'une enquête ; il varie sur une échelle allant de -100 points de pourcentage (si toutes les réponses sont défavorables) à +100 points de pourcentage (si toutes les réponses sont favorables). La mesure de la confiance des entreprises est une moyenne simple des indicateurs de confiance relatifs au secteur manufacturier, à la construction, au commerce de détail et aux services (hors commerce de détail).

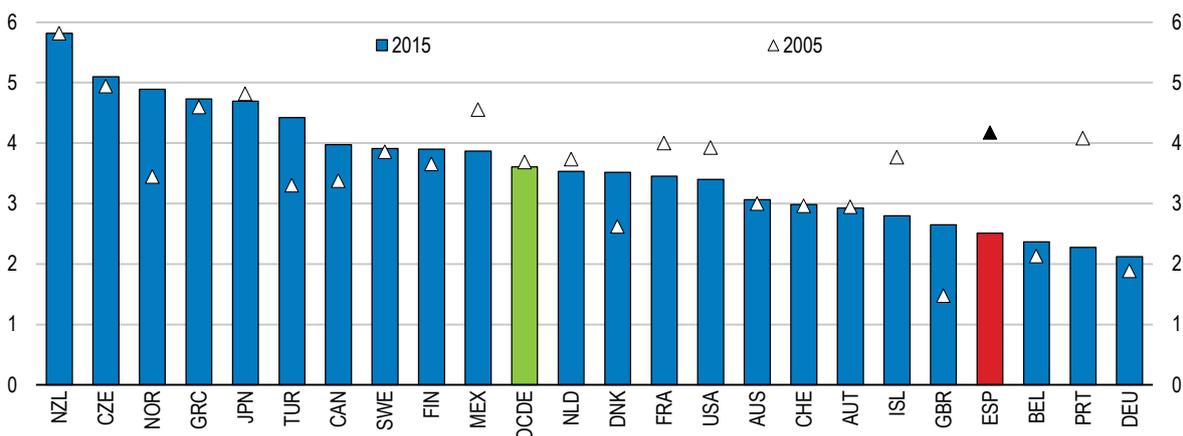
Source : OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et projections* (base de données), février ; OCDE (2017), *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail* (base de données), février ; et OCDE (2017), *Principaux indicateurs économiques* (base de données), février.

8. Le marché du travail a été dévasté pendant la crise, mais se redresse peu à peu. L'emploi augmente à un rythme de l'ordre de 3 % par an. Le taux de chômage a sensiblement diminué par rapport au pic de 26 % qu'il avait atteint en 2013, mais il demeure élevé, à près de 19 % ; le chômage des jeunes est deux fois plus élevé (42,9 %). Le chômage de longue durée a également reculé rapidement par rapport à son point culminant de 2014, mais il demeure élevé. Il est à craindre que ce chômage persistant n'érode les compétences tout en accentuant l'exclusion sociale. Le marché du travail se caractérise par une forte proportion de travailleurs temporaires (27,5 % en 2015), et la part du travail à temps partiel, qui a

augmenté depuis la crise, s'établit actuellement à 15.3 %, sachant qu'il s'agit de temps partiel subi dans plus de la moitié des cas. Les travailleurs temporaires et à temps partiel subissent des périodes de chômage et de sous-emploi, ce qui réduit leurs revenus et se traduit par une augmentation de la pauvreté (OCDE, 2015b).

Graphique 3. L'investissement public est faible

Formation brute de capital fixe des administrations publiques, en pourcentage du PIB, 2015¹



1. L'agrégat OCDE est la moyenne simple des données représentées sur ce graphique.

Source : OCDE (2016), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), décembre.

9. La croissance économique devrait atteindre 3.2 % en 2016, puis se poursuivre à un rythme annuel supérieur à 2 % en 2017 et 2018 (tableau 1). La demande intérieure restera le moteur de la reprise. La consommation privée devrait rester vigoureuse sur fond de nouveaux gains d'emploi, les réformes des années précédentes continuant de porter leurs fruits. La persistance de conditions financières favorables entretiendra le redressement amorcé de l'investissement des entreprises et de l'investissement en logements. L'inflation augmentera, mais les tensions sur les prix devraient rester modérées compte tenu de la persistance d'un chômage élevé. L'expansion de l'économie devrait ralentir quelque peu en 2017 et 2018, étant donné le fléchissement de la croissance de la demande intérieure et la dissipation des effets de certains facteurs ayant contribué à stimuler la consommation, tels que la faiblesse des cours du pétrole et la baisse des impôts. La croissance des exportations devrait accuser une baisse de régime en raison de la faiblesse de la demande sur les marchés extérieurs et de l'anémie des échanges mondiaux.

10. Les risques découlent de facteurs internes et externes. Sur le plan intérieur, le gouvernement minoritaire pourrait avoir des difficultés à faire adopter par le Parlement les réformes audacieuses complémentaires qui sont nécessaires pour stimuler durablement l'expansion économique. Le ralentissement de la croissance des échanges mondiaux (Haugh *et al.*, 2016) pourrait peser encore davantage sur les exportations, qui ont constitué un moteur important de la reprise économique, en particulier si la compétitivité internationale de l'Espagne devait s'éroder. Un regain de turbulences sur les marchés de capitaux internationaux pourrait dégrader la confiance du secteur privé et alourdir le coût du service de la dette publique. On estime que l'Espagne est modérément exposée au "Brexit" (c'est-à-dire à la sortie du Royaume-Uni de l'UE) (OCDE, 2016a). Un renforcement de la demande en provenance d'Europe, qui constitue la principale destination des exportations espagnoles, pourrait avoir sur la croissance un effet stimulant plus marqué que prévu, de même que l'augmentation de l'investissement dans la construction, qui a été modeste jusqu'à présent à la suite de l'effondrement du secteur du logement. Les perspectives économiques sont également tributaires d'incertitudes à moyen terme, dont la probabilité et les conséquences sont difficiles à quantifier en termes de risques pesant sur les projections (encadré 2).

Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques

Pourcentage de variation annuelle, en volume (prix de 2010)

	2013 prix courants (milliards EUR)	2014	2015	2016	2017	2018
Produit intérieur brut (PIB)	1 025.6	1.4	3.2	3.2	2.5	2.2
Consommation privée	598.5	1.6	2.9	3.2	2.2	1.6
Consommation publique	201.8	-0.3	2.0	0.8	0.9	1.2
Formation brute de capital fixe	192.4	3.8	6.0	3.1	3.6	4.7
Logement	42.5	6.2	3.1	3.7	3.7	2.9
Demande intérieure finale	992.7	1.6	3.3	2.7	2.2	2.2
Variation des stocks ¹	-0.5	0.3	0.1	0.1	0.1	0.0
Demande intérieure totale	992.2	1.9	3.4	2.9	2.3	2.2
Exportations de biens et services	330.5	4.2	4.9	4.4	4.3	4.4
Importations de biens et services	297.1	6.5	5.6	3.3	3.7	4.5
Solde extérieur ¹	33.4	-0.5	-0.1	0.5	0.3	0.1
Autres indicateurs (taux de croissance, sauf indication contraire)						
PIB potentiel	..	0.4	0.5	0.6	0.7	0.8
Écart de production ²	..	-10.0	-7.6	-5.1	-3.4	-2.1
Emploi	..	1.2	3.0	2.7	2.4	1.9
Taux de chômage	..	24.4	22.1	19.6	17.5	16.1
Déflateur du PIB	..	-0.3	0.5	0.3	1.3	1.4
Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)	..	-0.2	-0.6	-0.3	1.9	1.8
IPCH sous-jacent	..	-0.1	0.3	0.7	1.1	1.5
Taux d'épargne net des ménages ³	..	3.2	2.3	2.0	2.0	2.1
Solde des paiements courants ⁴	..	1.1	1.4	2.1	2.2	2.2
Solde budgétaire des administrations publiques ⁴	..	-6.0	-5.1	-4.6	-3.4	-2.8
Solde budgétaire sous-jacent des administrations publiques ²	..	0.6	-0.1	-1.2	-1.2	-1.5
Solde budgétaire primaire sous-jacent des administrations publiques ²	..	3.3	2.4	1.1	0.8	0.3
Dette brute des administrations publiques (au sens de Maastricht) ⁴	..	100.4	99.8	99.3	99.6	99.4
Dette nette des administrations publiques ⁴	..	82.3	82.0	83.8	84.2	83.9
Taux du marché monétaire à trois mois, moyenne	..	0.2	0.0	-0.3	-0.3	-0.3
Rendement des obligations d'État à 10 ans, moyenne	..	2.7	1.7	1.4	1.0	1.0

1. Contribution aux variations du produit intérieur brut (PIB) en volume.

2. En pourcentage du PIB potentiel. D'après les estimations de l'OCDE sur les élasticités cycliques des impôts et des dépenses. Pour plus de détails, voir Perspectives économiques de l'OCDE Sources et méthodes.

3. En pourcentage du revenu disponible des ménages.

4. En pourcentage du PIB.

Source : OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et projections (base de données)*, mars, projections révisées à compter du 3 Mars 2017.

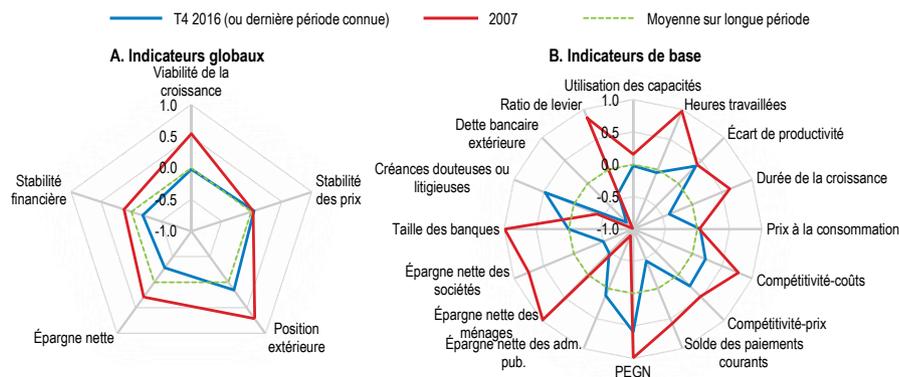
Encadré 2. Incertitudes à moyen terme entourant les perspectives de croissance de l'économie espagnole

Incertitude	Résultat possible
Guerre commerciale au niveau international et obstacles à une sortie ordonnée de l'UE pour le Royaume-Uni	Impact sur la hausse des exportations, l'investissement étranger et la confiance en Espagne.
Détérioration de la santé financière du système bancaire européen	Une détérioration de la santé financière des banques dans certains pays européens pourrait avoir des répercussions dans toute l'UE et au-delà, provoquant des turbulences financières et poussant à la hausse les taux d'intérêt sur les emprunts souverains et les obligations d'entreprises.

11. Les facteurs de vulnérabilité macro financière ont diminué depuis 2007 (graphique 4). Le secteur bancaire s'est sensiblement renforcé et l'endettement du secteur privé se réduit (graphique 5, partie A). Néanmoins, l'Espagne doit faire face à une dette publique et à une dette extérieure élevées (graphique 5, parties B et C). L'Espagne se caractérise notamment par une position extérieure globale nette (PEGN) négative représentant près de 90 % du PIB, qui est ample d'un point de vue historique et international (Banco de España, 2016a). La dette publique et les emprunts de la banque centrale représentent l'essentiel des engagements extérieurs, mais les risques connexes sont atténués par le fait que la dette publique est principalement assortie de longues échéances (graphique 5, partie D).

Graphique 4. Évolution des facteurs de vulnérabilité macro financière depuis 2007

Écart des indicateurs par rapport à leur niveau moyen sur longue période (0) calculé en temps réel, les écarts maximums représentant la vulnérabilité la plus forte (+1) et les écarts minimums la vulnérabilité la plus faible (-1)

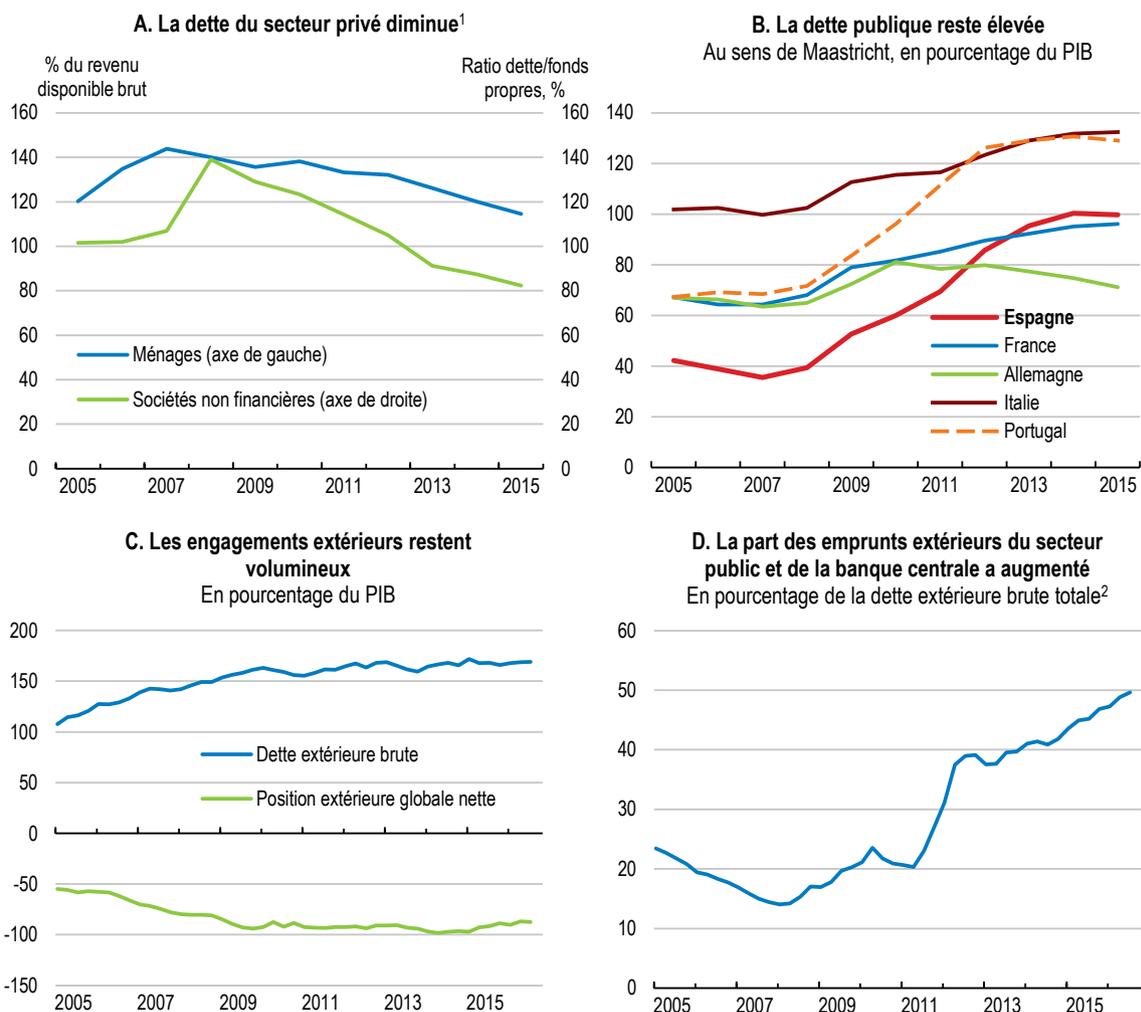


- On calcule chaque indicateur global de vulnérabilité macrofinancière en agréant (sous la forme d'une moyenne simple) des indicateurs de base normalisés. La viabilité de la croissance recouvre les indicateurs de base suivants : l'utilisation des capacités dans le secteur manufacturier, le nombre total d'heures travaillées divisé par la population d'âge actif (heures travaillées), la différence entre la croissance du PIB et la croissance de la productivité (écart de productivité), et un indicateur reflétant à la fois la longueur et la vigueur de la phase d'expansion consécutive au dernier point bas du cycle économique (durée de la croissance). La stabilité des prix recouvre les indicateurs de base suivants : l'inflation globale et l'inflation sous-jacente (mesurées par les prix à la consommation). Elle est déterminée selon la formule suivante : valeur absolue de (inflation sous-jacente – objectif d'inflation) + (inflation globale – inflation sous-jacente). La position extérieure recouvre les indicateurs de base suivants : la moyenne du taux de change effectif réel (TCER) fondé sur les coûts unitaires de main-d'œuvre et du TCER fondé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) (compétitivité-coûts) ; les prix relatifs des biens et services exportés (compétitivité-prix) ; le solde des paiements courants en pourcentage du PIB ; et la position extérieure globale nette (PEGN) en pourcentage du PIB. L'épargne nette recouvre les indicateurs de base suivants : l'épargne nette des administrations publiques, celle des ménages et celle des sociétés, toutes exprimées en pourcentage du PIB. La stabilité financière recouvre les indicateurs de base suivants : la taille des banques mesurée en pourcentage du PIB ; la proportion de créances douteuses ou litigieuses dans l'ensemble des prêts ; la dette extérieure des banques en pourcentage de leurs engagements totaux ; ainsi que leur capital social et leurs réserves en proportion de leurs engagements totaux (ratio de levier).

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), février ; OCDE (2017), *Principaux indicateurs économiques* (base de données), février ; OCDE (2017), *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données), février ; Banque d'Espagne (2017), *Statistical Bulletin*, 01/2017, janvier ; et Thomson Reuters Datastream.

12. L'amélioration du solde des paiements courants observée ces dernières années est en partie de nature structurelle et s'explique par des gains de compétitivité, par l'internationalisation accrue des entreprises espagnoles et par la diversification géographique plus grande des exportations (graphique 6), mais elle est également imputable à des facteurs temporaires, tels que la dépression de la demande intérieure pendant la récession, notamment en ce qui concerne l'investissement, et la baisse des cours du pétrole (Banco de España, 2016a ; European Commission, 2016a). En outre, la dette internationale nette exprimée en proportion du PIB a diminué, certes de façon modérée, du fait de l'augmentation des engagements extérieurs valorisés au prix du marché. Une période prolongée d'amples excédents des paiements courants sera nécessaire pour l'inscrire sur une trajectoire résolument descendante. Cet ajustement sera subordonné à la réalisation de gains durables de compétitivité, fondée sur l'accélération de la croissance de la productivité, l'innovation et l'attraction de flux d'investissement direct étranger (IDE) plus importants (chapitre 2).

Graphique 5. Facteurs de vulnérabilité financière et macroéconomique

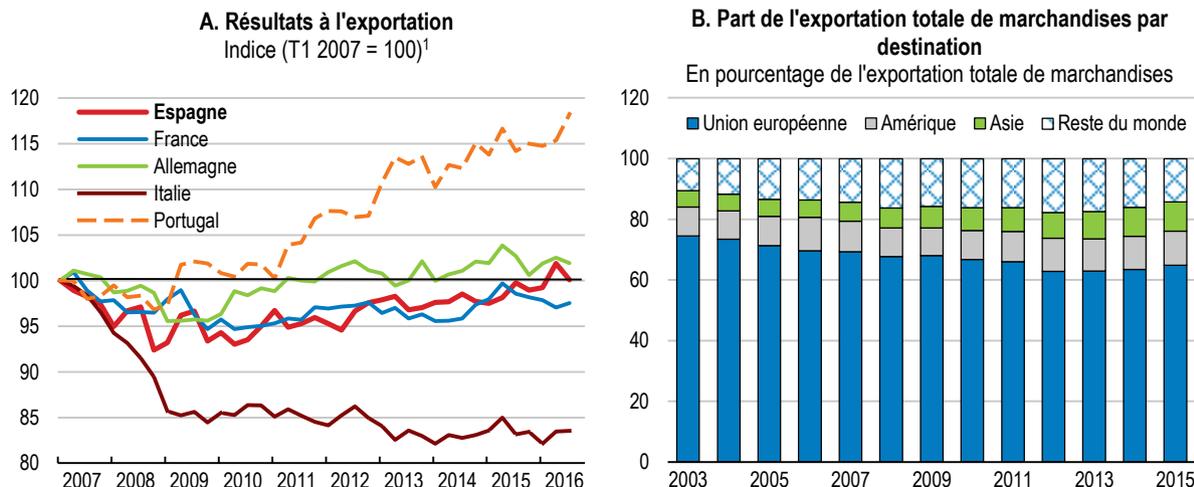


1. On obtient la dette en faisant la somme des catégories d'engagements suivantes, le cas échéant et sous réserve de disponibilité des données : numéraire et dépôts, titres autres qu'actions (à l'exclusion des instruments financiers dérivés), crédits, réserves techniques d'assurance et autres comptes à payer. Les ménages incluent les institutions sans but lucratif au service des ménages.

2. Les emprunts du secteur public correspondent à la dette des administrations publiques.

Source : OCDE (2017), "Tableau de bord financier", *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données)*, février ; OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données)*, février ; et Banque d'Espagne (2017), *Statistical Bulletin*, 01/2017, janvier.

Graphique 6. Évolutions extérieures



1. Les résultats à l'exportation sont mesurés par le rapport entre la croissance des volumes d'exportation et la croissance des marchés extérieurs pour l'ensemble des biens et services.

Source : OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), février ; et INE (2017), "Main foreign trade results", *INEbase*, Institut National de la Statistique, janvier.

Soutenir le secteur financier pour améliorer la croissance du crédit

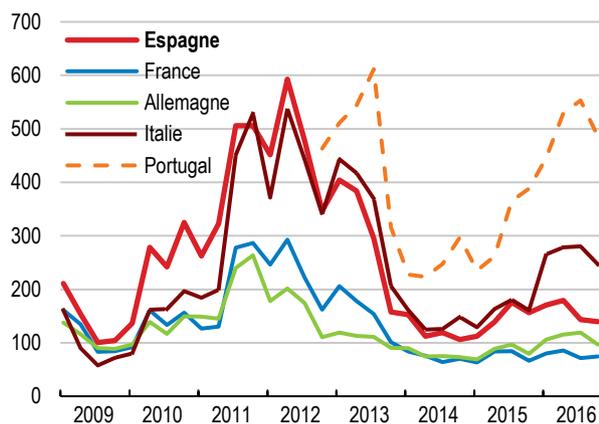
Le système bancaire a gagné en vigueur, mais des difficultés subsistent

13. Le système bancaire espagnol s'est considérablement renforcé grâce à d'importantes restructurations et à la reprise économique. Les six premiers groupes bancaires espagnols ont largement satisfait aux exigences de fonds propres lors des tests de résistance réalisés en juillet 2016 par l'Autorité bancaire européenne (ABE). Les taux des contrats d'échange sur risque de défaillance sont en baisse notable depuis leur plus haut niveau, mais sont supérieurs aux taux pratiqués en France et légèrement plus élevés qu'en Allemagne ; les ratios de fonds propres se sont améliorés, mais demeurent en deçà de la moyenne dans l'OCDE, et les taux de rentabilité sont faibles, comme dans les autres pays de la zone euro (graphique 7, parties A, B et C). Les coefficients d'exploitation sont faibles, ayant diminué par suite des réductions de capacités et d'effectifs (graphique 7, partie D), mais des regroupements pourraient être possibles encore pour soutenir quelque peu la rentabilité, les banques espagnoles possédant toujours un vaste réseau d'agences (graphique 8)

Graphique 7. Les indicateurs du secteur bancaire sont encore insuffisants

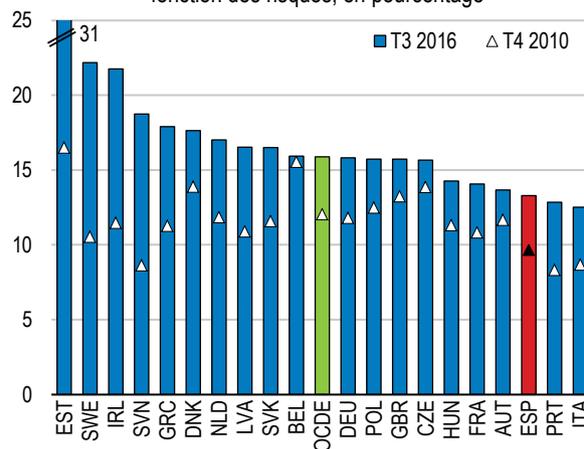
A. Taux des contrats d'échange sur risque de défaillance

Secteur bancaire, points de base¹



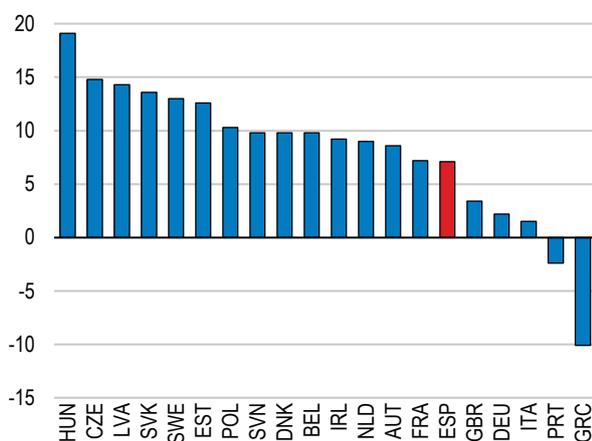
B. Les ratios de fonds propres se sont améliorés, mais demeurent faibles

Ratio fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques, en pourcentage²



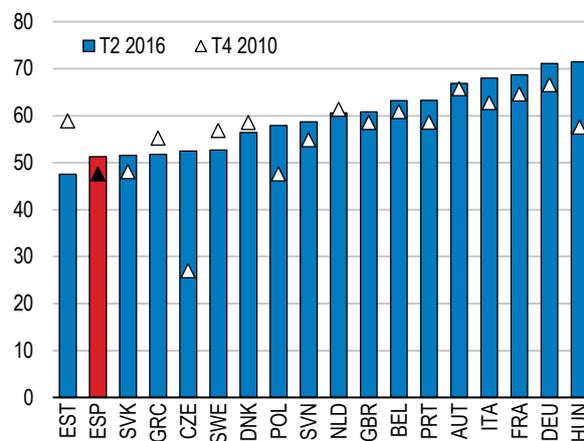
C. Rentabilité : rendement des fonds propres

En pourcentage, T3 2016



D. Efficience : coefficient d'exploitation

En pourcentage³

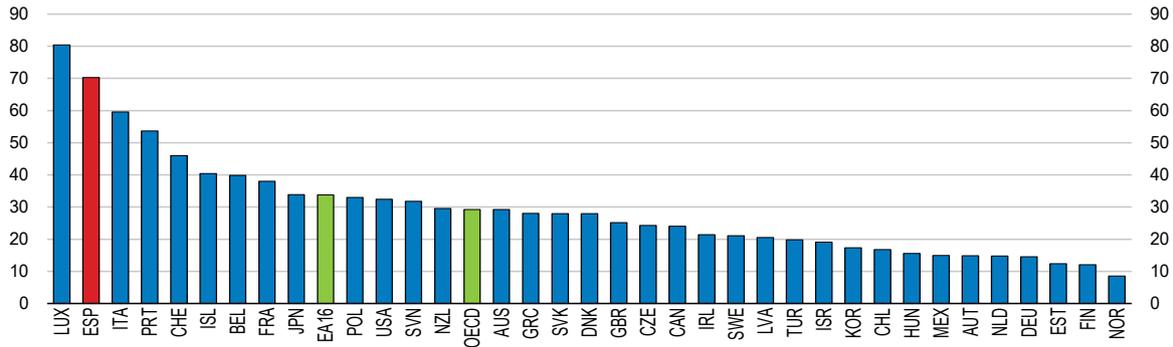


1. Créances privilégiées à cinq ans, écarts de taux moyens entre l'entité considérée et la courbe de référence ; données de fin de trimestre. Les données pour l'Espagne correspondent à une moyenne calculée sur trois banques - Banco Popular Español, Banco Santander et BBVA ; pour les autres pays, le nombre de banques retenu pour le calcul est fonction des données disponibles.
2. Les données retenues pour la France, la Grèce, l'Italie et le Royaume-Uni sont celles du 2e trimestre (au lieu du 3e trimestre). L'agrégat OCDE correspond à la moyenne simple des dernières données disponibles pour 33 pays de l'OCDE.
3. Les données sont celles des groupes bancaires nationaux et des banques indépendantes.

Source : Thomson Reuters Datastream ; FMI (2017), *Indicateurs de solidité financière* (base de données), Fonds monétaire international, février ; ABE (2017), "Risk Dashboard: Data as of Q3 2016", Autorité bancaire européenne, janvier ; BCE (2017), "Supervisory and prudential statistics: Consolidated banking data", *Statistical Data Warehouse*, Banque centrale européenne, février.

Graphique 8. Les coûts d'exploitation peuvent encore être réduits dans le système bancaire espagnol

Nombre d'agences de banques commerciales pour 100 000 habitants d'âge adulte, 2015¹

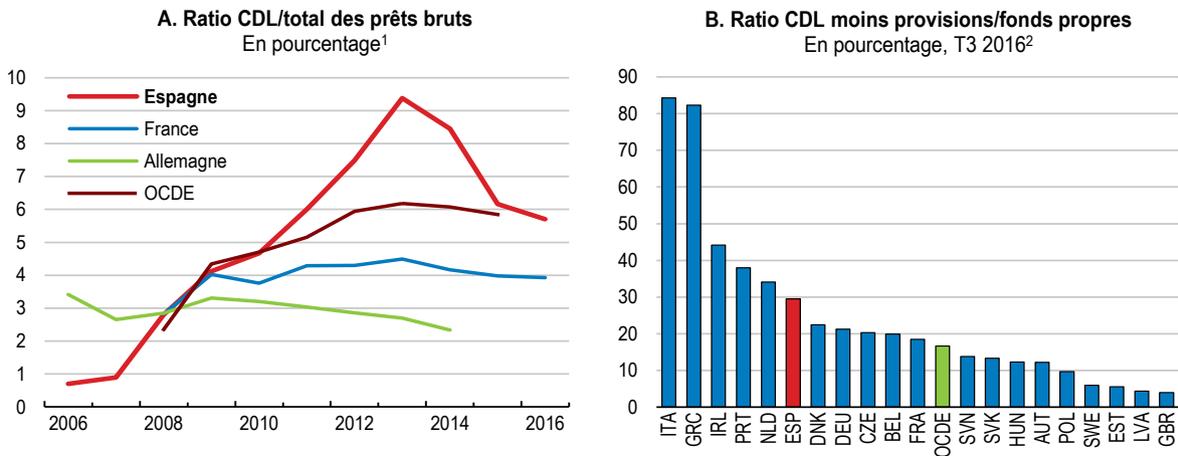


1. Année 2013 pour le Royaume-Uni. L'agrégat pour la zone euro (EA16) est calculé pour les pays de la zone euro qui sont également membres de l'OCDE et correspond à une moyenne simple. L'agrégat OCDE correspond à la moyenne simple des données présentées.

Source : Banque mondiale (2017), *Indicateurs du développement dans le monde (base de données)*, février.

14. Les créances douteuses et litigieuses (CDL) en pourcentage du total des prêts sont en recul (graphique 9, partie A), mais leur niveau demeure légèrement supérieur à la moyenne dans l'UE. Les CDL, diminuées des provisions, équivalent à plus de 30 % des fonds propres des banques (graphique 9, partie B), ce qui est supérieur à la moyenne de l'OCDE. Les actifs saisis, qui proviennent aussi pour la plupart du secteur de la construction et sont une conséquence de la crise, continuent de peser sur le bilan des banques, bien qu'ayant légèrement diminué depuis 2012 (Banco de España, 2016b). Le gouvernement et la Banque d'Espagne ont mis en place un certain nombre de mesures pour apurer le bilan des banques des actifs non productifs, parmi lesquelles le transfert des CDL à une structure de défaillance (OECD, 2014a et encadré 1). Ils ont également accru les obligations de provisionnement, durci les critères relatifs aux délais de grâce et réformé le régime des faillites. Les réformes de 2014 et 2015, visant à faciliter la restructuration de la dette des entreprises et des ménages (voir plus bas), devraient contribuer à réduire encore la valeur de ces actifs non productifs à moyen terme. Les CDL vont sans doute continuer de diminuer, mais dans le cas contraire, de nouvelles mesures pourraient être de rigueur pour consolider le bilan des banques.

Graphique 9. Les créances douteuses et litigieuses (CDL) sont en recul, mais leur niveau demeure élevé



1. Les données pour 2016 correspondent au 3e trim. 2016 pour l'Espagne et au 2e trim. 2016 pour la France. Comme l'agrégat OCDE correspond à une moyenne simple des données disponibles pour chaque point de données, les pays inclus dans cet agrégat peuvent varier dans le temps.
2. 2e trim. 2016 pour la France, la Grèce, l'Italie et le Royaume-Uni. 2014 pour l'Allemagne. L'agrégat OCDE correspond à la moyenne simple des dernières données disponibles pour 33 pays de l'OCDE.

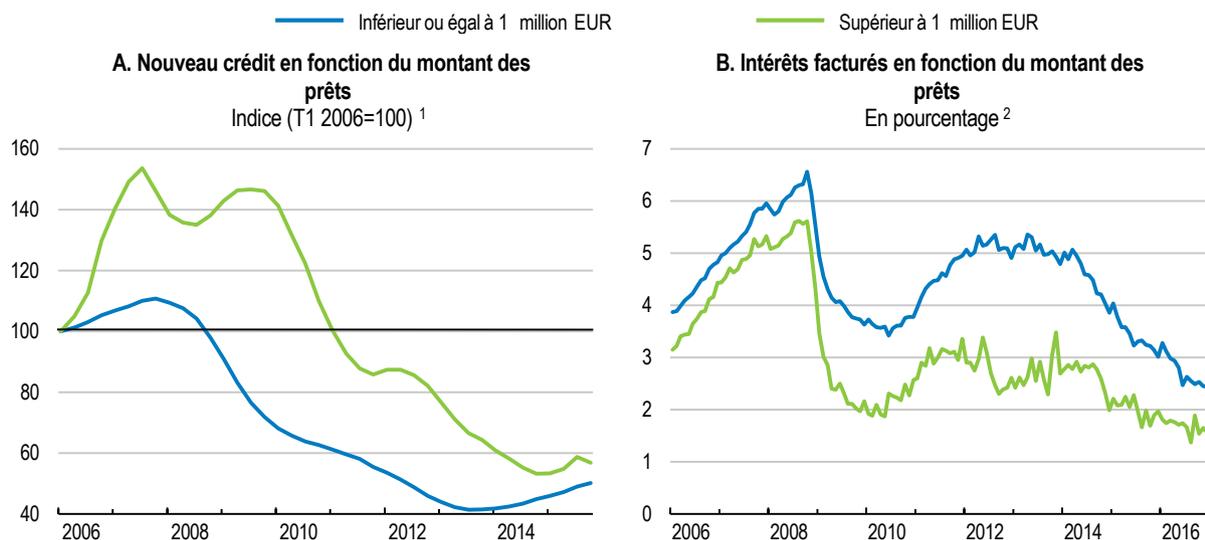
Source : FMI (2017), *Indicateurs de solidité financière (base de données)*, Fonds monétaire international, février.

La croissance du crédit demeure modeste

15. L'activité de prêt au secteur privé intérieur a fortement marqué le pas pendant la crise et a poursuivi son repli pendant la reprise, mais ce mouvement de repli ralentit progressivement (graphique 10, partie A). Les taux débiteurs appliqués à toutes les catégories de prêts ont également baissé (graphique 10, partie B). Les flux bruts de crédits affichent des taux de croissance positifs dans la plupart des segments de marché depuis les premiers mois de 2014, sauf pour les nouveaux prêts consentis aux grandes entreprises, en recul depuis peu. Cette évolution est le signe que les grandes entreprises s'en remettent désormais davantage aux financements de marché, le coût de ces instruments ayant baissé nettement plus que celui des prêts bancaires grâce, en partie, au programme d'achat d'actifs de la BCE.

Graphique 10. Les flux de crédits se sont stabilisés et les taux débiteurs baissent

Prêts aux sociétés non financières



1. Les données trimestrielles sont calculées en moyenne mobile sur 12 mois des données mensuelles.

2. Les données correspondent aux nouveaux prêts consentis aux entreprises hors crédits renouvelables et découverts, facilités de remboursement différé et prorogations de créances sur cartes de crédit.

Source : Banco de España ; et BCE (2017), "Financial markets and interest rates: Bank interest rates", *Statistical Data Warehouse*, Banque centrale européenne, février.

16. Si l'accès des PME au financement est nettement plus facile depuis 2013, tant au niveau de son coût que de la disponibilité des ressources, comme en témoignent les enquêtes réalisées sur le sujet (ECB, 2016), les nouveaux prêts aux PME demeurent nettement en deçà des moyennes antérieures. Selon la Banque d'Espagne, il semble toutefois que ces prêts bénéficient, plus souvent qu'avant la crise, à des entreprises financièrement plus saines et plus productives (Banco de España, 2015 ; BEI, 2016). Il y a lieu de saluer cette évolution. Pour conforter la productivité future, il faut que les prêts bénéficient à de jeunes entreprises, innovantes et en forte croissance, lesquelles se heurtent souvent, faute de garanties ou d'antécédents bancaires, à des difficultés supplémentaires pour se financer par l'emprunt.

17. La loi sur la promotion du financement des entreprises, adoptée en 2015, a pour objet d'améliorer l'accès des PME aux concours bancaires et de développer d'autres solutions de financement. S'agissant du financement bancaire, cette loi vise à renforcer la position des PME vis-à-vis des banques et à améliorer le régime des fonds de garantie mutuelle. Afin d'atténuer les asymétries d'information, les banques sont désormais tenues d'informer les PME, au moins trois mois à l'avance, de leur décision

d'annuler ou de réduire sensiblement une ligne de crédit, ainsi que de fournir une évaluation de la situation financière de la PME concernée et de sa solvabilité pour faciliter la recherche d'autres solutions de financement. Les PME ont également le droit de demander une évaluation de solvabilité à leurs prêteurs. La loi prévoit par ailleurs d'améliorer l'accès des entreprises aux marchés financiers, principalement au marché boursier alternatif (MAB) et au marché alternatif des valeurs à revenu fixe (MARF), ce dont il convient de se féliciter. D'autres mesures qui permettraient aux marchés financiers de jouer un plus grand rôle et faciliteraient leur coopération avec le marché bancaire, comme on le verra ci-après, seraient également utiles pour améliorer la distribution du crédit aux entreprises de toutes tailles et à tous les stades de développement.

18. Les PME pourraient accéder encore plus facilement au crédit si l'on simplifiait l'évaluation de leur qualité de signature. Dans le contexte de la loi sur la promotion du financement des entreprises, la Banque d'Espagne a mis au point, ainsi qu'il était recommandé dans l'*Étude économique* de 2014, une procédure uniforme de notation des PME que les banques commerciales sont tenues d'utiliser lors de leurs évaluations. En outre, les PME sont en droit d'exiger une telle évaluation, et les banques commerciales devraient être tenues de donner une grande publicité à ce droit des PME. Ces mesures permettront aux petites et moyennes entreprises de fournir le cas échéant des informations normalisées sur leur solvabilité à d'autres prêteurs et d'atténuer les asymétries d'information, ce qui facilitera leur accès à d'autres sources de financement.

Politique budgétaire

Gérer une marge de manœuvre budgétaire réduite

19. L'Espagne a engagé des efforts considérables pour réduire ses déficits publics depuis 2012, lorsque celui-ci culminait à 10.5 % du PIB, aide financière comprise, et des progrès très sensibles ont été accomplis. De 5.1 % en 2015, le déficit devrait être ramené à 4.6 % du PIB en 2016. Cette réduction s'est opérée à la faveur d'une croissance dynamique et de certaines mesures d'assainissement, dont des coupes dans les dépenses de l'État et des administrations régionales et de récentes modifications de l'impôt sur les bénéfices des sociétés portant sur les règles de compensation des pertes sur le chiffre d'affaires. En vertu de la stratégie actuelle du gouvernement, le déficit budgétaire sera ramené sous la barre des 3 % de PIB d'ici 2018 (tableau 2). L'orientation budgétaire adoptée permettra d'apporter un soutien modeste à l'économie en 2017 et 2018 avec un assouplissement d'environ 0.75 % du PIB en montant cumulé, ainsi qu'il ressort du solde primaire sous-jacent, et la dette se stabilisera autour de 100 % d'ici la fin de 2018. S'il faut une demande plus ferme pour accélérer encore la croissance et réduire sensiblement le chômage, les niveaux élevés de la dette et du déficit limitent les possibilités d'une nouvelle expansion budgétaire.

20. Une gestion budgétaire prudente devrait aller de pair avec des réformes de la fiscalité propres à dynamiser la croissance à long terme. Il existe une marge d'amélioration de la structure fiscale, puisque celle-ci continue de donner un poids prépondérant aux revenus du travail, ce qui pénalise la croissance et l'emploi, comme on le verra ci-après. Il serait également judicieux de rendre les dépenses plus efficaces, comme le gouvernement s'y est récemment engagé. Le conseil budgétaire procédera en 2017 à un examen des dépenses des administrations publiques. De plus, un nouveau programme de réforme de l'administration publique devrait permettre de réaliser 900 millions EUR d'économies sur la période 2017-2019. Ces mesures pourraient contribuer au financement des besoins actuels de dépenses, par exemple pour engager des programmes du marché du travail destinés à lutter efficacement contre le chômage des jeunes et le chômage de longue durée.

Tableau 2. Indicateurs budgétaires
En pourcentage du PIB

	2013	2014	2015	2016 ¹	2017 ¹	2018 ¹
Dépenses et recettes						
Recettes totales	38.6	38.9	38.6	38.4	38.4	37.9
Dépenses totales	45.6	44.9	43.8	43.0	41.8	40.6
Charges d'intérêt nettes	2.9	3.0	2.7	2.4	2.1	1.8
Solde budgétaire						
Solde financier	-7.0	-6.0	-5.1	-4.6	-3.4	-2.8
Solde financier primaire	-4.1	-3.0	-2.4	-2.2	-1.4	-1.0
Solde financier corrigé des variations cycliques ²	0.4	0.8	-0.1	-1.2	-1.2	-1.5
Solde financier sous-jacent ²	0.7	0.6	-0.1	-1.2	-1.2	-1.5
Solde financier primaire sous-jacent ²	3.3	3.3	2.4	1.1	0.8	0.3
Dettes brutes						
Dettes brutes (définition de Maastricht)	95.4	100.4	99.8	99.3	99.6	99.4
Dettes nettes	69.7	82.3	82.0	83.8	84.2	83.9

1. Prévisions.
2. En pourcentage du PIB potentiel. Les soldes sous-jacents sont corrigés des effets des variations cycliques et des mesures ponctuelles. Pour plus de précisions, voir *Perspectives économiques de l'OCDE*, Sources et méthodes.

Source : OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données)*, mars, projections révisées à compter du 3 Mars 2017.

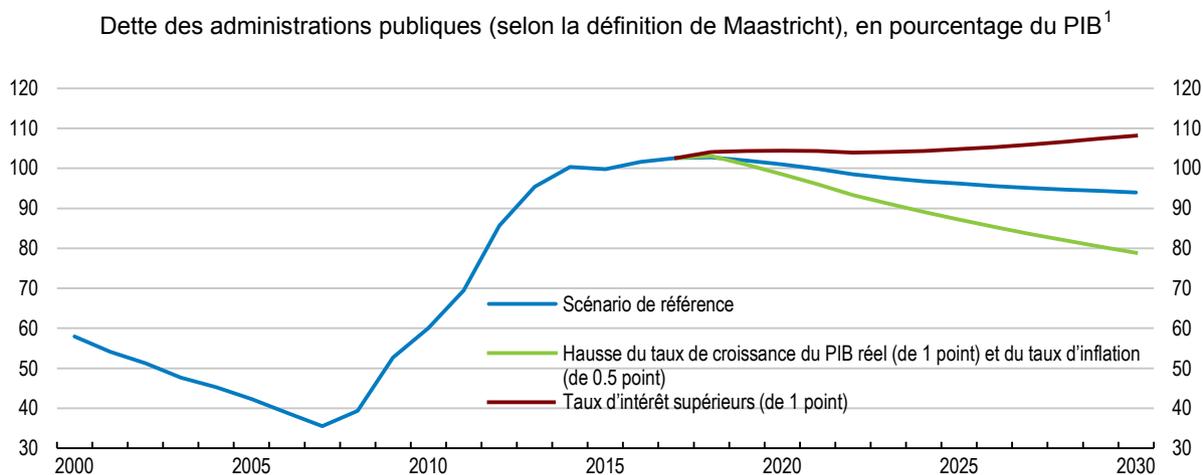
Tableau 3. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la politique budgétaire

Recommandations de l'Étude économique 2014	Mesures prises depuis 2014
Comme le prévoit le plan budgétaire à moyen terme du gouvernement, revenir à un solde financier primaire corrigé des variations cycliques à l'équilibre d'ici 2017.	En dépit de certains dérapages par rapport aux objectifs visés, l'Espagne a fait des progrès considérables dans la réduction de ses déficits publics depuis 2012.
Transférer la charge fiscale des impôts sur le travail vers les impôts indirects en réduisant les cotisations sociales patronales sur les travailleurs peu qualifiés, en augmentant la fiscalité environnementale et les impôts fonciers et en réduisant le champ des exonérations de la taxe sur la valeur ajoutée, de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et de l'impôt sur le revenu.	Les employeurs ayant embauché des salariés dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée entre février 2015 et août 2016 bénéficient, pendant deux ans, d'un allègement de charges sociales grâce à une exonération de cotisations sur les premiers 500 euros de salaire. La réforme budgétaire de 2014 a permis de réduire le coin fiscal et d'alléger la charge fiscale sur le travail. Les conditions de déduction au titre des cotisations à des régimes de retraite individuels ont été durcies en 2015. En décembre 2016, plusieurs mesures ont été prises pour élargir l'assiette de l'impôt sur les sociétés.
Élargir l'assiette de l'impôt sur les sociétés et abaisser son taux, et supprimer les taux préférentiels dont bénéficient les petites et moyennes entreprises.	Le taux normal de l'impôt sur les bénéfices des sociétés a été ramené à 25 % en 2016, contre 28 % en 2015 et 30 % en 2014. Le régime spécial applicable aux PME a été supprimé. Enfin, certaines mesures ont été prises pour élargir l'assiette de l'impôt sur les sociétés.

21. Le nouveau gouvernement devra s'en tenir aux objectifs budgétaires fixés à moyen terme pour permettre un repli constant du ratio d'endettement. En vertu de la stratégie actuelle, qui table sur une croissance nominale du PIB de 3 % par an à compter de 2018 et sur un excédent primaire de 0.9 % de PIB d'ici 2022, la dette publique devrait se replier très lentement à 94 % du PIB à l'horizon 2030 (scénario de référence retenu dans le graphique 11). Selon un scénario de croissance plus optimiste, le ratio dette/PIB diminuerait encore plus pour s'établir à 79 %. En revanche, selon un autre scénario, plus pessimiste, qui verrait les taux d'intérêt atteindre un point de plus que prévu dans le scénario de référence, la dette publique ne diminuerait pas et pourrait approcher 110 % du PIB à l'horizon 2030 (graphique 11). Enfin,

ainsi qu'il est fait observer plus haut, un regain de turbulences sur les marchés de capitaux internationaux pourrait dégrader la confiance du secteur privé et alourdir le coût du service de la dette publique.

Graphique 11. Scénarios d'évolution de la dette publique



1. Le scénario de référence est construit à partir des prévisions établies jusqu'en 2018 dans « Perspectives économiques de l'OCDE n° 100 ». Les hypothèses retenues à plus long terme sont les suivantes : la croissance du PIB réel comble progressivement l'écart de production et s'établit, à partir de 2023, à 0.9 %, soit le taux de PIB potentiel ; le solde primaire atteint progressivement un excédent égal à 0.9% de PIB en 2022, tel que visé dans le programme national de réforme, et demeure constant par la suite ; l'inflation monte progressivement à 2 % d'ici 2030 et le taux d'intérêt effectif moyen est de 2.7% à partir de 2018. Le scénario d'un taux de croissance supérieur pour l'inflation et le PIB repose sur l'hypothèse d'une inflation en hausse de 0.5 point et d'un PIB réel en hausse de 1 point par an, l'un et l'autre à partir de 2019. Enfin, le scénario d'une hausse des taux d'intérêt repose sur l'hypothèse de taux supérieurs de 1 point à compter de 2019.

Source : OCDE (2016), "Perspectives économiques de l'OCDE n° 100, Volume 2016, Numéro 2", *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et Projections* (base de données), novembre.

22. La loi de 2012 sur la stabilité budgétaire et la viabilité financière est venue consolider le cadre budgétaire en instaurant la formalisation d'objectifs explicites de déficit, de dette et de dépenses pour chaque échelon de l'administration et en mettant en place des procédures pour fixer ces objectifs et contrôler leur application, ainsi que des sanctions en cas de non-respect. Ces mécanismes ont pu s'appuyer sur la création d'un conseil budgétaire en 2013. Quelques écueils ont compliqué l'application de cette loi, les dérapages par rapport aux objectifs de déficit et de dépenses étant fréquents. En 2016, des mesures correctives complémentaires ont été adoptées, notamment un durcissement des conditions permettant d'avoir accès à des liquidités et une baisse de 1.5 milliard EUR des dotations budgétaires afin de respecter les objectifs de déficit.

23. Le durcissement des conditions permettant d'accéder à des liquidités est une mesure bienvenue car si les prêts conditionnels accordés par l'État à de faibles taux d'intérêt grâce aux fonds de liquidité régionaux ont aidé les régions, ils ont aussi pu induire des comportements budgétaires à risque (Banco de España, 2016a ; IMF, 2015 ; Cuenca and Ruiz Almedral, 2014). La transparence a été accrue grâce à la publication mensuelle, depuis 2016, des mesures prises pour se conformer à la règle de dépenses, laquelle a maintes fois été ignorée à tous les échelons de l'administration, ainsi que des stratégies d'ajustement mises en œuvre par les administrations régionales pour tenir leurs objectifs.

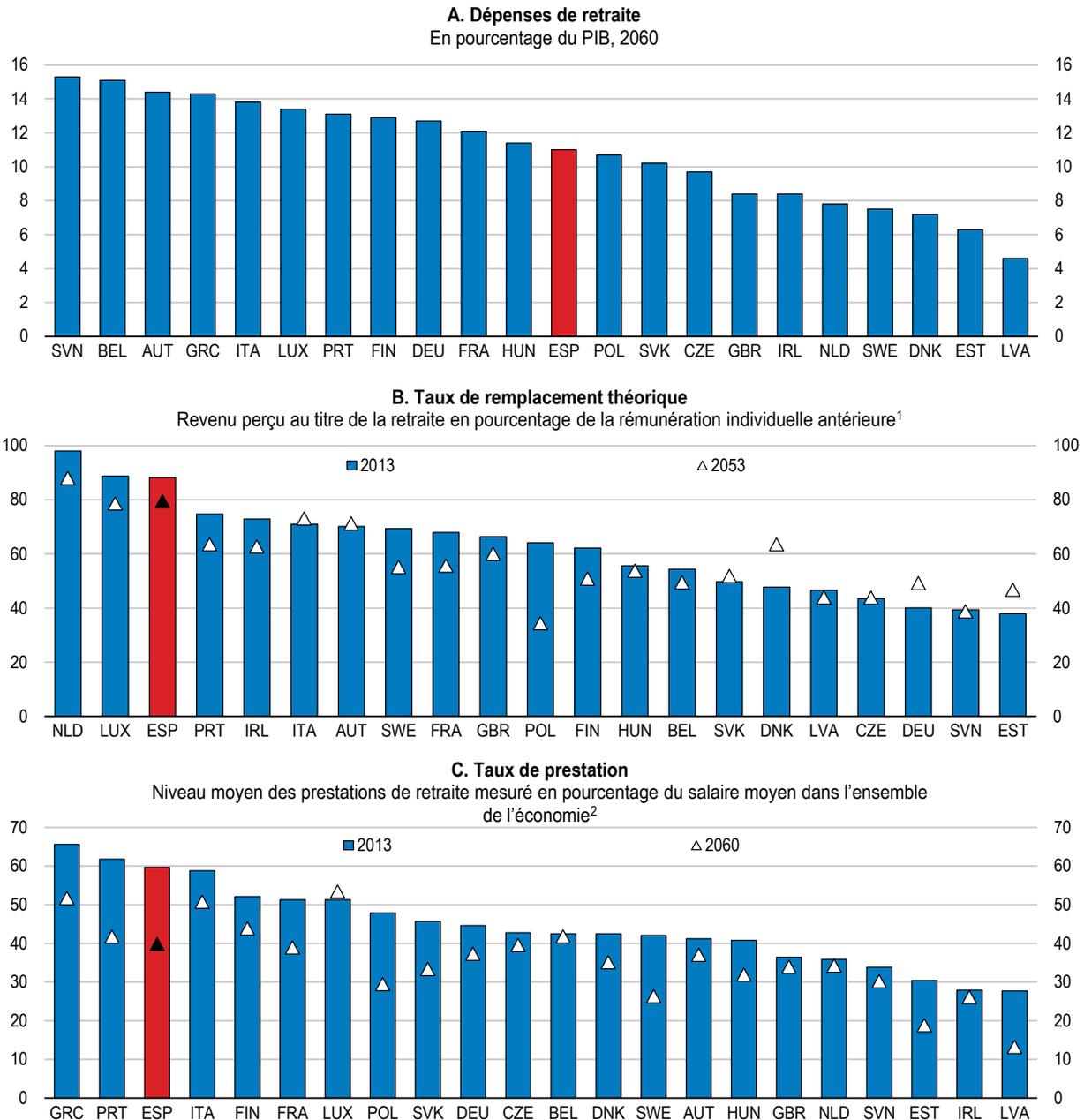
Gérer les tensions budgétaires liées aux dépenses de vieillissement

24. La viabilité des finances publiques pourrait également pâtir des risques que font peser les passifs éventuels tels que les dépenses de retraite, lourdes. Le régime espagnol de protection sociale est confronté à

l'impact du vieillissement de la population et aux conséquences de la crise et a vu fondre ses recettes. La question a enflé dans le débat public lorsqu'il a été annoncé que les caisses du fonds de réserve pour les retraites seraient vraisemblablement vides à la fin de 2017. Les réformes des retraites majeures adoptées en 2011 et 2013 (encadré 1) aideront à endiguer l'augmentation des dépenses de vieillissement à plus long terme. Les autorités estiment que ces réformes entraîneront une diminution des dépenses égale à 2.5 % de PIB d'ici 2060 (Government of Spain, 2016). En conséquence, le poste des retraites devrait représenter 11 % du PIB en 2060 (graphique 12, partie A) et être ainsi en légère baisse par rapport au chiffre de 2013, de 11.8 % (European Commission, 2015b). Ces projections donnent à penser que les réformes menées réduisent considérablement les risques pour la viabilité des finances publiques à long terme (European Commission, 2015b).

25. De telles projections sont toutefois entachées d'une forte incertitude et de nouvelles réformes pourraient être nécessaires. Les charges sociales sont lourdes déjà (28 % des coûts de main-d'œuvre, contre 22.4 % en moyenne dans l'OCDE) et tout nouveau prélèvement pour financer les retraites pourrait mettre en péril l'emploi et la compétitivité internationale. La question du financement des retraites devrait plutôt être envisagée dans le cadre d'une réforme fiscale plus globale (voir section suivante) afin de lever les ressources nécessaires avec une efficacité optimale. Le taux de remplacement théorique pour les retraités ayant effectué une carrière complète demeure très élevé, même après la réforme (graphique 12, partie B). Le niveau de ce taux contraste avec la réduction du taux de prestation – montant moyen de la prestation servie à l'ensemble des retraités – l'une des plus fortes réductions anticipées dans les pays européens à partir de 2060 (graphique 12, partie C). Il faut y voir l'effet du raccourcissement des durées de cotisation, qui est comparativement plus fort en Espagne que dans d'autres pays de l'UE (European Commission, 2015b) à cause de longues périodes de chômage. Il faut donc continuer de lutter contre le chômage et l'emploi temporaire (comme évoqué plus bas) pour garantir un niveau approprié de pension au plus grand nombre possible de retraités. Enfin, le versement des pensions de réversion pourrait être limité aux seules personnes qui en ont véritablement besoin, ainsi qu'il est recommandé dans les précédentes *Études* de l'OCDE (OECD, 2010).

Graphique 12. Les retraites futures en Espagne



1. Montant de la pension versée pendant la première année de retraite, en pourcentage de la rémunération individuelle au moment du départ en retraite. Les données correspondent à des individus (hommes) ayant cotisé au régime de retraite pendant 40 ans jusqu'à l'âge légal d'ouverture des droits à retraite.
2. La pension moyenne est calculée en divisant les dépenses publiques de retraite par le nombre de retraités, tandis que le salaire moyen est mesuré de manière approchée par la variation du PIB par heure travaillée.

Source : Commission européenne (2015), "The 2015 Ageing Report", Direction générale Affaires économiques et financières (DG ECFIN), mars ; Commission européenne (2015), "The 2015 Pension Adequacy Report", Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion (DG EMPL), octobre.

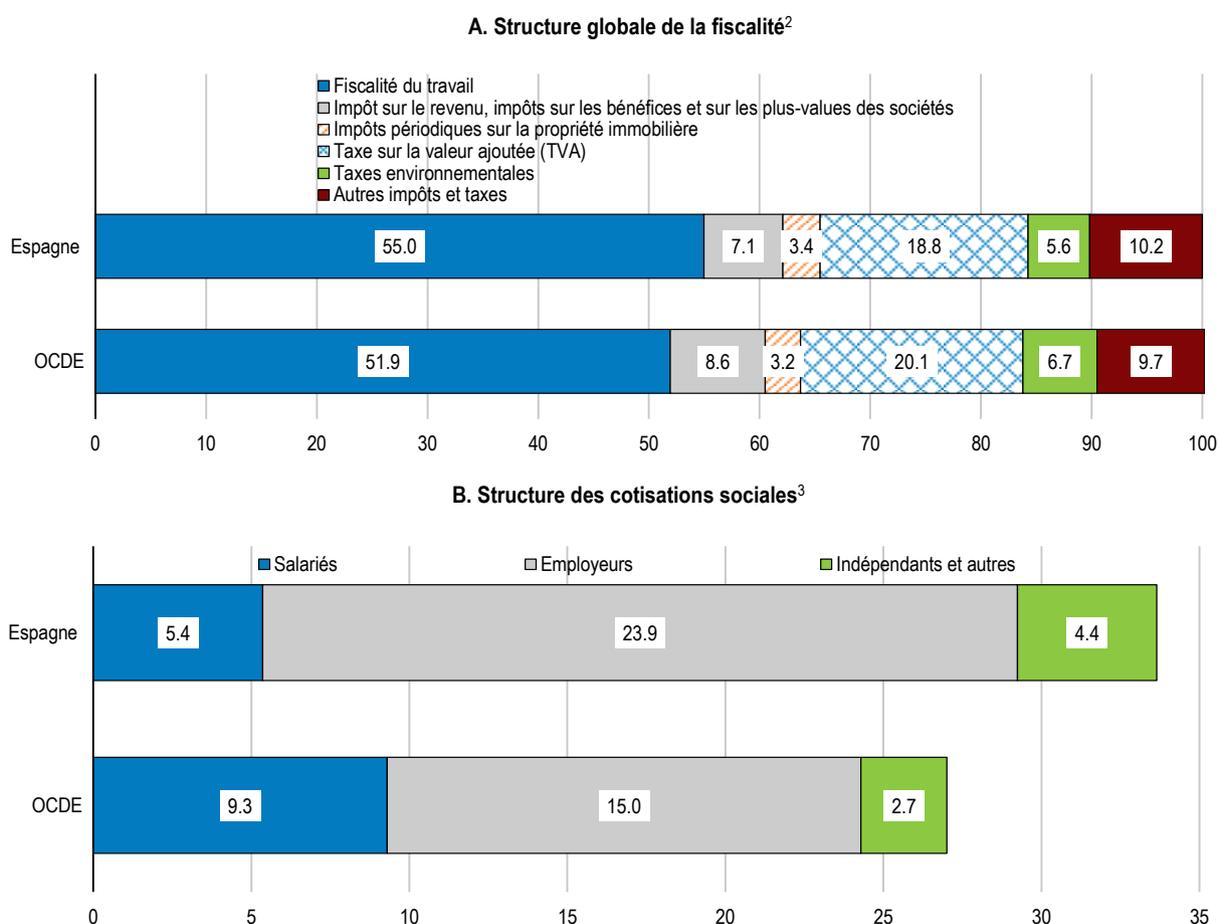
Une réforme fiscale pour promouvoir la croissance, l'emploi et la qualité environnementale

26. L'Espagne a mis en place en 2015 et 2016 une réforme visant à rendre le système fiscal plus redistributif et plus propice à la croissance, y compris en réduisant le coin fiscal sur le travail

(OCDE, 2014a, encadré 1). La part de la fiscalité du travail a diminué. Cela étant, la structure de la fiscalité continue de donner un poids prépondérant aux revenus du travail, ce qui pénalise la croissance et l'emploi (Johansson *et al.*, 2008). En revanche, certains impôts récurrents moins générateurs de distorsions comme les impôts sur la propriété immobilière, la TVA et les taxes environnementales, sont quelque peu sous-utilisés (graphique 13). De surcroît, l'étroitesse des assiettes d'imposition, notamment de la TVA et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, génère des distorsions et de la complexité tout en réduisant les recettes collectées.

Graphique 13. La fiscalité du travail joue un rôle prépondérant dans la structure fiscale

Recettes en pourcentage des recettes fiscales totales, 2015¹



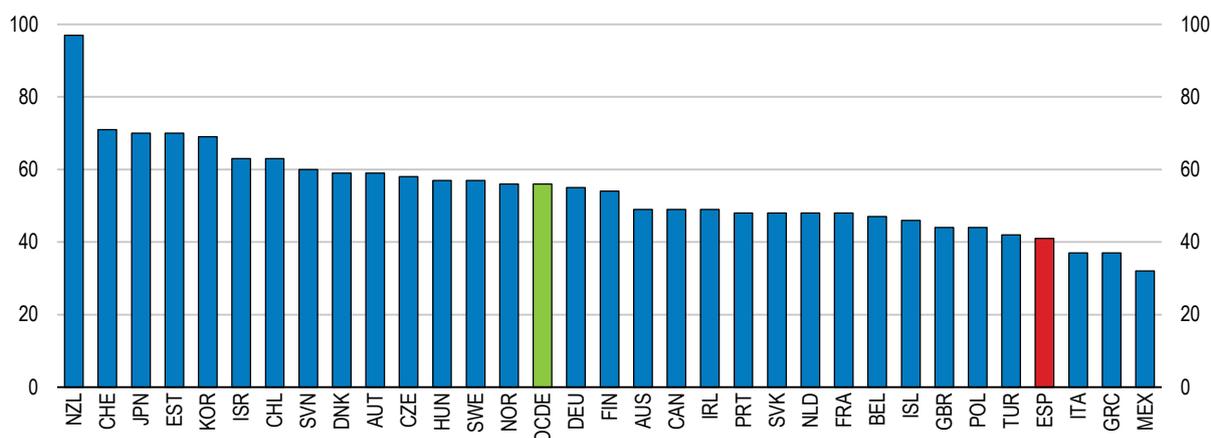
1. L'agrégat OCDE correspond à la moyenne simple des pays de l'OCDE, mais faute de données, celle-ci exclut l'Australie, la Grèce, le Japon, la Lettonie, le Mexique et la Pologne.
2. La fiscalité du travail est calculée comme étant la somme des prélèvements fiscaux sur le revenu, les bénéfices et les plus-values des personnes physiques, des cotisations de sécurité sociale et des taxes sur les salaires et la main-d'œuvre. Par « Autres impôts et taxes » on entend l'ensemble des autres taxes sur la propriété hors impôts périodiques sur la propriété immobilière, telles que : les impôts périodiques sur le patrimoine net et sur l'immobilier, les droits de succession et les impôts sur les donations, les impôts sur les transactions financières et les transferts de capitaux, ainsi que d'autres impôts périodiques et exceptionnels sur la propriété et l'ensemble des autres taxes sur les biens et les services, à l'exception de la TVA.
3. Les indépendants et autres comprennent les cotisations sociales des travailleurs indépendants et autres recettes fiscales qui ne sont pas attribuables entre les salariés, les employeurs et les travailleurs indépendants.

Source : OCDE (2016), "Statistiques des recettes publiques de l'OCDE - Tableaux comparatifs", *Statistiques fiscales de l'OCDE* (base de données), décembre ; OCDE (2016), "Indicateurs de croissance verte", *Statistiques de l'OCDE sur l'environnement* (base de données), décembre.

27. La réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, en 2014, a permis de réduire le coin fiscal en exonérant d'impôt les revenus jusqu'à 12 000 euros et en abaissant le barème de cet impôt, ce qui devrait sans doute aider à stimuler l'offre de main-d'œuvre, notamment parmi les moins qualifiés. Toutefois, la création d'emplois pérennes et de qualité devrait rester la première des priorités. Une mesure visant à dynamiser l'emploi permanent, appliquée entre février 2015 et août 2016, a permis de réduire temporairement les charges sociales des employeurs en les exonérant de cotisations, pendant deux ans, sur les 500 premiers euros de salaire de leurs salariés nouvellement embauchés dans le cadre d'un contrat permanent. Pour aller plus loin dans le soutien à la création d'emplois, le gouvernement devrait miser sur cet allègement de cotisations patronales en le pérennisant et en le limitant aux bas salaires. Cette mesure aurait des effets positifs plus durables sur l'emploi des moins qualifiés, segment dans lequel la demande de main-d'œuvre a le plus besoin d'être stimulée. Un allègement des charges sociales patronales de ce type devrait être envisagé dans le cadre d'une réforme fiscale plus globale visant à améliorer la structure de la fiscalité dans laquelle les revenus du travail occupent une place prépondérante actuellement, ce qui pénalise la croissance et l'emploi.

28. Les exonérations et autres taux réduits entament largement les recettes provenant de la TVA et sont les principaux facteurs qui expliquent l'efficacité médiocre de la collecte de cette taxe en Espagne (graphique 14). Bien qu'ils soient insuffisamment sélectifs, les taux réduits appliqués aux produits alimentaires frais et à d'autres produits de première nécessité ont des effets généralement redistributifs, mais s'agissant des autres taux réduits, ce sont surtout les ménages les plus aisés qui en sont les grands bénéficiaires (OCDE, 2014c). Les autorités devraient revoir l'intérêt des taux réduits de TVA et supprimer ceux qui bénéficient surtout aux plus riches.

Graphique 14. Le produit de la taxe sur la valeur ajoutée est relativement faible
Ratio des recettes de TVA, en pourcentage, 2014¹



1. Le ratio des recettes de TVA (RRT) est égal au rapport entre les recettes de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) effectivement collectées et celles qui auraient théoriquement été obtenues si la TVA avait été appliquée au taux normal à l'ensemble de la consommation finale. Ce ratio donne une indication de l'efficacité du régime de TVA dans un pays donné par rapport à une norme. Il est calculé à l'aide de la formule suivante : $RRT = \text{recettes de TVA} / ([\text{consommation} - \text{recettes de TVA}] \times \text{taux normal de TVA})$. Les taux de TVA appliqués sont les taux normaux en vigueur au 1er janvier de chaque année. Le fait qu'en vertu de la législation de l'UE, la consommation des administrations publiques soit exonérée de TVA fixe une borne supérieure au RRT réalisable, en particulier dans les pays dotés d'un important secteur public, comme l'Espagne. Concernant le Canada, le RRT ne prend en compte que la TVA acquittée au niveau fédéral. Pour ce qui est du Japon, un taux moyen de TVA a été retenu pour calculer le RRT pour 2014 étant donné la hausse majeure des taux entrée en vigueur le 1er avril de cette année-là.

Source : OCDE (2016), *Tendances des impôts sur la consommation – TVA/TPS et droits d'accise : taux, tendances et questions d'administration*.

29. La TVA pourrait également générer plus de recettes si l'on améliorait la gestion de la collecte et la répression des fraudes. Les moyens de détection précoce de la fraude organisée à la TVA ont été

renforcés en 2015. Un nouveau système de déclaration électronique de cette taxe va être mis en place pour les factures en 2017. Le gouvernement devrait continuer sur cette lancée. La lutte contre les infractions contribuera à élargir l'assiette de calcul de la TVA et à faire mieux accepter le système fiscal auprès du public et susciter son adhésion. Les droits d'accise sur les tabacs et les alcools ont été relevés récemment, mais pourraient l'être à nouveau car ils restent inférieurs aux droits appliqués en moyenne dans l'UE. À cet égard, il convient de saluer la décision prise par les autorités en décembre 2016 d'augmenter les taxes sur les alcools et les tabacs et d'en créer une nouvelle sur les boissons sucrées.

30. Les déductions et exonérations généreusement appliquées à l'impôt sur le revenu des personnes physiques érodent son assiette de calcul. Outre qu'elles font baisser les recettes collectées, elles rendent cet impôt plus complexe à gérer. Ainsi qu'il est mentionné dans Haugh et Martinez Toledano (2017), un certain nombre d'exonérations fiscales sont particulièrement régressives, notamment la déductibilité des intérêts d'emprunt pour l'acquisition de la résidence principale, l'exonération pour location de la résidence principale et la déductibilité des cotisations versées sur des plans d'épargne-retraite. Les conditions de déduction des cotisations à des régimes de retraite individuels ont été renforcées en 2015. Si la déductibilité fiscale applicable à l'investissement dans la résidence principale a été supprimée il y a peu, le régime transitoire bénéficie encore à tous ceux qui ont acheté leur logement avant 2013. Ce crédit d'impôt devrait coûter 1.2 milliard EUR en 2016 (Ministerio de Hacienda y Administraciones Públicas, 2016) et bénéficie plutôt aux ménages les plus aisés. La suppression de ces exonérations fournirait l'occasion d'améliorer l'équité et l'efficacité du système fiscal.

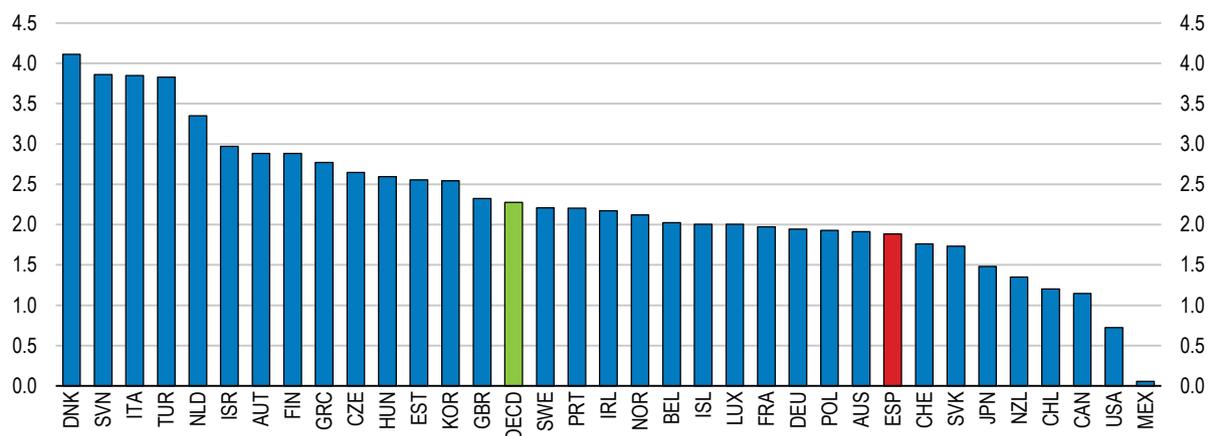
31. L'abaissement récent du taux d'imposition normal des bénéficiaires des sociétés, de 30 % en 2014 à 25 % en 2016 – et son alignement pour l'ensemble des entreprises – est une bonne chose puisque certains éléments donnent à penser qu'un haut niveau d'imposition des entreprises est relativement nocif pour la croissance (*Johansson et al.*, 2008). Pour autant, l'assiette de calcul de l'impôt sur les sociétés pourrait être élargie. Par exemple, le fait de rendre les déductions appliquées au titre des amortissements fiscalement plus neutres par rapport au type d'actifs et d'entreprises en alignant l'amortissement fiscal sur l'amortissement comptable des actifs pourrait également contribuer à élargir l'assiette d'imposition et à réduire les effets de distorsion dans l'allocation du capital (OECD, 2014d).

32. Un certain nombre de mesures ont été instaurées en décembre 2016 pour élargir l'assiette de l'impôt sur les bénéficiaires des sociétés, qui concernent les grandes entreprises et devraient permettre de lever 4 milliards EUR. Surtout, ces mesures prévoient de limiter le taux de déduction des pertes réalisées sur les exercices antérieurs (25 % pour les entreprises dont le chiffre d'affaires net est supérieur à 60 millions EUR et 50 % pour celles ayant réalisé un chiffre d'affaires net compris entre 20 et 60 millions EUR). Ces dernières mesures posent également de nouvelles limites à la déductibilité des moins-values – il y a moins-value lorsque des actifs, corporels ou incorporels, sont dépréciés du fait d'une dévalorisation d'actions ou de participations. Le gouvernement devrait étudier de près l'impact de ces mesures. Compte tenu de l'ampleur de la récession, de nombreuses entreprises ont essuyé des pertes qu'elles ne peuvent désormais plus amortir. De telles dispositions pourraient dissuader à terme les entreprises de prendre des risques et pourraient également nuire à l'attrait de l'Espagne comme destination de l'investissement.

33. Enfin, le système fiscal en Espagne pourrait être nettement plus compatible avec l'environnement car les recettes issues de la fiscalité environnementale en pourcentage du PIB sont modestes, comparativement à la majorité des pays de l'OCDE (graphique 15). Les taxes sur les carburants routiers, inférieures à la moyenne pratiquée dans l'OCDE, pourraient être relevées. Qui plus est, le gazole est relativement sous-taxé par rapport à l'essence et incite les consommateurs à acquérir des véhicules diesel, alors que ceux-ci produisent plus d'émissions de CO₂ au litre et qu'ils émettent plus de polluants atmosphériques nocifs pour la santé au kilomètre parcouru. Les autorités devraient relever la fiscalité sur le litre de gazole au moins jusqu'au niveau des prélèvements sur l'essence et continuer de rehausser son prix pour que le prix des carburants rende compte des différences de coûts de pollution locale. Des simulations

laissent penser qu'il serait possible de lever 4 milliards EUR de recettes supplémentaires en lui appliquant les mêmes taux de taxes énergétiques qu'à l'essence (OECD, 2014d). Des analyses de l'OCDE montrent que les prix du carbone ne modifient sans doute pas la compétitivité des entreprises concernées ; par ailleurs, le relèvement des prix de l'énergie ne suscite pas de préoccupations particulières en matière de redistribution (Flues and Thomas, 2015 ; OECD, 2016b). Enfin, les exonérations applicables pourraient être revues à la baisse pour élargir l'assiette des taxes environnementales : en effet, certains utilisateurs dans l'agriculture, le secteur minier, l'aviation, la navigation et le transport ferroviaire sont exonérés de taxes sur les carburants ou de droits d'accise sur l'électricité (OECD, 2015c).

Graphique 15. Le système fiscal en Espagne pourrait être nettement plus compatible avec l'environnement
Recettes issues de la fiscalité environnementale, en pourcentage du PIB, 2014¹



1. 2013 pour la Pologne. L'agrégat OCDE correspond à la moyenne simple des données présentées.

Source: OCDE (2016), "Indicateurs de croissance verte", *Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (base de données)*, décembre.

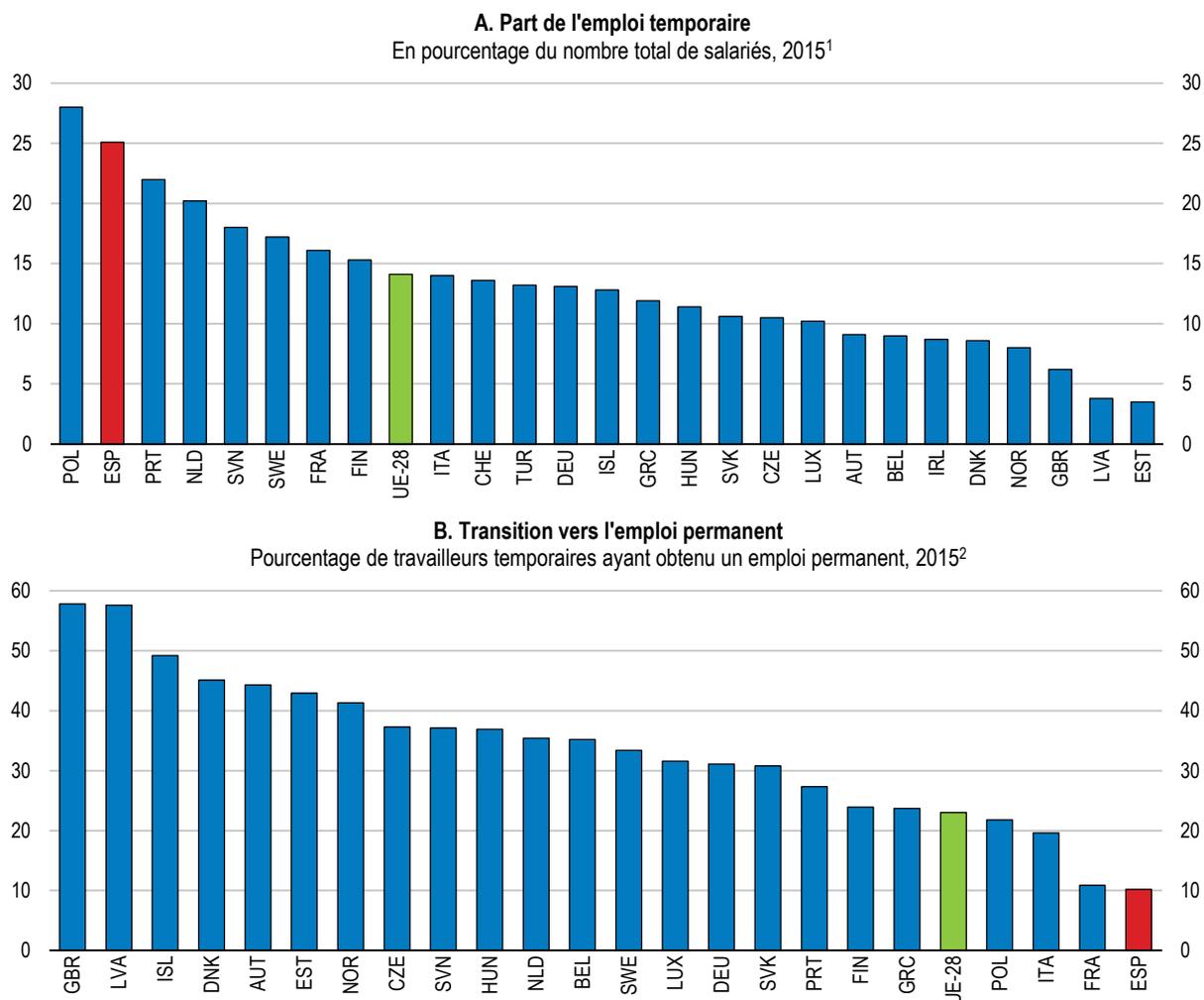
Rendre la croissance plus inclusive en faisant reculer le chômage et en améliorant la qualité des emplois

34. Il sera primordial d'améliorer le fonctionnement du marché du travail et de renforcer les compétences des travailleurs espagnols pour rendre la croissance plus inclusive et améliorer le bien-être de la population. Le marché du travail est confronté à divers problèmes, les plus importants étant le niveau très élevé du chômage, la faiblesse des compétences et l'ampleur de la part du chômage de longue durée (qui s'établissait à 48.1 % de l'ensemble des chômeurs au troisième trimestre de 2016).

35. En outre, la qualité des emplois, qui s'est dégradée à la suite de la crise, doit également être améliorée pour rendre la croissance plus inclusive. Or, la qualité des emplois, appréhendée sous l'angle des revenus d'activité, de la sécurité sur le marché du travail et de la qualité de l'environnement de travail, est importante pour le bien-être et la productivité (OECD, 2014e ; Cazes *et al.*, 2015). Les travailleurs espagnols se caractérisaient en 2013 par la probabilité de devenir chômeur la plus élevée de la zone OCDE, essentiellement parce que les contrats temporaires débouchaient massivement sur des cessations d'emploi, et une fois privés d'emploi, la durée escomptée de leur période de chômage était également très longue pour la zone OCDE en 2013. La situation s'est sans doute améliorée quelque peu depuis lors, compte tenu du redressement du marché du travail, sur fond de diminution des mises au chômage. Néanmoins, un quart de tous les salariés occupent des emplois temporaires, soit la proportion la plus élevée de la zone OCDE exception faite de la Pologne (graphique 16, partie A). En outre, l'Espagne affiche aussi le taux le plus faible de transition entre emploi temporaire et emploi permanent (graphique 16, partie B). Le revenu d'activité moyen est aussi comparativement modeste, compte tenu de la faiblesse des compétences des travailleurs ainsi que de la productivité des entreprises (chapitre 1). Enfin, les contraintes professionnelles

que subissent les travailleurs, telles que les contraintes temporelles ou les risques pour la santé physique, sont excessives comparées aux ressources dont ils disposent, notamment du fait d'un accès insuffisant à la formation.

Graphique 16. La part de l'emploi temporaire reste élevée



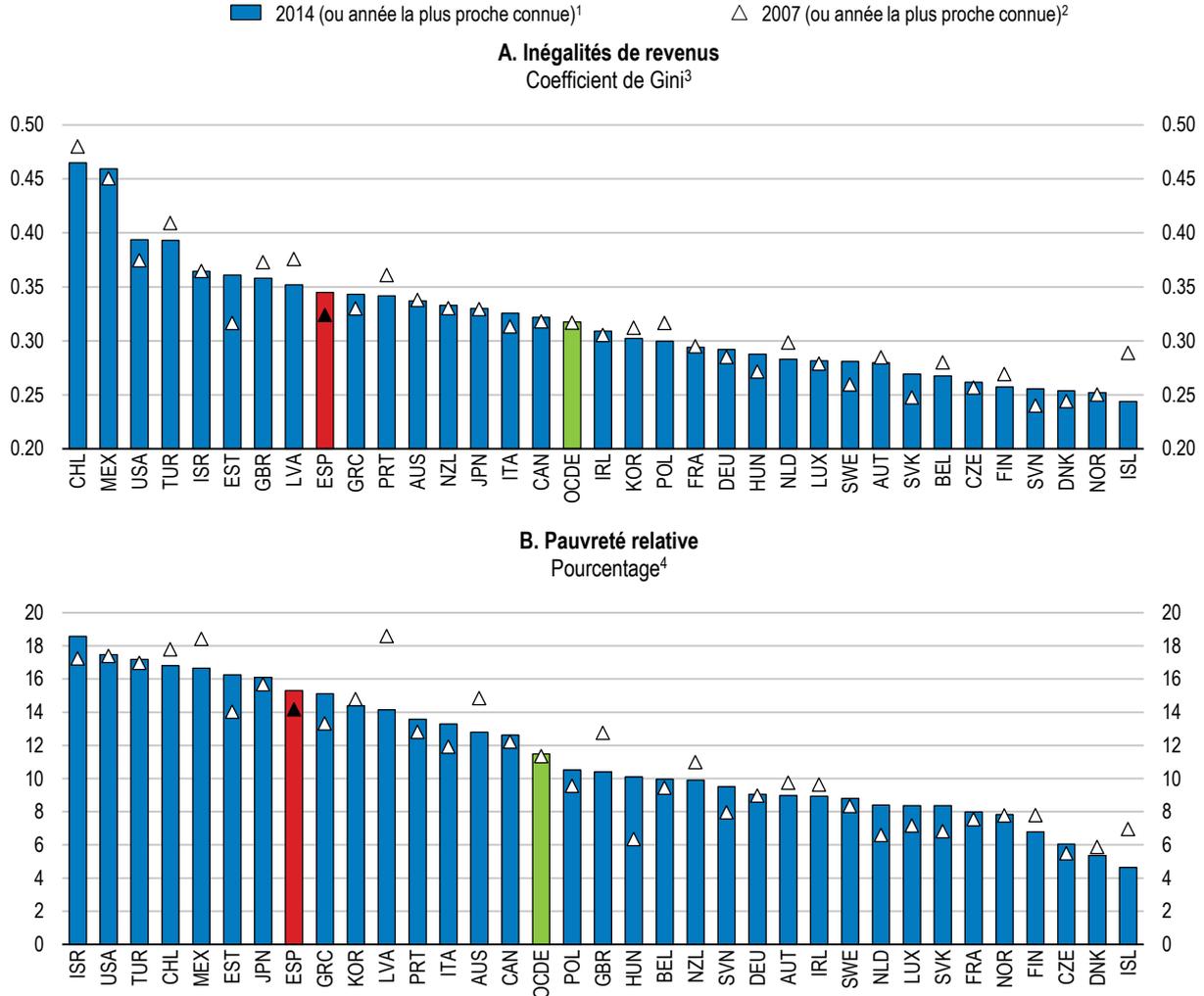
1. Les données se rapportent aux personnes âgées de 15 ans ou plus.

2. 2014 pour l'Allemagne, la Grèce, le Royaume-Uni et l'agrégat correspondant à l'Union européenne à 28 (UE-28).

Source: Eurostat (2016), "Emploi et chômage (Enquête sur les forces de travail)", *Base de données d'Eurostat*, décembre.

36. L'envolée du chômage à la suite de la crise et, dans une moindre mesure, l'accentuation des écarts de revenus d'activité annuels, ont aggravé les inégalités de revenus (graphique 17, partie A). Les personnes sans emploi, les travailleurs temporaires et autres travailleurs précaires se situent en bas de la distribution des revenus. Le taux de pauvreté, mesuré par la proportion de ménages qui vivent avec moins de 50 % du revenu disponible médian des ménages, reste élevé (graphique 17, partie B), même s'il a diminué quelque peu en 2014 et s'il a probablement continué de reculer grâce à l'amélioration de la situation du marché du travail. La pauvreté est particulièrement forte parmi les ménages sans emploi, notamment ceux avec enfants, ainsi que l'illustre le taux élevé de pauvreté infantile, qui s'établissait en 2013 à 23,4 % contre 13,3 % en moyenne dans la zone OCDE.

Graphique 17. Les inégalités de revenus et la pauvreté ont augmenté pendant la crise



1. Les données se rapportent à 2014 pour l'Australie, la Corée, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la Hongrie, Israël, le Mexique et les Pays-Bas ; à 2012 pour le Japon et la Nouvelle-Zélande ; et à 2013 pour tous les autres pays.
2. Les données se rapportent à 2008 pour l'Allemagne, l'Australie, la France, les États-Unis, Israël, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et la Suède ; à 2006 pour le Japon ; à 2009 pour le Chili ; et à 2007 pour tous les autres pays.
3. Le coefficient de Gini est calculé à partir du revenu disponible des ménages, après impôts et transferts, corrigé des différences de taille entre ménages ; il varie entre zéro (lorsque tout le monde a le même revenu) et un (lorsqu'une seule personne détient la totalité des revenus). Ainsi, plus la valeur du coefficient de Gini est élevée, moins la distribution des revenus est égalitaire. L'agrégat OCDE est la moyenne simple des données représentées sur ce graphique.
4. Le taux de pauvreté relative est la part de la population qui vit avec moins de 50 % du revenu disponible médian (corrigé de la taille des familles et après impôts et transferts) de l'ensemble de la population. L'agrégat OCDE est la moyenne simple des données représentées sur ce graphique.

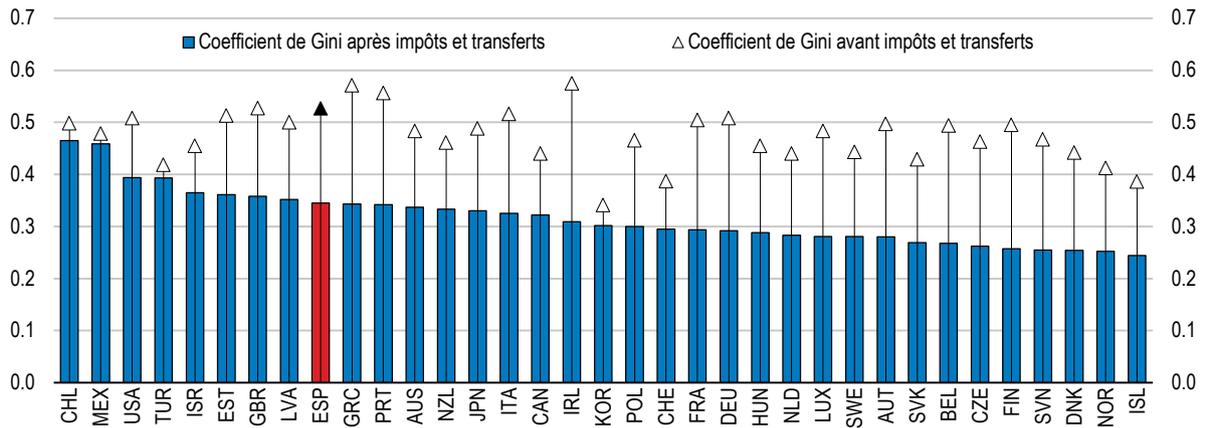
Source: Données provisoires tirées de la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*.

37. Le système d'impôts et de transferts contribue indéniablement à réduire les inégalités de revenus et la pauvreté (graphique 18) et certains éléments donnent à penser que la réforme fiscale de 2014 a peut-être contribué à atténuer les inégalités (IED, 2015), mais il est possible d'aller plus loin. Les transferts concourent à faire reculer la pauvreté, mais ils sont modestes et bénéficient aux mieux lotis (graphique 19). Les aides publiques destinées aux familles sont faibles de manière générale. Les dépenses sociales par enfant sont inférieures à la moyenne de l'OCDE et sont particulièrement modestes dans le domaine de la petite enfance, en raison de la faiblesse des dépenses consacrées aux prestations familiales en espèces et

aux services publics d'accueil des jeunes enfants. Les prestations familiales en espèces ne représentaient que 0.5 % du PIB en 2013, soit un niveau nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE de 1.2 %, et peuvent être accrues compte tenu du taux élevé de pauvreté infantile. Renforcer les services publics d'accueil des jeunes enfants contribuera non seulement à atténuer la pauvreté infantile en réduisant le coût de la garde des enfants pour les ménages pauvres, mais aussi à faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille, en favorisant l'activité féminine et l'éducation des jeunes enfants – dont les effets positifs ultérieurs en termes de réussite scolaire sont bien connus (OCDE, 2011 ; Heckman *et al.*, 2010).

Graphique 18. Les impôts et transferts réduisent les inégalités de revenu disponible des ménages

Variations du coefficient de Gini imputables aux impôts et transferts, 2014 ou année la plus proche connue¹

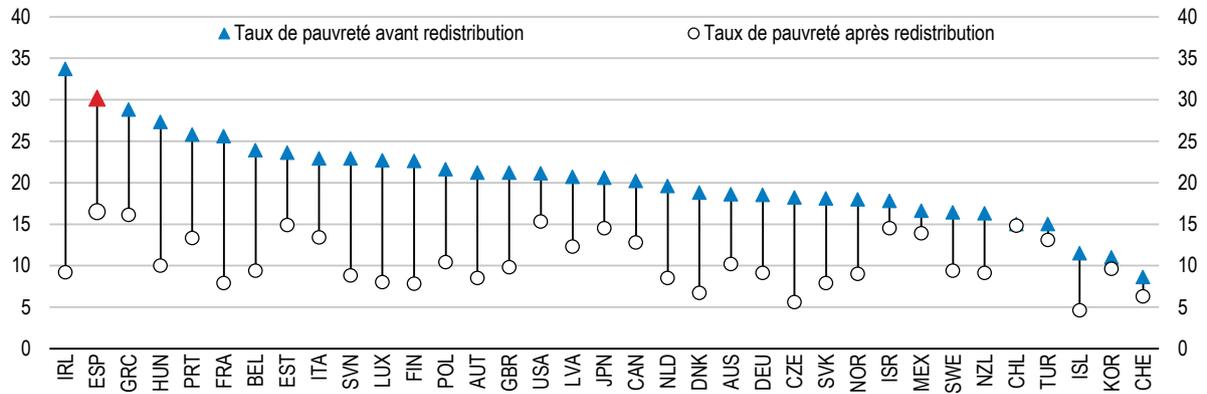


1. Les données se rapportent à 2014 pour l'Australie, la Corée, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la Hongrie, Israël, le Mexique et les Pays-Bas ; à 2012 pour le Japon et la Nouvelle-Zélande ; et à 2013 pour tous les autres pays. Le coefficient de Gini varie entre zéro (lorsque tout le monde a le même revenu) et un (lorsqu'une seule personne détient la totalité des revenus). Ainsi, plus la valeur du coefficient de Gini est élevée, moins la distribution des revenus est égalitaire.

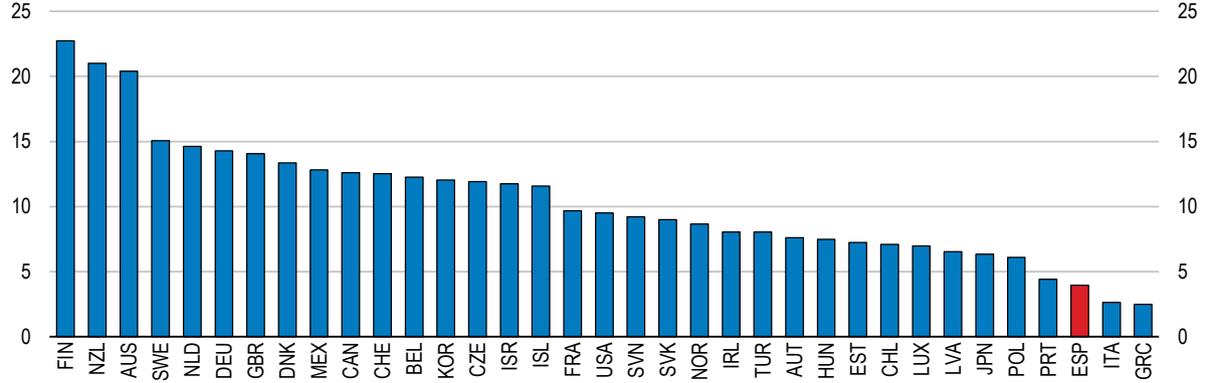
Source: Données provisoires tirées de la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*.

Graphique 19. Le système de transferts peut contribuer davantage à atténuer la pauvreté
Population d'âge actif, 2013¹

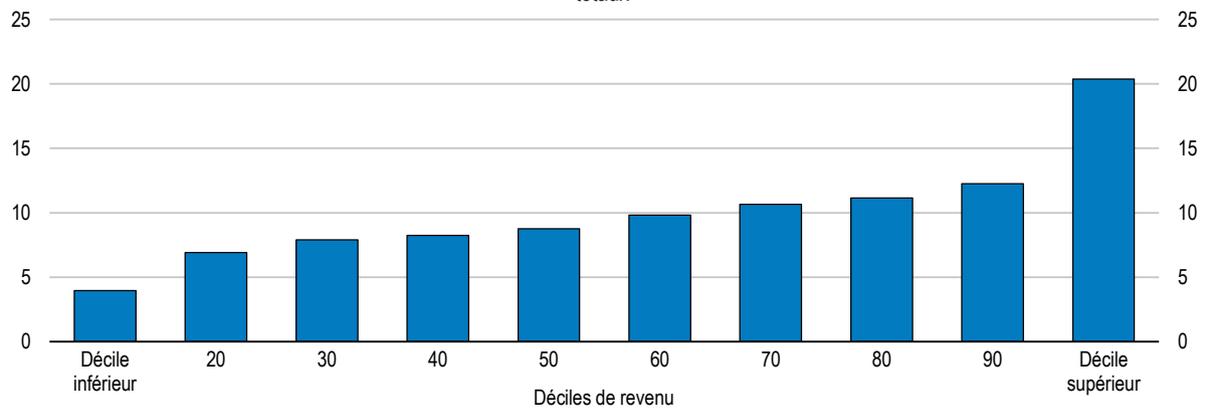
A. Taux de pauvreté relative, au seuil de 50 %
Pourcentage²



B. Part des transferts reçus par le décile inférieur de revenu
Pourcentage³



C. Les transferts bénéficient principalement aux groupes de revenus les plus élevés
Transferts monétaires reçus par chaque décile de revenu, en pourcentage des transferts monétaires totaux



1. 2014 pour l'Australie, la Hongrie et le Mexique. 2012 pour le Japon et la Nouvelle-Zélande.
2. Le taux de pauvreté relative est la part de la population qui vit avec moins de 50 % du revenu disponible médian (corrige de la taille des familles) de l'ensemble de la population.
3. Transferts courants reçus du système public de sécurité sociale.

Source: Calculs fondés sur la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Renforcer la protection sociale et procurer à davantage de personnes des emplois de qualité

38. De nombreux chômeurs sont arrivés en fin de droits et risquent donc de basculer dans la pauvreté et l'exclusion sociale. En Espagne, le système de protection sociale des personnes en âge de travailler recouvre non seulement le régime d'assurance chômage et d'autres programmes gérés par l'administration centrale, mais aussi les dispositifs de revenu minimum garanti gérés par les autorités régionales. Les dispositifs régionaux de revenu minimum sont généralement modestes et d'une portée et d'une efficacité limitées. En 2014, 1.5 % seulement des ménages ont bénéficié d'un revenu minimum garanti de source régionale. Le revenu minimum d'insertion (RMI, *Renta Mínima de Inserción*) est le dispositif le plus courant de garantie de ressources pour les personnes qui n'ont pas droit aux allocations de chômage. Néanmoins, les bénéficiaires potentiels du RMI doivent généralement accomplir des démarches longues et complexes pour obtenir son versement. Simplifier ces démarches devrait contribuer à améliorer l'accès à cette prestation pour ceux qui y ont droit, et son taux de couverture.

39. Les programmes d'aide de base destinés à remédier à la pauvreté devraient être repensés. Il faudrait rationaliser ces dispositifs, tout en revoyant à la hausse leur couverture et le montant des aides accordées, en particulier pour les familles avec enfants. Point important, les prestations devraient être strictement subordonnées à la recherche active d'un emploi, qui aide les bénéficiaires à conserver des liens avec le marché du travail *via* les services publics de l'emploi. Trouver du travail est la meilleure façon de sortir durablement de la pauvreté. Le système de garantie de ressources devrait être mieux coordonné avec les services publics de l'emploi, afin que des liens plus étroits entre protection et activation soient intégrés dans le système. Les prestations devraient également diminuer plus progressivement à mesure que les revenus d'activité augmentent, au lieu de se réduire d'un montant égal à celui de l'accroissement de ces revenus, comme c'est le cas actuellement, afin de ne pas atténuer les incitations financières au travail.

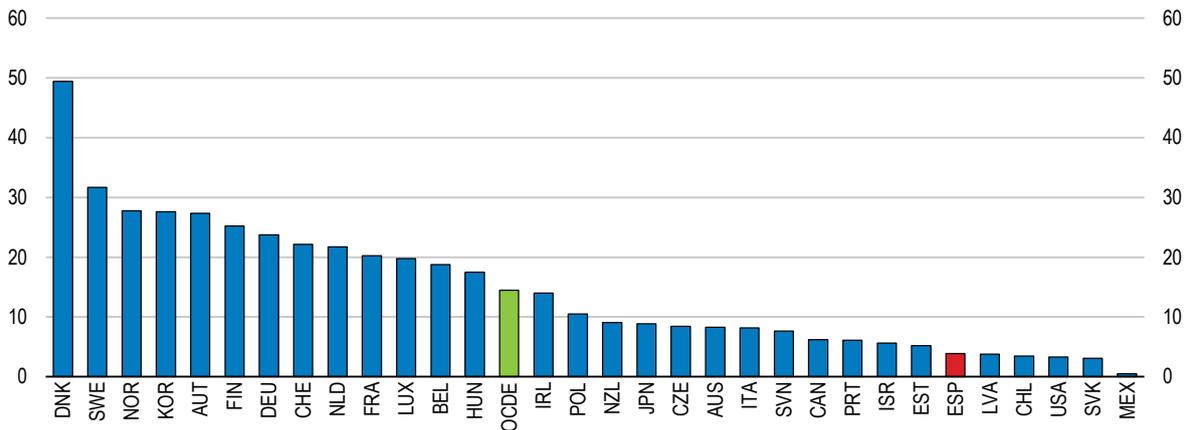
40. Les mesures d'aide au retour à l'emploi jouent également un rôle crucial. Les dépenses consacrées aux mesures actives du marché du travail – telles que la formation et les services de placement – ont augmenté (tableau 4). Par ailleurs, les financements de l'administration centrale sont de plus en plus conditionnés par les résultats obtenus en matière de transition vers l'emploi par les régions, au niveau desquelles les programmes sont gérés. Néanmoins, les dépenses restent faibles (graphique 20) et l'efficacité des services publics de l'emploi laisse toujours à désirer en termes de placement des chômeurs. De récentes initiatives ont été prises pour mieux établir le profil des demandeurs d'emploi et améliorer les services qui leur sont fournis, ainsi que pour faire appel à des conseillers plus spécialisés. Cela dit, compte tenu du nombre considérable de chômeurs et des multiples obstacles auxquels ils se heurtent, il faut cibler davantage les dispositifs, utiliser plus efficacement les ressources disponibles et réduire la charge de travail des agents des services publics de l'emploi. En ce qui concerne l'aide aux chômeurs de longue durée, les services publics de l'emploi régionaux devraient gagner en qualité en affinant leurs outils d'établissement des profils et en améliorant la coordination avec les services sociaux. Une numérisation plus poussée pourrait contribuer à améliorer les résultats obtenus, notamment en permettant de rationaliser les procédures tout en maîtrisant leurs coûts.

Tableau 4. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant l'amélioration des politiques du marché du travail

Recommandations formulées dans l' <i>Étude économique de 2014</i>	Mesures prises depuis 2014
Renforcer les politiques actives du marché du travail en améliorant la formation professionnelle, en renforçant les effectifs et l'efficacité des services publics de l'emploi, et en améliorant la coordination entre les différents niveaux d'administration.	Une stratégie d'activation en faveur de l'emploi a été adoptée en septembre 2014 pour améliorer la coordination avec les services publics de l'emploi (SPE) régionaux. Le budget des programmes actifs du marché du travail a augmenté (d'au moins 16 % entre 2015 et 2016), et les financements attribués aux régions sont maintenant subordonnés aux résultats des SPE régionaux.
Pour renforcer encore la flexibilité du système de négociations salariales, demander aux entreprises d'adhérer volontairement aux accords de branche au lieu de leur donner la possibilité d'y déroger, supprimer l'extension automatique des accords de branche, et imposer des obligations de représentation pour les nouveaux accords de branche.	Aucune mesure n'a été prise.
Réduire encore les indemnités prévues en cas de licenciement injustifié. Si la réforme n'est pas efficace, la mise en place d'un contrat de travail unique prévoyant une indemnité de licenciement initialement faible mais progressive pourrait aider à réduire l'écart encore important entre les coûts de licenciement des travailleurs temporaires et des travailleurs permanents, ce qui devrait effectivement atténuer le dualisme du marché du travail.	Aucune mesure n'a été prise.

Graphique 20. Les dépenses au titre des programmes actifs du marché du travail par chômeur sont faibles en Espagne

En pourcentage du PIB par habitant, 2013¹



1. L'agrégat OCDE est la moyenne simple des données représentées sur ce graphique.

Source: OCDE (2016), "Programmes du marché du travail : dépenses et participants", *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail* (base de données), décembre.

41. Les chômeurs de longue durée ont besoin de programmes mieux ciblés et plus efficaces. On pourrait mieux coordonner ou rationaliser les dispositifs existants, à savoir le revenu actif d'insertion (RAI, *Renta Activa de Inserción*), le Programme de reconversion professionnelle des personnes ayant

épuisé leurs droits à l'assurance chômage (PREPARA, *Programa de recualificación profesional de las personas que agoten su protección por desempleo*), et le Programme d'activation pour l'emploi (PAE, *Programa de Activación para el Empleo*), lancés à différents stades et assortis d'objectifs distincts, afin de les rendre plus efficaces. Le PAE – un programme essentiel de garantie de ressources et de formation destiné aux chômeurs de longue durée ayant des personnes à charge – a aidé 15 % de ses participants à trouver du travail, ce qui représente un taux de réussite relativement élevé comparé à ceux de programmes similaires (Card *et al.*, 2015). On pourrait élargir l'expérience de ce programme concernant l'intensification de l'aide et l'imposition d'obligations strictes de recherche active d'emploi, afin de lui donner un caractère plus général. En outre, l'aide financière correspondant au dispositif en place – aujourd'hui de l'ordre de 400 euros par mois – pourrait être revue à la hausse, pour autant que les ressources budgétaires disponibles le permettent, ce qui rendrait ce programme plus efficace.

42. Des obligations de recherche d'emploi associées aux allocations de chômage constituent un moyen important de ramener les personnes à l'emploi (OECD, 2015b). Ces obligations existent, mais les critères de recherche active d'emploi ne sont pas nécessairement clairs, notamment ceux concernant la notion d'offre d'emploi convenable, que sont tenus d'accepter les demandeurs d'emploi (OECD, 2014a). En outre, il est rare que les sanctions prévues en cas de non-respect de ces critères soient appliquées. Une coordination plus poussée entre l'administration centrale, responsable des allocations de chômage, et les autorités régionales, chargées des services publics de l'emploi locaux, s'impose, dans la mesure le respect des obligations de recherche active d'emploi doit être vérifié. Il pourrait être judicieux à cet égard de se diriger vers un dispositif plus intégré de soutien aux personnes à la recherche d'un emploi, particulièrement aux chômeurs de longue durée, notamment en mettant en place un guichet unique proposant l'ensemble des services.

Renforcer les compétences

43. Il sera crucial de renforcer les compétences relativement faibles de la main-d'œuvre espagnole pour lui permettre d'accéder à des emplois de qualité et rehausser le potentiel de croissance de l'Espagne (graphique 21 et tableau 5). Les transferts monétaires en faveur des chômeurs de longue durée devraient être liés plus étroitement à des actions de reconversion menées en collaboration avec les établissements d'enseignement et de formation professionnels (EFP) ou les programmes de formation des adultes. Il manque à la plupart des chômeurs de longue durée des compétences de base et des diplômes reconnus, et une reconversion approfondie pourrait les aider à acquérir les compétences nécessaires pour retrouver du travail. L'Espagne offre une gamme relativement développée de programme de formation des adultes, et ces programmes pourraient être redéployés au profit de formations en milieu professionnel à l'intention des chômeurs de longue durée.

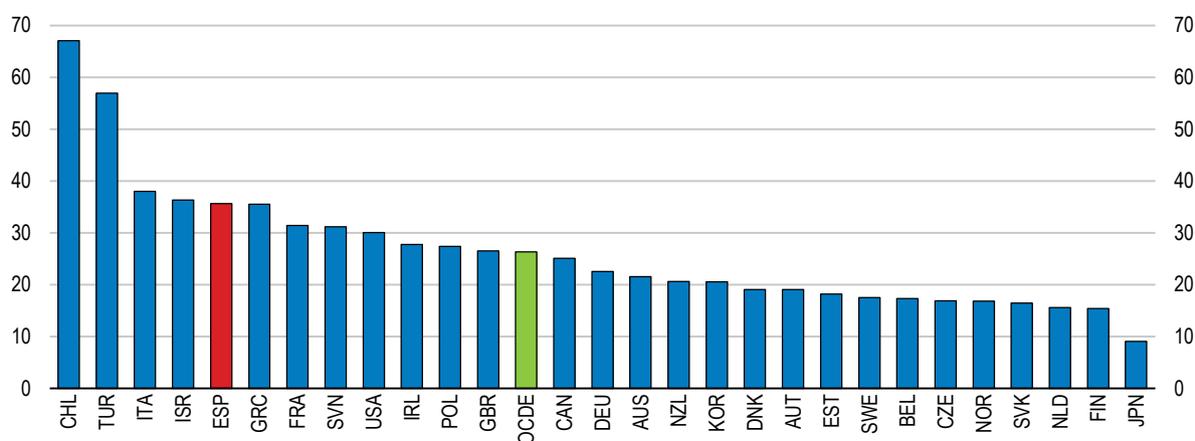
44. Le programme de Garantie pour la jeunesse est destiné à promouvoir l'orientation professionnelle, l'information des jeunes sur le travail et l'aide à la recherche d'emploi, ainsi que les recrutements, entre autres. Néanmoins, bien que l'Espagne ait reçu la plus forte proportion de l'ensemble des fonds affectés par l'Union européenne à la mise en œuvre de cette Garantie, le programme n'a démarré que lentement et ne bénéficie pas encore à autant de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, qu'il le devrait. Les mesures récentes adoptées en décembre 2016, qui prévoient que les jeunes inscrits auprès des services publics de l'emploi seront automatiquement affiliés au système de Garantie pour la jeunesse, aideront peut-être à accroître le nombre des inscriptions et permettront peut-être à des jeunes déscolarisés et sans emploi plus nombreux de recevoir de l'aide.

45. Il est également nécessaire d'améliorer l'enseignement obligatoire. Le taux d'abandon scolaire précoce a sensiblement diminué ces dernières années (passant de 26.3 % en 2011 à 19.9 % en 2015). Néanmoins, l'Espagne reste le pays de l'UE où ce taux est le plus élevé (graphique 22) et les résultats scolaires y laissent à désirer (OECD, 2015d). Cette situation tient à plusieurs facteurs : de bonnes perspectives d'emploi pour des jeunes peu qualifiés dans les régions fortement touristiques, un nombre

réduit de filières menant au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou encore la perception d'une dévalorisation, sur le marché du travail, de certains diplômes de formation professionnelle du secondaire. La loi organique pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement (LOMCE, *Ley Orgánica para la Mejora de la Calidad Educativa*) est mise en œuvre progressivement depuis 2014, l'un de ses objectifs étant de remédier au problème du décrochage précoce (OCDE, 2014a ; encadré 1). Ainsi, la loi a permis de mettre en place un programme d'EFP de base qui offrira une nouvelle voie d'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et donne les moyens d'améliorer les formations professionnelles du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans plusieurs régions et établissements. Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de cette loi, compte tenu de l'ampleur de son champ d'application et de sa mise en œuvre inégale suivant les régions, mais ses objectifs vont dans le bon sens, l'accent étant mis davantage sur les compétences et les qualifications.

Graphique 21. La proportion d'adultes peu compétents est élevée en Espagne

Pourcentage d'adultes ayant un score inférieur ou égal au niveau 1 de l'échelle de compétences en littératie et/ou en numératie, 2012¹



1. 2015 pour le Chili, la Grèce, Israël, la Nouvelle-Zélande, la Slovaquie et la Turquie. Les adultes peu compétents sont ceux dont le score est inférieur ou égal au niveau 1 de l'échelle de compétences en littératie ou en numératie. L'agrégat OCDE est la moyenne simple des données relatives aux 28 pays de l'OCDE ayant participé au Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) de l'OCDE. Les données relatives à la Belgique et au Royaume-Uni portent uniquement sur la Flandre et sur l'Angleterre, respectivement.

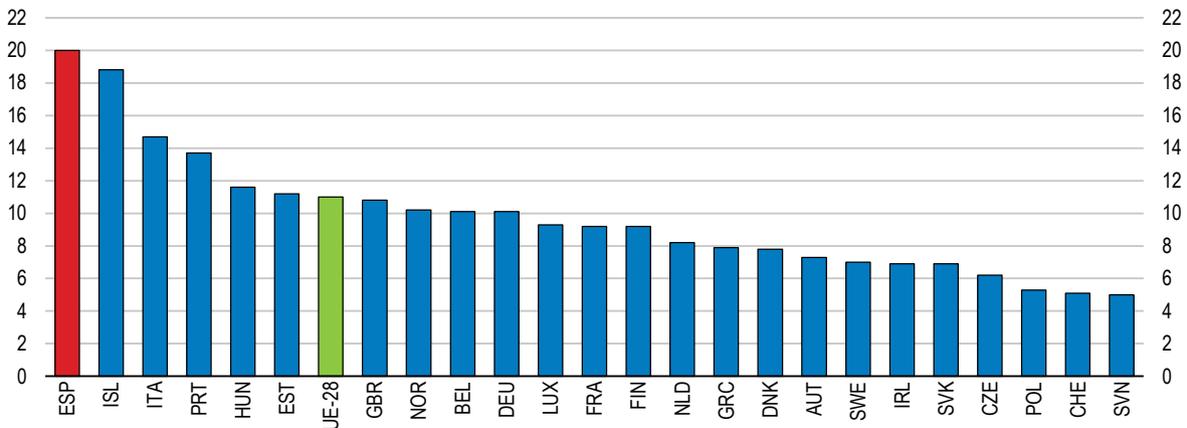
Source: OCDE (2016), *L'importance des compétences : Nouveaux résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*.

Tableau 5. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant les politiques d'éducation

Recommandations formulées dans l' <i>Étude économique de 2014</i>	Mesures prises depuis 2014
Renforcer la composante pratique, réalisée en entreprise, dans le cadre du système scolaire actuel d'enseignement professionnel.	Dans l'enseignement secondaire professionnel, la part du temps consacré à la formation pratique a été portée à 60 % au moins pour l'ensemble des élèves. Cette formation se déroule soit dans l'établissement d'enseignement, soit en entreprise.
Inciter les universités et les organismes de recherche à se développer et à se spécialiser pour améliorer la qualité de l'innovation et renforcer la compétitivité.	Depuis 2015, de nouvelles règles réduisent le nombre de diplômes universitaires afin de favoriser la spécialisation.

Graphique 22. Le taux d'abandon scolaire précoce est élevé

Pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans ayant au mieux achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire et ne participant pas à un programme d'enseignement ou de formation complémentaire, 2015



Source : Eurostat (2016), "Jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation", *Base de données d'Eurostat*, décembre.

46. Il faut cependant déployer davantage d'efforts pour améliorer la qualité de l'enseignement et les résultats scolaires. Les analyses de l'OCDE montrent que les enseignants espagnols sont moins susceptibles de bénéficier de programmes de soutien en cours d'emploi que les enseignants d'autres pays de l'OCDE, et que le soutien qu'ils reçoivent n'est pas très efficace (OECD, 2015d). Les enseignants ne sont en outre pas suffisamment incités à participer à des activités de perfectionnement et soutenus à cet égard. Pour appliquer efficacement les nouvelles approches pédagogiques prévues par la loi et aider les élèves en difficulté, les enseignants ont besoin de meilleurs services de formation et d'orientation, afin que la réforme se traduise par une amélioration des résultats scolaires et une diminution des sorties prématurées du système éducatif. Pour rehausser la qualité de l'enseignement, il conviendrait notamment d'améliorer la formation universitaire et le processus de sélection, ainsi que de mettre en place une formation efficace en cours d'emploi. Les régions devraient évaluer le mode actuel de répartition de leurs dépenses pour faire en sorte de réduire plus efficacement les taux de décrochage scolaire précoce.

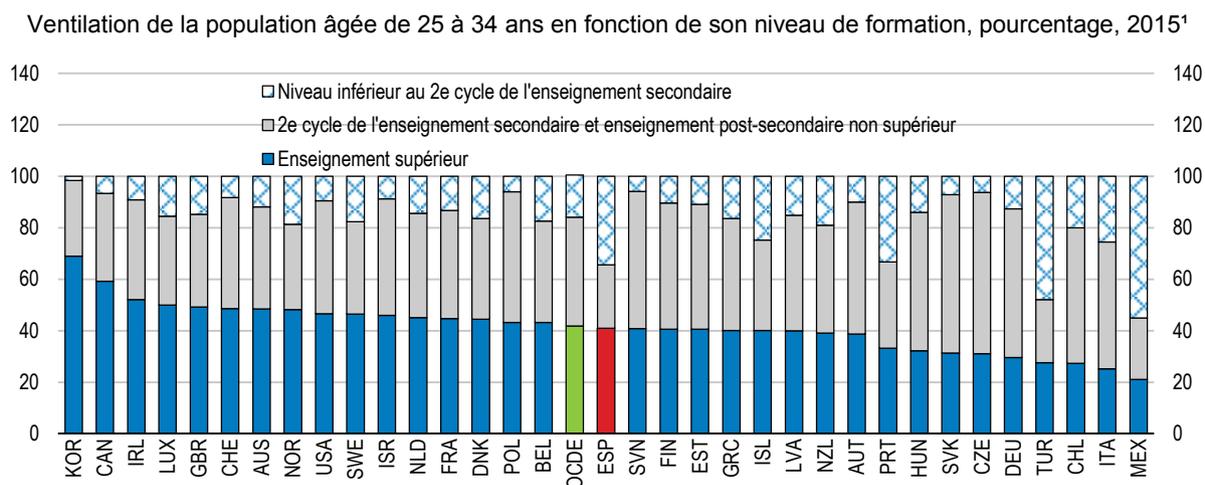
47. Le système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) peut faciliter la transition de l'école à la vie active. La loi organique pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement (LOMCE, *Ley Orgánica para la Mejora de la Calidad Educativa*) a créé un nouveau programme d'initiation à l'EFP, qui constitue une solution de repli pour les jeunes les plus en difficulté et leur permet d'obtenir un certificat reconnu par l'Union européenne (UE), qui a apparemment contribué à faire diminuer le taux d'abandon scolaire précoce. La LOMCE, conformément à son principal objectif concernant la réforme de l'EFP, a renforcé l'attrait du deuxième cycle de l'enseignement secondaire professionnel pour les jeunes et les employeurs, en modifiant les cours de ce deuxième cycle pour les adapter aux besoins du marché du travail, en étoffant la formation en entreprise, en renforçant les compétences de base et en facilitant la transition entre le deuxième cycle du secondaire et le supérieur dans le cadre du système d'EFP. Les financements ont en outre été revus à la hausse. Malgré ces progrès, et bien que les taux de diplômés aient augmenté, peu de jeunes sont inscrits dans l'enseignement secondaire professionnel, et ces programmes restent insuffisamment axés sur le travail et ne conduisent généralement pas à des études supérieures dans le cadre du système d'EFP.

48. Des efforts supplémentaires s'imposent pour consolider le système d'EFP en alternance, qui conjugue formation en milieu scolaire et en milieu professionnel. Le recours à des contrats d'apprentissage et de formation s'est considérablement développé depuis 2012, mais il ne concerne que 2 % des élèves du

deuxième cycle de l'enseignement secondaire, soit un des taux les plus bas parmi les pays dotés d'un système d'EFP en alternance. La poursuite de son expansion se heurte à une difficulté majeure, qui tient à la nécessité d'obtenir que les entreprises s'engagent dans la formation : la plupart des entreprises espagnoles sont des microentreprises, qui ne disposent pas de ressources financières et humaines suffisantes pour collaborer avec les établissements d'EFP. Compte tenu de ces contraintes, les autorités s'efforcent de favoriser une coopération élargie entre les différentes parties prenantes. Les chambres de commerce, en coopération avec les entreprises et les organisations syndicales, contribuent de manière importante à soutenir la collaboration entre les entreprises et les établissements d'enseignement. On pourrait faciliter encore cette coopération en tirant parti de l'expérience de certaines régions, où des entreprises ayant un besoin commun de travailleurs dotés de certaines qualifications acquises dans le cadre du système d'EFP collaborent au sein de structures tels que le Groupe d'initiatives régionales de l'automobile (GIRA, *Grupo de Iniciativas Regionales de Automoción*) mis en place en Cantabrie, dans le nord de l'Espagne. Amener les employeurs à jouer un rôle plus actif dans la conception des programmes contribuerait à renforcer la coopération, en garantissant que les compétences acquises correspondent aux besoins des entreprises.

49. Bien que la proportion de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire soit nettement inférieure à la moyenne de l'OCDE (graphique 23), la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur est maintenant comparable à celles observées dans nombre d'autres pays membres de l'Organisation. Néanmoins, le niveau de compétences des diplômés de l'enseignement supérieur figure parmi les plus bas de la zone OCDE, ce qui laisse à penser que l'enseignement universitaire est de qualité médiocre (OECD, 2015d), facteur auquel s'ajoute une dégradation des compétences des individus après leur entrée sur le marché du travail. Un ensemble complexe de facteurs explique la faiblesse des compétences acquises par les étudiants espagnols à l'université (OECD, 2014a), notamment des formules de financement fondées presque exclusivement sur le nombre d'étudiants, des systèmes de gouvernance assortis de mécanismes externes de reddition de compte insuffisants, des procédures de sélection favorisant les promotions internes, ainsi qu'une très faible mobilité des étudiants et des enseignants.

Graphique 23. La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les jeunes générations est proche de la moyenne de l'OCDE



1. 2013 pour le Chili. 2014 pour la France.

Source : OCDE (2016), "Panorama de l'éducation : Niveau de formation et situation au regard de l'emploi", *Statistiques de l'OCDE sur l'éducation (base de données)*, décembre.

Réduire le dualisme du marché du travail

50. Il faut aller plus loin pour réduire le dualisme du marché du travail et améliorer la qualité des emplois. Les travailleurs temporaires pâtissent tout particulièrement de l'insécurité sur le marché du travail, qui réduit leurs revenus d'activité (et leur fait courir le risque de basculer dans la pauvreté), leurs possibilités de formation et leurs futures perspectives d'emploi. La réforme du marché du travail de 2012 a réduit les indemnités de licenciement relatives aux contrats permanents, instauré des aides à l'embauche pour les nouveaux travailleurs permanents et rétabli des limites légales concernant le recours aux contrats temporaires. Cette réforme visait également à définir plus clairement les conditions devant être réunies pour qu'un licenciement soit considéré comme légitime, l'objectif étant de réduire le coût des licenciements pour les entreprises et, partant, de faciliter les embauches (OECD, 2014g ; García Pérez, 2016). Néanmoins, l'incertitude relative aux décisions des tribunaux du travail reste considérable, et de nombreuses entreprises continuent d'accepter d'emblée que des licenciements puissent être considérés comme abusifs, même si cela est plus coûteux. Malgré cette réforme, la part des emplois temporaires dans l'emploi total reste stable aux alentours de 25 %, et la durée de ces contrats est souvent très courte.

51. L'utilisation de procédures extrajudiciaires, comme la conciliation, la médiation et l'arbitrage, pour régler les différends relatifs aux licenciements pourrait contribuer à réduire encore l'incertitude en la matière. Le recours aux procédures de conciliation a augmenté depuis quatre ans, et l'on pourrait les développer encore pour donner davantage de place au dialogue et offrir une solution plus rapide et plus efficace que les procédures judiciaires. Enfin, le licenciement d'un travailleur permanent reste nettement plus coûteux que celui d'un travailleur temporaire. Comme cela avait été recommandé dans l'*Étude économique de 2014*, le gouvernement devrait s'efforcer de rapprocher davantage les coûts de licenciement entre contrats permanents et temporaires, ce qui pourrait contribuer à réduire encore le dualisme du marché du travail.

Améliorer les perspectives d'une croissance à moyen terme plus durable

Renforcer la productivité

52. Ainsi que cela a été souligné dans les précédentes *Études* de l'OCDE, rehausser le PIB par habitant et renforcer le bien-être de la population, notamment par le biais de gains de productivité, constitue l'enjeu primordial de la politique économique en Espagne à moyen terme (tableau 6). La croissance de la productivité s'est légèrement améliorée à la suite de la crise, en partie du fait de la diminution du poids relatif du secteur de la construction, peu productif, mais elle demeure très faible, puisqu'elle s'est établie aux alentours de 0 % en moyenne entre 2008 et 2015 (graphique 24, partie A). Le secteur des entreprises se caractérise par une forte proportion de microentreprises (1 à 9 salariés) et de petites entreprises, qui sont peu productives (chapitre 2 et graphique 24, partie B).

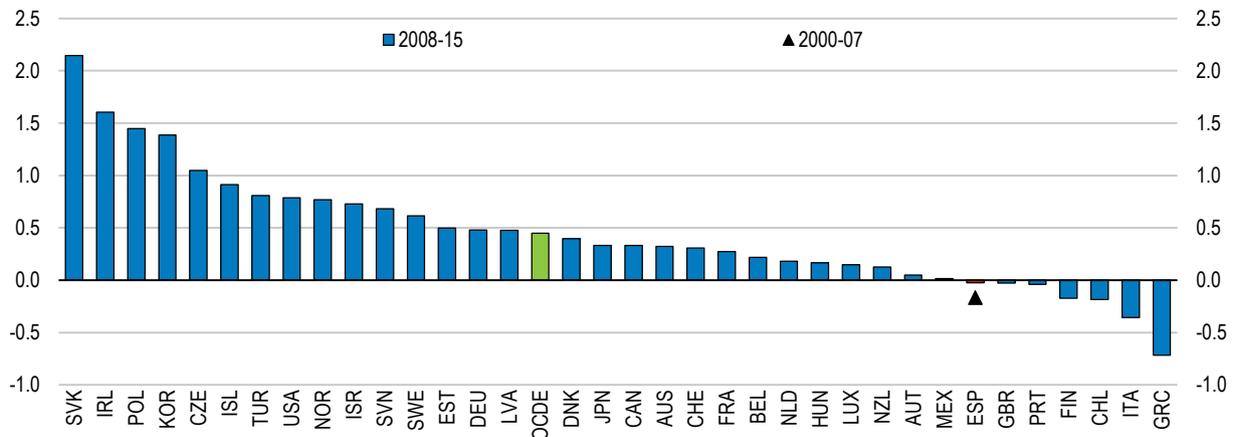
Tableau 6. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la productivité

Recommandations formulées dans l' <i>Étude économique de 2014</i>	Mesures prises depuis 2014
Diversifier les sources de financement à la disposition des entreprises, remanier le système des autorisations et des permis, et harmoniser la réglementation en appliquant la loi sur l'unité du marché.	La mise en œuvre de la loi sur l'unité du marché s'est poursuivie. La loi 5/2015 prévoit différentes mesures destinées à faciliter l'accès des PME au crédit bancaire et ouvre la voie au développement de sources de financement alternatives.
Inciter davantage les PME à recourir aux procédures de règlement extrajudiciaires intervenant avant l'insolvabilité et introduire un nouveau régime d'insolvabilité personnelle extrajudiciaire négocié.	La loi 25/2015 offre aux particuliers la possibilité de prendre un nouveau départ et facilite les restructurations extrajudiciaires pour les entrepreneurs et les PME.
Maintenir et réexaminer le crédit d'impôt au titre de la recherche-développement (R-D) et coopérer avec des organismes de recherche plus importants afin d'inciter les jeunes entreprises à l'utiliser.	De nouvelles dispositions réglementaires ont été adoptées en juin 2015 pour simplifier les procédures administratives de demande concernant les incitations fiscales à la R-D.
Réduire le nombre de professions nécessitant d'appartenir à un organisme professionnel, ainsi que le coût de l'adhésion à ces organismes.	Aucune n'a été mesure prise.
Réduire le nombre d'organismes publics proposant un soutien financier aux entreprises.	Aucune n'a été mesure prise.

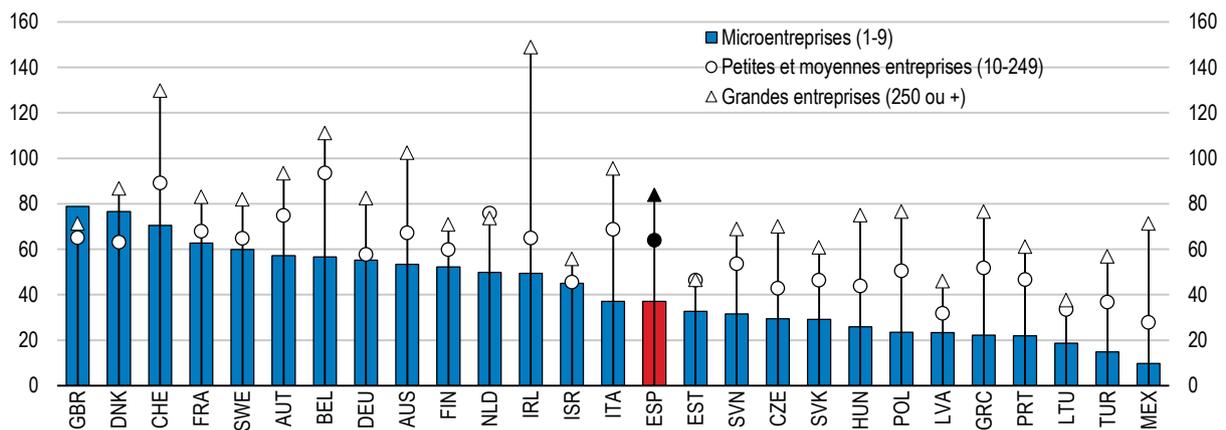
53. La productivité est entravée par des obstacles importants à la création et au développement des entreprises, la faiblesse de l'innovation des entreprises et des problèmes considérables d'inadéquation des compétences, entre autres (OECD, 2014a ; Haugh and Westmore, 2014; Mora and Fuentes, 2012). Pour renforcer la productivité, il faudra relever plusieurs défis. Il sera essentiel à cet égard d'améliorer les compétences et d'accompagner vers l'emploi la multitude de chômeurs, ainsi que d'améliorer la qualité de l'enseignement, qui a limité la contribution du capital humain à la croissance, comme indiqué précédemment. Réduire les obstacles réglementaires qui restreignent le jeu de la concurrence, favoriser l'innovation et veiller à ce que les ressources en capital bénéficient à un plus large éventail d'entreprises innovantes contribueront également à renforcer la productivité. De fait, de plus en plus d'éléments indiquent que la faiblesse de la productivité en Espagne s'explique de manière importante par une mauvaise affectation du capital, bénéficiant à des entreprises peu productives dans tous les secteurs, ainsi que par un sous-investissement dans le capital intellectuel (graphique 25, chapitre 2), tandis que les problèmes de répartition du capital entre secteurs jouent un rôle plus modeste (Mora-Sanguinetti and Fuentes, 2012 ; García-Santana *et al.*, 2015).

Graphique 24. La productivité est faible

A. Croissance annuelle moyenne de la productivité multifactorielle Pourcentage¹



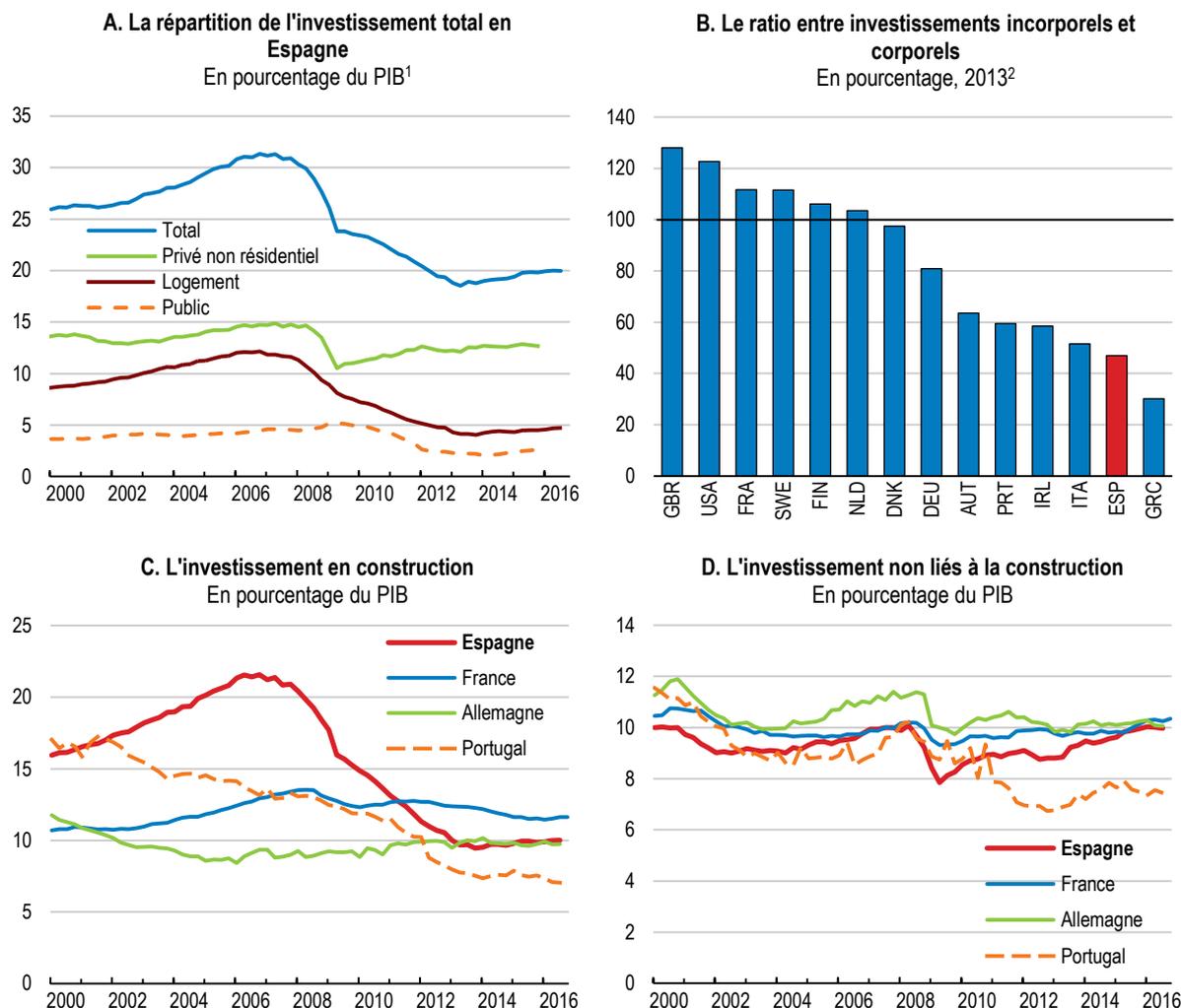
B. Productivité du travail selon la taille des entreprises Ensemble de l'économie marchande, valeur ajoutée par personne occupée, milliers USD à PPA, 2013²



1. L'agrégat OCDE est la moyenne simple des données relatives aux pays représentés sur ce graphique.
2. Les données se rapportent en fait à 2014 pour le Mexique, 2012 pour Israël, et 2011 pour l'Irlande. Les classes de taille des entreprises reposent sur le nombre de personnes occupées. Pour l'Australie, la classe de taille « 1-9 » correspond en fait à « 1-19 », « 10-249 » à « 20-199 » et « 250 ou + » à « 200 ou + ». Pour le Mexique, la classe de taille « 1-9 » correspond en fait à « 1-10 », « 10-249 » à « 11-250 », et « 250 ou + » à « 251 ou + ». Pour la Turquie, la classe de taille « 1-9 » correspond en fait à « 1-19 », et « 10-249 » à « 20-249 ». Les données concernant la Suisse et les États-Unis se rapportent en fait aux salariés. Les données relatives au Mexique reposent sur les établissements et non sur les entreprises. Les données sur le Royaume-Uni ne tiennent pas compte des petites entreprises non déclarées, dont le nombre est estimé à 2.6 millions ; il s'agit d'entreprises se trouvant en deçà des seuils du régime de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et/ou du régime de retenue à la source (pour les entreprises employeuses). Le sigle PPA signifie « parité de pouvoir d'achat ».

Source : OCDE (2016), "Perspectives économiques de l'OCDE n° 100, Volume 2016, Numéro 2", *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), novembre ; et OCDE (2016), *Panorama de l'entrepreneuriat 2016*.

Graphique 25. L'investissement dans l'innovation est modeste



1. Les données pour l'investissement privé non résidentiel se rapportent à l'investissement total diminué de l'investissement public et de l'investissement en logements. Dans la mesure où les données relatives à l'investissement en logements en Espagne et au Portugal peuvent également recouvrir le parc immobilier d'habitation public, il est possible que l'investissement privé non résidentiel y soit sous-estimé.
2. Les données se rapportent au secteur des entreprises hors immobilier, c'est-à-dire à l'ensemble des activités économiques hormis les secteurs suivants : activités immobilières (L) ; administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire (O) ; enseignement (P) ; et santé humaine et action sociale (Q). L'investissement correspond à la formation brute de capital fixe. L'investissement incorporel correspond à l'ensemble des actifs intellectuels. Suivant la définition du système de comptabilité nationale (SCN) de 2008, les actifs intellectuels recouvrent les logiciels, la recherche-développement (R-D), les œuvres récréatives, littéraires ou artistiques originales, ainsi que la prospection minière et pétrolière. Sont également inclus dans les actifs intellectuels les activités de conception, le développement de nouveaux produits dans le secteur financier, les marques, les activités de formation spécifique à l'entreprise et le capital organisationnel. Les investissements corporels correspondent à la formation brute de capital fixe (FBCF) dans les domaines de la construction et des machines et équipements.

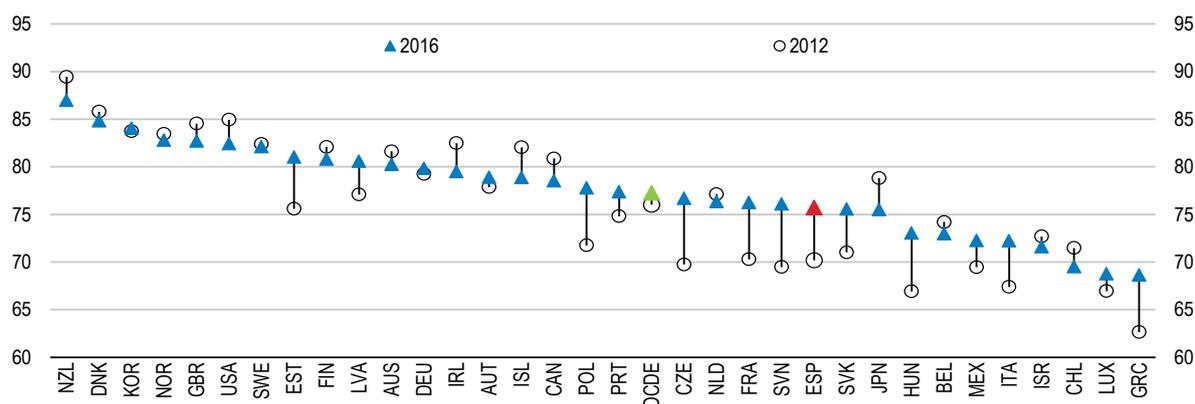
Source : OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), février ; OCDE (2017), *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données), février ; OCDE (2016), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2015 – L'innovation au service de la croissance et de la société* ; Corrado, C., J. Haskel, C. Jona-Lasinio et M. Iommi, (2012), "Intangible Capital and Growth in Advanced Economies: Measurement Methods and Comparative Results", Working Paper, juin (consultable sur <http://www.intan-invest.net>).

Réduire les obstacles réglementaires qui entravent la concurrence

54. Un cadre réglementaire efficace favorisant la concurrence et l'innovation est crucial pour renforcer la productivité. Le pays a progressé en termes d'amélioration de la réglementation des marchés de produits (RMP) et de convergence vers les meilleures pratiques, ce qui incite considérablement les entreprises à innover et à devenir plus productives. Le gouvernement continue d'avancer dans la mise en œuvre de la loi sur l'unité du marché de 2013, afin d'améliorer la réglementation applicable aux entreprises dans les 17 régions du pays et de créer ainsi un véritable marché unique en Espagne. Un pas important dans cette direction a consisté à mettre en place une procédure suivant laquelle les pouvoirs publics examinent rapidement toute réclamation faisant état de nouvelles dispositions législatives ou réglementaires non conformes à la loi sur l'unité du marché. Cependant, l'exercice d'activités économiques est toujours perçu comme plus difficile en Espagne que dans d'autres économies de l'OCDE (graphique 26). Le gouvernement central et les régions ont conclu en janvier 2017 un accord destiné à développer la coopération pour assurer l'unité du marché et mettre en œuvre des principes d'amélioration de la réglementation. Il s'agit d'une mesure bienvenue, et le gouvernement et les administrations régionales devraient continuer d'entretenir la dynamique de mise en œuvre de la loi sur l'unité du marché, afin de faire en sorte que les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises continuent de diminuer et que la réforme de la réglementation ait des effets visibles sur la productivité.

Graphique 26. L'exercice des activités économiques est devenu plus aisé, mais il est possible de progresser encore

Distance à la frontière constituée par les meilleures pratiques, mesurée sur une échelle de 0 à 100 (allant du pire au meilleur résultat)¹



1. La distance à la frontière constituée par les meilleures pratiques permet d'évaluer l'efficacité de la réglementation dans l'absolu au fil du temps. Cette mesure indique le chemin restant à parcourir par chaque économie pour atteindre la « frontière », qui représente les meilleurs résultats observés pour chacun des indicateurs dans l'ensemble des économies étudiées depuis 2005 dans le cadre de l'enquête Doing Business.

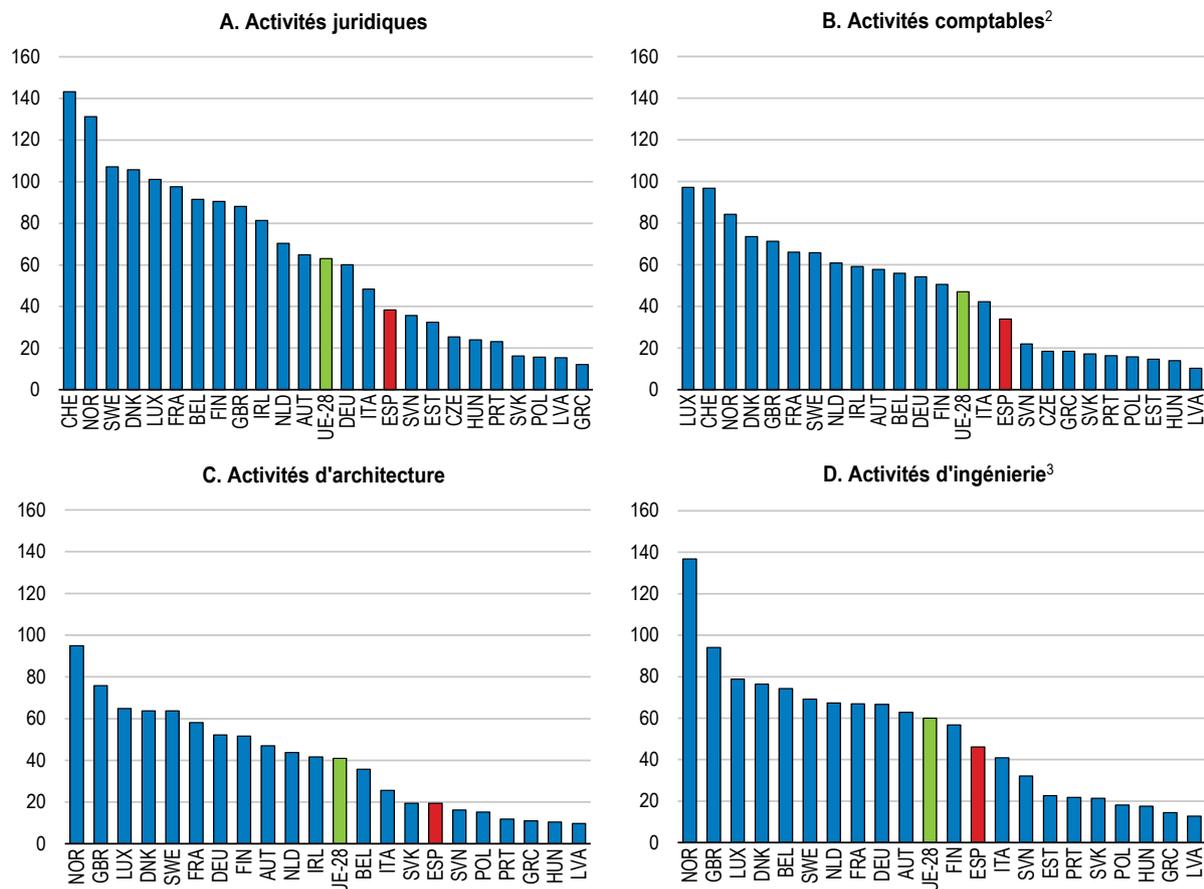
Source : Banque mondiale (2016), *Doing Business 2017: Equal Opportunity for All*.

55. La concurrence demeure relativement faible dans les secteurs qui fournissent des intrants au secteur des entreprises, en particulier dans les services professionnels. Ces derniers – qui représentent 75 % des services aux entreprises – sont nettement moins productifs en Espagne que dans d'autres économies européennes (González Pandiella, 2014 et graphique 27). Les services professionnels font l'objet de règles d'accès qui sont plus strictes en Espagne que dans la plupart des autres pays de l'OCDE (graphique 28). Ouvrir ces services à la concurrence permettrait de renforcer la productivité, de réduire les prix, d'améliorer la qualité des services et d'offrir davantage de perspectives d'emploi. Les autorités devraient mettre en œuvre la réforme destinée à libéraliser les services professionnels qui est prévue depuis un certain temps

déjà, mais se fait toujours attendre, dans la mesure où elle faciliterait l'accès aux services professionnels et l'exercice de ces activités, tout en renforçant la responsabilisation des organismes professionnels.

Graphique 27. La productivité des services professionnels est faible

Productivité apparente du travail, valeur ajoutée brute en milliers EUR par personne occupée, 2014¹



1. 2012 pour l'Irlande.
2. Activités comptables et d'audit ; conseil fiscal.
3. Y compris les activités de conseils techniques connexes.

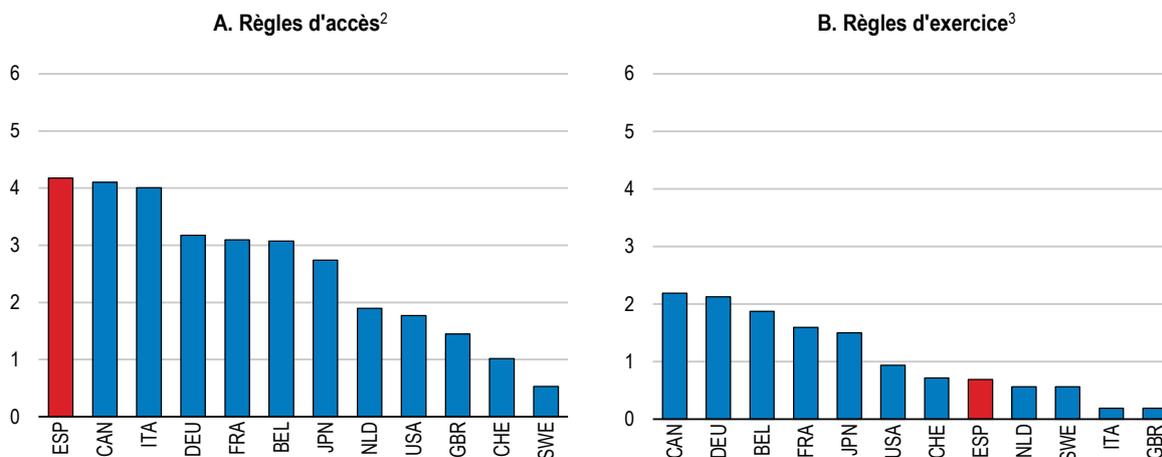
Source : Eurostat (2017), "Statistiques structurelles sur les entreprises – Services", Base de données d'Eurostat, février.

56. Le système espagnol de négociations salariales se caractérise principalement et depuis longtemps par des négociations collectives menées au niveau sectoriel. L'extension des conventions collectives adoptées au niveau sectoriel est automatique à l'échelle nationale, quelle que soit la représentativité des parties associées à la négociation collective. De ce fait, les accords collectifs revêtent un caractère contraignant non seulement en matière de salaires mais aussi pour d'autres conditions d'emploi, telles que le temps de travail et le travail posté, sauf s'il existe des accords d'entreprise. La réforme de 2012 a donné la primauté aux accords d'entreprise et assoupli les conditions suivant lesquelles les entreprises peuvent déroger aux conventions collectives (OECD, 2014g). Cette réforme a contribué à la modération salariale (OECD, 2014g ; Doménech *et al.*, 2016 ; García-Pérez *et al.*, 2016), mais les accords d'entreprise conclus concernaient principalement des grandes entreprises, et moins de 5 % de l'ensemble des entreprises, des grandes pour la plupart, ont dérogé aux conventions collectives. Les autorités devraient revoir les conditions d'extension des conventions collectives statutaires, notamment en relevant et en durcissant les exigences de représentativité des associations professionnelles, en veillant en particulier à ce que ces

critères soient bien respectés. De telles conditions devraient permettre d'éviter que les conventions collectives ne soient déterminées de manière excessive par un nombre limité des entreprises les plus performantes.

Graphique 28. Les obstacles à l'entrée dans les services professionnels sont importants

Indicateur de réglementation des services professionnels, indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013¹



1. Les services professionnels recouvrent quatre secteurs : les services comptables, les services juridiques, les services d'ingénierie et les services d'architecture. Pour en savoir plus, voir Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti and O. Barbiero (2015), « The 2013 update of the OECD product market regulation indicators: policy insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1200.
2. Les règles d'accès recouvrent les activités exclusivement ou partiellement réservées à une profession, les critères de formation, les obligations d'adhésion à des chambres des métiers et les quotas.
3. Les règles d'exercice recouvrent les règles applicables aux prix et honoraires, à la publicité, à la forme des entreprises et à la coopération entre professions.

Source : OCDE (2013), *Base de données de l'OCDE sur la réglementation des marchés de produits*.

57. Une exécution rigoureuse des contrats, une justice civile efficace et des procédures de faillite menées à bien en temps voulu sont importantes pour favoriser la croissance des nouvelles entreprises productives qui créent une forte proportion des nouveaux emplois (OECD, 2016d). Une procédure d'insolvabilité efficace incite les individus à prendre le risque de créer une entreprise et est corrélée positivement avec le développement de l'entrepreneuriat et la croissance de la productivité (de Serres, 2006 ; OECD, 2016c). Elle permet également aux entrepreneurs de repartir rapidement sur de nouvelles bases en cas d'échec. L'efficacité des procédures d'insolvabilité, tant pour les particuliers que pour les entreprises, s'est améliorée grâce aux réformes de 2014 et 2015, mais il est possible d'aller plus loin. L'Espagne a mis en place un mécanisme offrant la possibilité d'un « nouveau départ » : en cas de faillite, les recettes futures ne sont pas obligatoirement consacrées au remboursement des dettes antérieures. Si certaines conditions, notamment le remboursement d'une certaine proportion de la dette, sont satisfaites, les entrepreneurs sont immédiatement dispensés de rembourser le reliquat à partir de leurs futures recettes. Néanmoins, si ce seuil de remboursement n'est pas atteint, le débiteur doit s'engager à respecter un plan de remboursement sur cinq ans des dettes qu'il n'est pas tenu de régler immédiatement, ce qui reste très lourd en termes de comparaison internationale (Carcea *et al.*, 2015). Dans les cas où les remises de dette ne sont pas automatiques, réduire la période pendant laquelle les entrepreneurs défaillants sont tenus de rembourser leurs dettes antérieures leur permettrait de repartir de zéro et de commencer plus rapidement à embaucher et à produire.

Renforcer l'innovation et veiller à ce que les ressources en capital bénéficient à un plus large éventail d'entreprises innovantes

58. Les entreprises espagnoles investissent peu dans les actifs intellectuels, non seulement dans la recherche-développement (R-D) mais aussi dans les autres formes d'innovation et les capacités économiques qui comptent pour l'innovation (OECD, 2015e). L'État apporte au secteur des entreprises des financements publics spécifiquement axés sur l'investissement dans l'innovation, sous forme de crédits d'impôt en faveur de la R-D et de programmes de financement public direct. Le système espagnol de crédit d'impôt en faveur de la R-D est généreux en termes de comparaison internationale, mais peu d'entreprises l'utilisent, en partie du fait de la complexité des formalités à accomplir. Pour accroître l'utilisation de ce dispositif, il faudrait simplifier les procédures et s'assurer qu'elles sont portées à la connaissance du public. Ces dernières années, une part importante des budgets publics affectés à l'innovation n'ont pas été dépensés, parce qu'ils devaient financer des prêts à la R-D destinés aux entreprises qui n'ont pas été souscrits. Pour améliorer l'efficacité du soutien à la R-D, le gouvernement devrait privilégier le financement par des aides attribuées en fonction des résultats et des projets collaboratifs public-privé plutôt que le financement par des prêts remboursables, afin de renforcer les activités de R-D des entreprises et de ralentir le phénomène massif d'exode des cerveaux qui prive l'Espagne de chercheurs talentueux.

59. Pour renforcer la productivité des entreprises, il importera de veiller à ce que les financements bénéficient aux projets les plus prometteurs. La recapitalisation réussie du système bancaire après la crise a ouvert la voie à une meilleure répartition du capital en Espagne. Les autorités ont en outre pris des mesures pour développer les financements de marché, en créant un marché alternatif des valeurs à revenu fixe (MARF, *Mercado Alternativo de Renta Fija*) et un marché boursier alternatif (MAB, *Mercado Alternativo Bursátil*). Tous deux se développent, mais pour y avoir accès, une entreprise doit toujours avoir une taille raisonnable, puisque le montant moyen des émissions obligataires sur le MARF est de 20 millions EUR (Guijarro and Mañueco, 2013).

60. Pour que les apports de capitaux bénéficient à un plus large éventail de nouvelles entreprises innovantes, il faut former davantage les entrepreneurs sur les modalités d'accès aux financements. Cela passe également par une coordination plus poussée entre le système bancaire et les marchés de capitaux, permettant d'associer la connaissance approfondie qu'ont les banques de leur clientèle et la capacité des marchés de capitaux de répartir plus largement les risques. Cela revêt une importance toute particulière pour les PME, qui ont davantage de difficultés que les grandes entreprises à accéder à ces deux canaux de financement, car le risque élevé qu'elles représentent entrave leur accès aux financements bancaires, tandis qu'un manque d'informations et leur taille les empêchent d'accéder aux marchés de capitaux.

61. Pour accroître les apports de fonds aux PME, les autorités peuvent prendre des mesures complémentaires afin d'adapter les dispositifs de titrisation et les systèmes de garantie mutuelle de manière à ce qu'il soit plus attrayant d'émettre et d'acheter des emprunts titrisés de PME sur le MARF ou le MAB. Le gouvernement pourrait mettre en place des mécanismes de partage des risques, consistant par exemple à fournir des garanties aux fonds de placement en obligations de PME qui achètent soit des prêts titrisés par des banques, soit des emprunts obligataires plus modestes émis directement par des petites entreprises. Pour réduire les risques financiers, les banques qui octroient les prêts devraient être tenues d'en conserver une fraction, et ces prêts devraient être mutuellement garantis par les banques elles-mêmes, comme cela se fait en France avec des émissions obligataires d'un montant pouvant se limiter à 500 000 EUR (OECD, 2015f).

62. Il est possible de mieux hiérarchiser les priorités en matière de financements publics destinés aux entreprises. La banque de développement publique ICO (*Instituto de Crédito Oficial*) prête des fonds aux PME par le biais de dispositifs d'intermédiation où des banques commerciales assument le risque de crédit lié aux prêts. Par ailleurs, l'ICO finance directement de grands projets dans différents secteurs

économiques. L'ICO devrait encourager les banques à mettre davantage l'accent sur les entreprises innovantes. L'ICO propose également des financements par fonds propres grâce à plusieurs instruments, parmi lesquels on peut citer Fond-ICO Global, un fonds public de capital-risque créé en 2013 sous la forme d'un « fonds de fonds ». Le Fond-ICO Global devrait intervenir plus massivement en début et en fin du cycle du capital-risque, où les apports de capitaux privés sont plus rares.

La société publique nationale d'innovation ENISA (*Empresa Nacional de Innovación, SA*) contribue au financement des jeunes entreprises en phase de démarrage, et leur permet ainsi d'avoir un parcours suffisamment long pour convaincre des investisseurs privés en capital-risque de leur apporter des fonds. Les ressources financières de l'ENISA sont très modestes, même si elles ont augmenté récemment, et le gouvernement devrait envisager de continuer à les développer (si les résultats de l'examen global des dépenses le permettent) compte tenu du rôle complémentaire qu'elles jouent par rapport aux financements de marché, puisqu'elles servent à financer des nouvelles entreprises en phase de démarrage qui ne trouveraient pas de fonds auprès du secteur privé. Le CDTI (*Centro para el Desarrollo Tecnológico Industrial*) est le principal organisme public de financement de la R-D et des projets d'innovation des entreprises en Espagne. Son programme « Innvierte » vise à promouvoir l'innovation dans les entreprises en soutenant l'investissement en capital-risque dans des entreprises technologiques innovantes et à favoriser les apports de capital-risque privé au service de leurs activités technologiques et de leur internationalisation. La part des financements du CDTI susceptibles d'être distribués sous la forme de subventions a diminué au fil du temps, et il serait utile d'opérer un redéploiement des prêts au profit des subventions, notamment en direction des PME ayant des projets de développement technologiques et innovants.

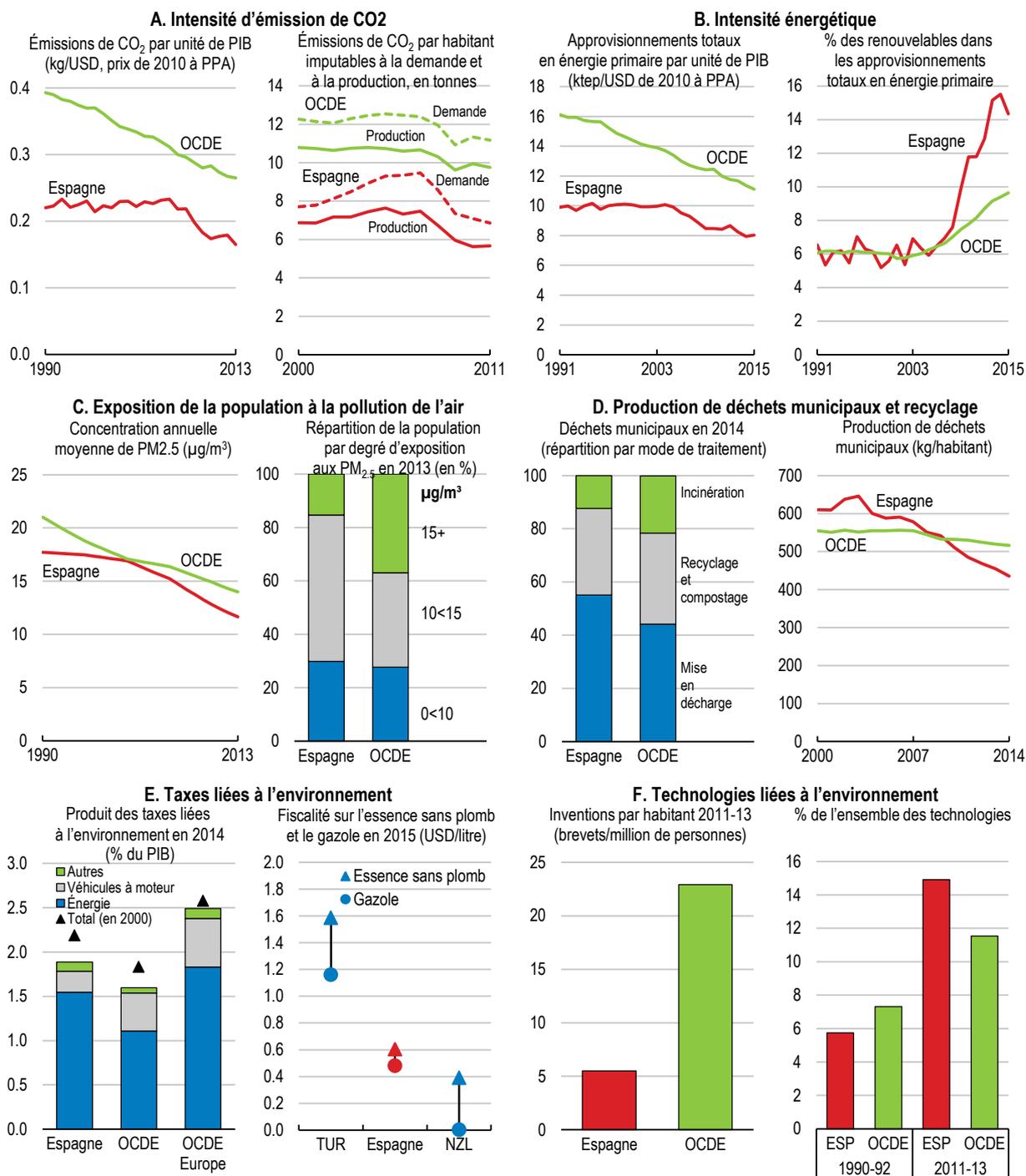
Rendre la croissance plus respectueuse de l'environnement

63. Au cours de la dernière décennie, l'Espagne a réduit l'intensité d'émission de carbone, l'intensité énergétique et l'intensité d'utilisation de ressources de son économie, malgré la crise financière et la récession qui a suivi, et elle a sensiblement accru la superficie des zones naturelles protégées (OECD, 2015g). Il n'en reste pas moins que d'importantes pressions continuent de s'exercer sur l'environnement (graphique 29). L'Espagne atteindra conjointement avec les autres États membres de l'UE l'objectif consistant à abaisser de 20 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2020 par rapport à 1990. Elle s'est fixé pour objectif de réduire de 10 % d'ici à 2020 par rapport à 2005 les émissions de GES des secteurs non concernés par le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'UE. La réalisation de cet objectif serait facilitée par l'écologisation du système fiscal, domaine où il n'y a guère eu de progrès récemment (tableau 7). L'Espagne reste moins performante que beaucoup de pays pour ce qui est de la valorisation matière et énergétique des déchets ; la mise en décharge demeure le principal mode de traitement des déchets municipaux, et sa part a même progressé ces dernières années.

64. Le stress hydrique en Espagne est parmi les plus élevés des pays de l'OCDE (graphique 30), ce qui tient en partie à l'utilisation massive d'eau pour l'irrigation des cultures (OECD, 2015g). Dans certaines régions, notamment dans les parties méridionales du pays où l'agriculture irriguée constitue un secteur d'activité essentiel, un risque de surexploitation pèse sur une part non négligeable des ressources en eau souterraines, et les eaux de ruissellement agricole nuisent à la qualité des eaux souterraines et favorisent la dégradation de zones humides importantes et d'autres écosystèmes. Qui plus est, l'eau bon marché a encouragé une mauvaise allocation des capitaux au profit d'activités agricoles peu productives et grosses consommatrices d'eau, ce qui se répercute défavorablement sur la productivité (chapitre 2). La multiplication des signaux dans le domaine de l'eau, à commencer par la mise en place d'une tarification efficace et économe et de mécanismes d'échange, comme le conseillait l'*Étude économique* de 2010, inciterait les producteurs agricoles à utiliser plus largement des technologies économes en eau. Les mesures temporaires prises en 2015 dans le cadre d'un décret-loi pour faire face à la sécheresse, notamment celles autorisant la cession de droits d'eau à un plus large éventail d'utilisateurs et la vente des droits non utilisés l'année précédente, vont dans le bon sens et devraient être pérennisées. Une tarification

améliorée reflétant plus pleinement l'ensemble des coûts liés à la fourniture de services d'eau contribuerait également à rendre l'utilisation de l'eau plus efficace.

Graphique 29. Indicateurs de croissance verte : Espagne



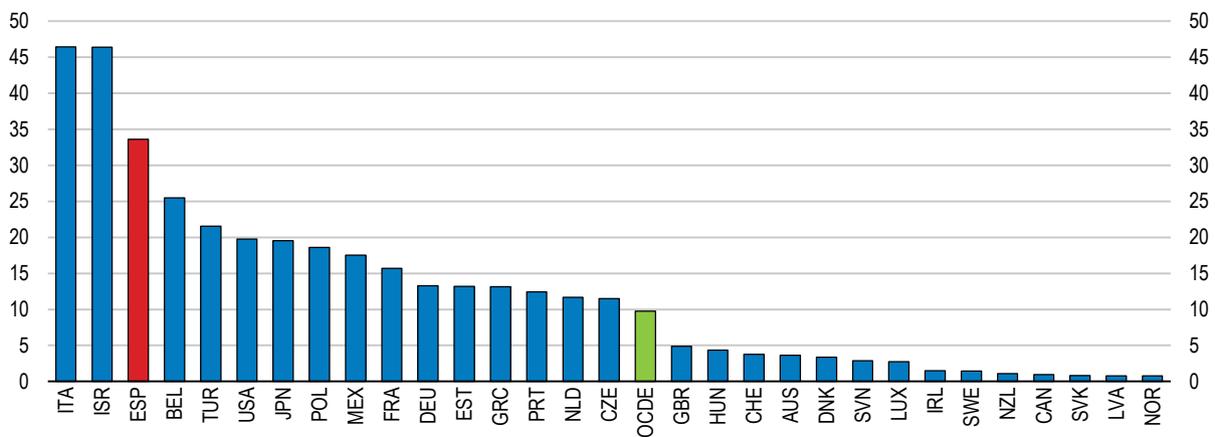
Source: OCDE (2016), *Indicateurs de croissance verte* (base de données). Cliquer [ici](#) pour les métadonnées détaillées.

Tableau 7. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la durabilité environnementale

Recommandations de l'Étude économique de 2014	Mesures prises depuis 2014
Harmoniser les prix des émissions de gaz à effet de serre, afin de contenir les émissions de carbone et, partant, de promouvoir les secteurs et les emplois verts.	Aucune mesure n'a été prise pour augmenter les taxes sur le gazole afin d'aboutir à un prix du carbone équivalent pour le gazole et l'essence.
Assurer un soutien prévisible aux technologies sobres en carbone.	En juillet 2014, de nouveaux mécanismes ont été mis en place afin d'éliminer progressivement le déficit tarifaire accumulé dans le secteur gazier. Il reste à voir si le gouvernement demeurera déterminé à assurer un équilibre pérenne entre les coûts et les recettes dans le secteur gazier.

Graphique 30. Le stress hydrique est parmi les plus forts des pays de l'OCDE

Total des prélèvements en eau douce en pour cent du total des ressources disponibles renouvelables, 2012¹



1. 2013 pour l'Allemagne, 2011 pour l'Australie, la Belgique, le Canada et le Japon, 2010 pour les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et la Suède, 2009 pour l'Irlande, 2008 pour l'Italie, 2007 pour la Grèce, la Norvège et le Portugal.

Source : OCDE (2017), "Indicateurs de croissance verte", *Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (base de données)*, février.

65. L'investissement de l'Espagne dans la recherche et l'amélioration des performances environnementales est relativement faible. Les politiques de promotion de l'innovation verte et de sa diffusion sont, dans une large mesure, les mêmes que celles visant à encourager l'innovation et le développement des entreprises en général. Néanmoins, les politiques environnementales elles-mêmes, si elles sont bien conçues, peuvent donner un coup de pouce essentiel aux secteurs d'activité verts et stimuler l'investissement dans les technologies bas carbone (OECD, 2014a et tableau 7). Les pouvoirs publics doivent continuer de favoriser la création de nouvelles entreprises proposant des technologies plus respectueuses de l'environnement, en réduisant les barrières à l'entrée et en rendant les conditions cadres plus propices à l'investissement vert (OECD, 2015e). Des normes réglementaires plus strictes peuvent aussi se révéler utiles à cet égard.

BIBLIOGRAPHIE

- Banco de España (2015), “Credit and the economic recovery”, Annual Report 2014.
- Banco de España (2016a), “Economic Bulletin, the Balance of Payments and International Investment Position of Spain in 2015”.
- Banco de España (2016b), Financial Stability Report, May 2016.
- Carcea, M.C., D. Ciriraci, C. Cuerpo, D. Lorenzani and P. Pontuch (2015), “The Economic Impact of Rescue and Recovery Frameworks in the EU”, *European Commission Discussion Papers*, No. 4.
- Card, D., J. Kluge and A. Weber (2015), “What Works? A Meta-Analysis of Recent Active Labor Market Program Evaluations”, *NBER Working Paper*, No. 21431.
- Cazes, S., A. Hijzen and A. Saint-Martin (2015), “Measuring and assessing job quality: the OECD job quality framework”, *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 174, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jm58qvzd6s4-en>.
- Cuenca, A. and V. Ruiz Almedral (2014), “Budgetary stability in the autonomous regions: Beyond constitutional reform”, *Spanish Economic and Financial Outlook*, Vol. 3(4), pp. 53-62.
- ECB (2016a), “The Euro Area bank lending survey”, First quarter of 2016, April 2016.
- EIB (2016), “Investment and Investment Finance in Europe, Financing Productivity Growth”, Box 2, Chapter 6, Economics Department, European Investment Bank.
- European Commission (2015), “The 2015 Ageing Report: Economic and Budgetary Projections for the EU28 Member States (2013-2060)”, *European Economy*, No. 3, Publications Office of the European Union, Luxembourg.
- European Commission (2016a), “Country Report Spain 2016. Including an In-Depth Review on the prevention and correction of macroeconomic imbalances”.
- Flues, F. and A. Thomas (2015), “The distributional effects of energy taxes”, *OECD Taxation Working Papers*, No. 23, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js1qwkkqrbv-en>.
- García-Pérez, J.I. (2016), “El efecto de la Reforma Laboral de 2012 sobre la dualidad y el empleo: Cambios en la contratación y el despido por tipo de contrato”, *Fedea Policy Papers*, No. 2016/06.
- García-Santana, M., J. Pijoan-Mas, E. Moral-Benito and R. Ramos (2016), “Growing like Spain 1995-2007”, *CEPR Discussion Paper Series*, No. 11144.
- González Pandiella, A. (2014), “Moving Towards a More Dynamic Business Sector in Spain”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1173, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxszm2k7fnw-en>.
- Government of Spain (2016), Actualización del Programa de Estabilidad 2016-2019 (Stability Programme Update).

- Guijarro, P. and P. Mañueco (2013), “MARF: Perspectives and risks for Spain’s new alternative fixed income market”, *Spanish Economic and Financial Outlook*, Vol. 2, pp. 27-35.
- Haugh, D. and B. Westmore (2014), “Better Harnessing Talent and Knowledge to Boost Sustainable Medium-term Growth in Spain”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1172, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxszm4fwdjg-en>.
- Haugh, D. et al. (2016), “Cardiac arrest or dizzy spell: Why is world trade so weak and what can policy do about it?”, *OECD Economic Policy Paper*, No. 18, September 2016, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlr2h45q532-en>.
- Haugh, D. and C. Martinez Toledano (2017), “The distribution of taxable income and fiscal benefits in Spain: New evidence from personal income tax returns (2002-2011)”, *OECD Economics Department Working Papers*, forthcoming.
- Heckman, J., S.H Moon, R. Pinto, P. Savelyev and A.Yavitz (2010), “A New Cost-benefit and rate of return analysis for the Perry School Program”, *NBER Working Paper Series*, No. 16180, July.
- IMF (2015), “2015 Article IV Consultation”.
- Instituto de Estudios Fiscales (2015), “Evaluación de la Reforma del IRPF de 2015”, Ministerio de Hacienda y Administraciones Públicas, Secretaría de Estado de Hacienda.
- Johansson, Å., C. Heady, J. Arnold, B. Brys and L. Vartia (2008), “Taxation and Economic Growth”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 620, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/241216205486>.
- Medina Cas, S. and I. Peresa (2016), “What makes a good Bad Bank? The Irish, Spanish and German Experience”, *European Economy Discussion Paper*, No. 036.
- Ministerio de Hacienda y Administraciones Públicas (2016), Presupuestos Generales del Estado 2016. Memoria de Beneficios Fiscales, www.sepg.pap.minhap.gob.es/Presup/PGE2016Proyecto/MaestroTomos/PGE-ROM/doc/L_16_A_A2.pdf.
- Mora-Sanguinetti, J.S. and A. Fuentes (2012), “An Analysis of Productivity Performance in Spain before and during the crisis: Exploring the Role of Institutions”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 973, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9777lqshs5-en>.
- OECD (2010), *OECD Economic Surveys: Spain 2010*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-esp-2010-en.
- OECD (2011), *Doing Better for Families*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264098732-en>.
- OECD (2014a), *OECD Economic Surveys: Spain 2014*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-esp-2014-en.
- OECD (2014b), “Spain: From Administrative Reform to Continuous Improvement”, *OECD Public Governance Reviews*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264210592-en>.

- OECD (2014c), *Consumption Tax Trends 2014: VAT/GST and excise rates, trends and policy issues*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/ctt-2014-en>.
- OECD (2014d), “Inclusive and Sustainable Economic Growth through Fundamental Tax Reform in Spain”, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2014e), *OECD Employment Outlook 2014*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2014-en.
- OECD (2014f), *Skills Beyond School: Synthesis Report, OECD Reviews of Vocational Education and Training*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264214682-en>.
- OECD (2014g), *The 2012 Labour Market Reform in Spain: A Preliminary Assessment*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264213586-en>.
- OECD (2015a), *Pensions at a Glance 2015: OECD and G20 indicators*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2015-en.
- OECD (2015b), *OECD Employment Outlook 2015*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2015-en.
- OECD (2015c), *OECD Environmental Performance Reviews: Spain 2015*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264226883-en>.
- OECD (2015d), *OECD Skills Strategy Diagnostic Report: Spain 2015*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2015e), *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2015: Innovation for growth and society*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2015-en.
- OECD (2015f), *New Approaches to SME and Entrepreneurship Financing: Broadening the Range of Instruments*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264240957-en>.
- OECD (2015g), “Policies to Manage Agricultural Groundwater Use: Spain”, *Country Profile*, OECD Publishing, Paris, www.oecd.org/tad/sustainable-agriculture/groundwater-country-note-SPA-2015%20final.pdf.
- OECD (2015h), *Policy Guidance for Investment in Clean Energy Infrastructure Expanding Access to Clean Energy for Green Growth and Development*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264212664-en>.
- OECD (2016a), *OECD Public Governance Reviews: Spain 2016 – Linking Reform to Results for the Country and its Regions*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264263024-en>.
- OECD (2016b), *OECD Economic Outlook, Volume 2016 Issue 1*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2016-1-en.
- OECD (2016c), *Effective Carbon Rates Pricing CO2 through Taxes and Emissions Trading Systems*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264260115-en>.
- OECD (2016d), “No Country for Young Firms? Start-up Dynamics and National Policies”, *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, No. 29, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jm22p40c8mw-en>.

ANNEXE A1.

PROGRÈS ACCOMPLIS CONCERNANT LES PRINCIPALES RÉFORMES STRUCTURELLES

La présente annexe passe en revue les mesures prises depuis l'*Étude économique* de 2014 pour faire suite aux recommandations formulées dans les *Études* précédentes.

Recommandations des <i>Études</i> précédentes	Mesures prises
A. Finances publiques	
Comme le prévoit le plan budgétaire à moyen terme du gouvernement, revenir à un solde financier primaire corrigé des variations cycliques à l'équilibre d'ici 2017	En dépit de certains dérapages par rapport aux objectifs visés, l'Espagne progresse dans la réduction de ses déficits publics depuis 2012. Le déficit budgétaire a poursuivi sur cette voie en 2015, mais le rythme d'assainissement a marqué le pas, avec un déficit des administrations publiques s'étant établi à 5.1 % du PIB en 2015, soit au-delà de l'objectif de 4.2 % fixé pour la procédure concernant les déficits excessifs. Le budget 2017 prévoit de ramener le déficit des administrations publiques à 3.1 % du PIB.
Transférer la charge fiscale des impôts sur le travail vers les impôts indirects en réduisant les cotisations sociales patronales sur les travailleurs peu qualifiés, en augmentant la fiscalité environnementale et les impôts fonciers et en réduisant le champ des exonérations de la taxe sur la valeur ajoutée, de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers.	<p>Une mesure visant à stimuler la création d'emplois permanents, appliquée entre février 2015 et août 2016, a permis d'alléger temporairement les charges sociales acquittées par les employeurs (grâce à une exonération de cotisations sur les premiers 500 euros de salaire). Limitée aux salariés nouvellement recrutés, cette mesure vise en particulier les bas salaires.</p> <p>La réforme des impôts de 2014 a réduit les taux légaux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), en particulier pour les travailleurs faiblement rémunérés, et simplifié différentes déductions fiscales au titre des revenus du travail.</p> <p>Cette réforme a également supprimé plusieurs avantages fiscaux : l'exonération fiscale sur les dividendes à hauteur de 1 500 euros ; les allègements fiscaux pour location d'un bien par son propriétaire ; l'exonération des indemnités de fin d'activité et l'application de coefficients correcteurs dans le calcul des plus-values.</p>
Élargir l'assiette de l'impôt sur les sociétés et abaisser son taux, et supprimer les taux préférentiels dont bénéficient les petites et moyennes entreprises.	<p>La réforme fiscale de 2014 a ramené le taux normal de l'impôt sur les bénéfices des sociétés à 25 % en 2016, contre 30 % en 2014, l'alignant ainsi sur le taux appliqué précédemment au titre du régime spécial réservé aux PME.</p> <p>Certaines mesures ont été prises pour élargir l'assiette de calcul de l'impôt sur les sociétés : nouveaux plafonds de déductibilité fiscale des frais financiers ; simplification des règles d'amortissement ; non-déductibilité des moins-values ; plafonnement à 60 % de la compensation pour assiette fiscale négative sur les exercices antérieurs sans limitation dans le temps ; plafonnement des déductions pour frais de représentation.</p> <p>Diverses dispositions ont été prises en décembre 2016 concernant les grandes entreprises, afin d'élargir l'assiette de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. La plus notable est celle qui consiste à limiter le taux de déduction des pertes réalisées sur les exercices antérieurs (25 % pour les entreprises dont le chiffre d'affaires net est supérieur à 60 millions EUR et 50 % pour celles ayant réalisé un chiffre d'affaires net compris entre 20 et 60 millions). Ces dernières mesures fixent également de nouveaux plafonds à la déductibilité des moins-values – il y a moins-value lorsque des actifs, corporels ou incorporels, sont dépréciés du fait d'une dévalorisation sur des portefeuilles de titres ou des prises de participation.</p>

B. Réforme du marché du travail et du système éducatif

Renforcer les politiques actives du marché du travail en améliorant la formation professionnelle, en renforçant les effectifs et l'efficacité des services publics de l'emploi, et en œuvrant à une meilleure coordination entre les différents échelons de l'administration.

Une stratégie d'activation en faveur de l'emploi a été adoptée en septembre 2014 pour améliorer la coordination avec les services publics de l'emploi (SPE) régionaux. Le budget des programmes actifs du marché du travail a augmenté, et les financements attribués aux régions sont maintenant subordonnés aux résultats des SPE régionaux, en fonction d'un vaste arsenal d'indicateurs de performance. Un catalogue commun des services a été adopté en février 2015 pour garantir une norme de qualité minimale dans les SPE.

Une vaste réforme du système de formation professionnelle des actifs et des demandeurs d'emploi a été adoptée en septembre 2015.

Inciter les universités et les organismes de recherche à se développer et à se spécialiser pour améliorer la qualité de l'innovation et renforcer la compétitivité.

Depuis 2015, de nouvelles règles réduisent le nombre de diplômes universitaires afin de favoriser la spécialisation.

Renforcer le volet pratique, effectué en entreprise, dans le cadre du système scolaire actuel d'enseignement professionnel

Dans l'enseignement secondaire professionnel, la part du temps consacré à la formation pratique a été portée à 60 % pour l'ensemble des élèves. Cette formation se déroule soit dans l'établissement d'enseignement, soit en entreprise.

Réduire davantage l'indemnité pour licenciement injustifié. Si la réforme n'est pas efficace, la mise en place d'un contrat de travail unique prévoyant une indemnité de licenciement initialement faible mais progressive pourrait aider à réduire l'écart encore important entre les coûts de licenciement des travailleurs temporaires et des travailleurs permanents, ce qui devrait effectivement atténuer le dualisme du marché du travail.

Aucune mesure n'a été prise.

Pour renforcer encore la flexibilité du système de négociations salariales, imposer, si nécessaire, aux entreprises un durcissement progressif des obligations de représentation pour la conclusion des accords de branche, ou bien demander aux entreprises d'adhérer volontairement aux accords de branche, au lieu de leur donner la possibilité d'y déroger.

Aucune mesure n'a été prise.

Pour améliorer la situation du marché du logement locatif et la mobilité de la main-d'œuvre, mettre en place un réseau d'organismes d'arbitrage locaux chargé de traiter les litiges entre propriétaires et locataires, instaurer des baux courts renouvelables par tacite reconduction, et redéployer des fonds affectés au logement social vers un dispositif d'allocations logement soumises à conditions de ressources.

Le plan national 2013-2016 pour la promotion du logement locatif, la réhabilitation et la rénovation du bâti et la revitalisation urbaine, prévoit un dispositif d'aide pour favoriser la construction d'un parc de logements sociaux destinés à la location.

C. Dynamiser le secteur des entreprises

Diversifier les sources de financement à la disposition des entreprises, remanier le système des autorisations et des permis, et harmoniser la réglementation en appliquant la loi sur l'unité du marché.

La mise en œuvre de la loi sur l'unité du marché s'est poursuivie.

La loi 11/14 porte révision du cadre juridique du capital-risque pour que ces ressources aillent aux entreprises aux premiers stades de leur développement.

La loi 5/2015 prévoit différentes mesures destinées à faciliter l'accès des PME au crédit bancaire à court terme. Ce texte ouvre la voie au développement de sources de

	financement alternatives, met en place la réglementation du financement participatif, porte révision du cadre réglementaire de la titrisation et facilite l'accès des entreprises de tous types aux marchés financiers.
Inciter davantage les PME à recourir aux procédures de règlement extrajudiciaires intervenant avant l'insolvabilité et introduire un nouveau régime d'insolvabilité personnelle extrajudiciaire négocié.	La loi 25/2015 prévoit pour les particuliers la possibilité de prendre un nouveau départ grâce à des dispositions leur offrant une seconde chance. La loi 17/2014 favorise l'adoption d'accords entre créanciers une fois que le débiteur a détecté les premiers signes d'un risque d'insolvabilité.
Maintenir et réexaminer le crédit d'impôt au titre de la recherche-développement (R-D) et coopérer avec des organismes de recherche plus importants afin d'inciter les jeunes entreprises à l'utiliser.	De nouvelles dispositions réglementaires ont été adoptées en juin 2015 pour simplifier les procédures administratives de demande concernant les incitations fiscales à la R-D. Dans le cadre de la réforme de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, les entreprises consacrant plus de 10 % de leur chiffre d'affaires à des activités de R-D peuvent, depuis le 1 ^{er} janvier 2015, bénéficier d'une extension du crédit d'impôt pour l'investissement dans la RDI (crédit RDI) à hauteur d'un montant supplémentaire de 2 millions EUR.
Réduire le nombre d'organismes publics proposant un soutien financier aux entreprises.	Aucune n'a été mesure prise.
Poursuivre les initiatives en faveur d'une diversification des financements. À court terme, renforcer les prêts intermédiés de la banque d'investissement publique (Instituto de Crédito Oficial, ICO) et les mécanismes de garantie mutuelle.	La loi 5/2015 vise à faciliter le crédit bancaire aux PME et à promouvoir des solutions autres que les prêts bancaires, notamment les plates-formes de financement. Ce texte porte également modification des contre-garanties fournies par la CERSA aux fonds de garantie mutuelle. L'ICO a continué de soutenir les PME en accordant, entre 2014 et 2015, pour plus de 30 milliards EUR de prêts globaux rétrocessibles par des intermédiaires bancaires aux PME. Parallèlement, la banque publique vise, par l'entremise de FOND-ICO Global, à améliorer la capitalisation des entrepreneurs espagnols, des PME et des entreprises de taille intermédiaire, grâce à des fonds privés, et encourage ainsi le secteur du capital-risque. Le programme « Innvierte » a permis au CDTI de développer ses activités de capital-risque aux côtés d'investisseurs privés pour soutenir des entreprises technologiques innovantes, en particulier des PME.
Établir un registre complet des risques de crédit aux PME sur le modèle de celui de la Banque de France, incluant des informations sur l'historique de remboursement, les transactions financières et les bilans. Faire en sorte que ces informations soient accessibles à toutes les banques.	La loi 5/2015 met en place une déclaration d'information sur les risques de crédit aux PME, incluant l'historique des prêts à chaque PME emprunteuse, une liste chronologique de ses défauts de paiement et la note interne attribuée par la banque. Ces informations sont normalisées par la Banque d'Espagne et sont disponibles sur demande.

D. Réforme des marchés de produits

Alléger encore les procédures de création d'entreprise et leur coût, et éliminer les obstacles à l'entrée dans certains secteurs, notamment dans les services professionnels ainsi que dans les transports ferroviaires et routiers.	La loi sur l'unité du marché a vocation à remplacer les mécanismes et critères d'autorisation préalable par des moyens de contrôle ex post, moins restrictifs afin de simplifier les procédures d'autorisation. Un projet de loi portant sur l'ouverture des services professionnels et la clarification du régime juridique des organismes professionnels a été élaboré. Enfin, la loi 37/2015 sur le transport routier favorise la concurrence dans les domaines des services. Quant à la loi 38/2015 sur le transport ferroviaire, elle transpose dans la loi espagnole la directive 2012/34/UE établissant un
--	---

espace ferroviaire unique européen.

Réduire le nombre de professions nécessitant d'appartenir à un organisme professionnel, ainsi que le coût de l'adhésion à ces organismes.

Aucune mesure n'a été prise.

E. Viabilité environnementale

Harmoniser les prix des émissions de gaz à effet de serre, afin de contenir les émissions de carbone et, partant, de promouvoir les secteurs et les emplois verts.

Aucune mesure n'a été prise pour augmenter les taxes sur le gazole afin d'aboutir à un prix du carbone équivalent pour le gazole et l'essence.

Assurer un soutien prévisible aux technologies sobres en carbone.

En juillet 2014, de nouveaux mécanismes ont été mis en place afin d'éliminer progressivement le déficit tarifaire accumulé dans le secteur gazier. Il reste à voir si le gouvernement demeurera déterminé à assurer un équilibre pérenne entre les coûts et les recettes dans ce secteur.

En 2014, le gouvernement a approuvé une réglementation des énergies renouvelables, organisant la production d'électricité d'origine renouvelable, la cogénération et la gestion des déchets. En 2015 a été adopté le cadre juridique de l'autoconsommation d'électricité (par décret royal 900/2015 du 9 octobre). Toujours en 2015, un nouveau cadre réglementaire, fixant des objectifs pour la production de biocarburants jusqu'en 2020, a été adopté (décret royal 1085/2015 du 4 décembre).

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Études économiques de l'OCDE

ESPAGNE (VERSION ABRÉGÉE)

Après une grave récession, l'Espagne connaît une reprise vigoureuse, puisqu'elle a enregistré une croissance moyenne de 2.5 % sur les trois dernières années. Un large éventail de réformes structurelles a contribué à une augmentation durable du niveau de vie. L'orientation très accommodante de la politique monétaire dans la zone euro, la faiblesse des cours du pétrole et, dernièrement, la politique budgétaire expansionniste sont autant de facteurs qui ont soutenu la demande intérieure.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : https://doi.org/10.1787/eco_surveys-esp-2017-fr.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

Volume 2017/7
Mars 2017



ISSN 0304-3363
ABONNEMENT 2017
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-30498-7
10 2017 07 2 E



9 789264 304987

éditions OCDE
www.oecd.org/editions